



Factur-X Standard Franco-Allemand de Facture Mixte



VERSION 1.0.06 (ZUGFeRD V2.2) – 1er Mars 2022

Groupe Factur-X FNFE-MPE, France

Rapporteurs:

M. Cyrille SAUTEREAU, Président FNFE-MPE, Admarel Conseil

Mme Anne-Claire KRID, FNFE-MPE, GS1 France

Comité de Rédaction :

M. Pierre BONSACK, FNFE-MPE, Saint Gobain Distribution Bâtiment France

M. Claude CHARMOT, Secrétaire FNFE-MPE, Auratechcom, CLEEP

M. Emmanuel FLESSELLES, FNFE-MPE, Serensia Mme Nadine GARAUD, FNFE-MPE, GALIA

Mme Nadia GHOZALI, FNFE-MPE, VENTYA

Mme Corinne LAVIGNE, FNFE-MPE, Crédit Mutuel Alliance Fédération

M. Jean-Louis MATHIEU, CSOEC

M. Beckar RABHI, FNFE-MPE, E-business Expert

M. Marc PIRIOU, FNFE-MPE, EDI Services

Groupe ZUGFeRD, FeRD, Allemagne

Rapporteurs:

M. Bernd Wild, intarsys

M. Rolf Wessel, SEEBURGER, UN/CEFACT

M. Dominique Corazolla, SYMTRAX

M. Daniel Vinz, AVW, FeRD

Comité de Rédaction :

Mme Monique Ostermann, ZUGFeRD-Community Mme Ulrike Linde, Strategien für die digitale Gesellschaft

M. Klaus Förderer, GS1 Germany GmbH

M. Siegmund Gorr, CIB

M. Jochen Stärk, Mustangproject usegroup

M. Gerhard Heemskerk, GH Consultancy, UNCEFACT

M. Jörg Walther, VDA

M. Svante Schubert, Schubert Consulting, UN/CEFACT, CEN

M. Nicolas Guillet, ABACUS

M. Hugo Mall, 1&1

M. Andreas Starke, ZUGFeRD-Community

M. Steffen Walther, DATEV





Gestion des versions

N° de Version	Date de Version	Auteur modification	Description évolution	
V1.0	2017 12 31	Rapporteurs FNFE-MPE	Version initiale	
V1.1	2018 07 24	Rapporteurs FNFE-MPE	Déplacement des chapitres 6 et 7 après le chapitre 3 (qui deviennent donc 4 et 5) Ajout du parapgraphe 7.1.11 relatif à la gestion des remises et charges pour une plus grande clarté (notamment son utilisation aussi pour codifier le rabais sur prix brut pour constituer le prix net. Enrichissement de la description des profils BASIC WL et BASIC : Description sommaire des blocs de la structure dans l'ordre de la syntaxe En ajoutant dans le stableau des lignes pour des niveaux intermédiaires de la syntaxe XML UN/CEFACT CII D16B quand nécessaire (voir introduction du 7.3). Ajout d'une colonne indiquant les règles métier applicable Ajout de la cardinalité de la syntaxe XML UN/CEFACT CII D16B (vérifiée par les xsd et plus souples que celle de la Norme EN 16931. Présentation des Xpath par niveau et avec un bloc « Parent » et un bloc « Enfant » correspondant à la donnée de la ligne. Compléments sur le chapitre 7.5 (profile EN 16931) relatifs : à l'utilisation du bloc AdditionalReferencedDocument de la syntaxe XML UNCEFACT CII D16B pour les données BT-122, BT-17, BT-18 etBT-128 à la gestion de la quantité de base du prix de l'article BT-149. Version Anglaise traduite	
V1.2	2018 07 31	Rapporteurs FNFE-MPE	Correction Eratum : le profil BASIC WL est bien codifié BASIC WL dans l'XMP du PDF A3 (et non BASIC WL)	
V1.2a	2018 09 30	Rapporteurs FNFE-MPE	Correction Erratum: correction des Xpath des termes métiers BT-95; BT95-0 et BT-99 (corrects dans xsd) et ajout des BT-95-00 et BT-102-00 parents respectivement des BT-95 et BT-102.	
1.0.3	2018 10 31	Rapporteurs FNFE-MPE	De façon à éviter toute confusion entre le versionning de documentation et le versionning de Factur-x, la documentation est renumérotée pour devenir factur-x 1.0.3.	





N° de Version	Date de Version	Auteur modification	Description évolution
			Suite à publication des Corrigendum des syntax binding de la norme EN16931, les corrections suivantes ont été apportées :
			 BT-24, valeur pour profils BASIC et EXTENDED modifiée pour alignement avec les recommandations de la norme (Basic: urn:cen.eu:en16931:2017#compliant#urn:factur-x.eu:1p0:basic
			· ·
	2019 06 30	Rapporteurs FNFE-MPE	De façon à ce que le profil BASIC reste « compliant » au sens de la Norme EN 16931, c'est-à-dire respecte toutes les règles de gestion, certaines données qui étaient uniquement en profil EN 16931 et font l'objet d'une règle de gestion ont dû être ajoutées au profil BASIC, et au profil BASIC WL pour les données de niveau document : • Profil BASIC : BT-140, BT-139, BT-145, BT-144, raison en
			 texte et en code des remises et charges de ligne. Profils BASIC WL et BASIC : Adresse et date de livraison BT-71 (BT-71-0, BT-71-1), BT-70, BT-78, BT-75, BT-76, BT-165, BT-77, BT-80, BT-79.
1.0.04			 Profils BASIC et BASIC WL: période de facturation (BG-14): BT-73 (BT-73-00, BT-73-0), BT-74 (BT-74-00, BT-74-0).
			De même, les données « CountrySubDivisionName » des adresses postales ont été intégrées dans le profil BASIC WL et BASIC, par cohérence avec les autres données d'adresse et parce qu'elles sont utiles pour d'autres pays d'Europe, à commencer par l'Allemagne : BT-39, BT-54, BT-68 et BT-79.
			Paragraphe 6.2.2: Précision sur les différents AF/Relation dans l'XMP en fonction des profils et des pays de destination.
			Paragraphe 6.3 : précision sur la façon de codifier le schéma d'extension dans l'XMP (cf exemple).
			Paragraphe 6.2.2 et 6.4 : clarifier la possibilité d'avoir une structure de l'XMP avec des branches /Kids entre « /EmbeddedFiles » et « /Names » comme certains outils le pratiquent.





N° de Version	Date de Version	Auteur modification	Description évolution	
			Paragraphe 7.1.5: précision sur le nombre de décimales qui sont une indication « maximum ». Par exemple, les quantités s'expriment avec 4 décimales maximum (donc 2 ou 0 peuvent suffire). Mise à jour des listes de codes (voir excel) à utiliser dans la norme.	
			Profil EXTENDED commun avec documentation ZUGFERD 2.0	
1.0.05	2020 03 24	Rapporteurs FNFE-MPE	Alignement avec ZUGFERD 2.1 Mise à jour des xsd pour chaque profil, y compris les listes de code. Chapitre 5.3 sur les spécifications d'usage. Chapitre 7, tableaux, ajout d'une colonne donnant la cardinalité de chaque donnée dans l'XML complet CII D16B, en complément de la cardinalité potentiellement restreinte des profils XML BASIC et BASIC WL, sachant que la cardinalité présentée à gauche des tableaux correspond à celle de la Norme Sémantique EN 16931.	
1.0.06	2022 03 01	Rapporteurs FNFE-MPE & FeRD	 Ajout de BT-6, BT-20, BT-111 Evolution du profil BASIC: Ajout de BT-6, BT-20, BT-111 Ajout de BT-6, BT-20, BT-111 Ajout de BT-127, BT-148, BT-147, BG-26 (BT-134 et BT-135) Evolution du profil EXTENDED: nouveaux champs ajoutés pour alignement avec ce qui a été ajouté dans Order-x, avec les besoins identifiés dans le cadre de la réforme de facturation électronique obligatroire en B2B en France, et avec les besoins de déploiement de la facture électronique dans le secteur public allemand. Capacité à utiliser un profil CIUS XRECHNUNG pour le secteur public allemand. Nouveau chapitre 6.3.2: rappel pour mémoire du schéma dextension PDF/A applicable à ZUGfERD 2.0 Nouveau chapitre 6.6: maintenance et outils de validation Factur-x 1.0 Nouveau chapitre 7.7: profil de référence XRECHNUNG 	





A propos de ce document

En réponse à la directive européenne 2014/55/UE et à la publication de la norme sémantique européenne EN16931, le Forum National de la Facture Électronique et des Marchés Publics Électroniques (FNFE-MPE) et le Forum Allemand pour la facturation électronique (FeRD) ont travaillé ensemble pour créer une norme franco-allemande pour les factures électroniques, qui soit à la fois la plus conforme à la norme EN16931 et adaptée aux besoins et capacités des PME.

Cette collaboration a donné naissance à Factur-x, premier format de facture hybride conforme à la norme EN16931.

Ce document couvre une série d'aspects essentiels :

- une spécification du standard Factur-X sur ses principes de fonctionnement, et la description d'assemblage du lisible PDF et du fichier de données de factures joint, ainsi que des éventuels autres documents joints.
- un guide d'implémentation des profils MINIMUM, BASIC WL et BASIC de ce standard qui sont des subsets de la Norme Sémantique Européenne EN16931, mais aussi des profils EN16931 et EXTENDED, sous la syntaxe CII SCRDM D16B XML.
- des spécifications d'usage pour le secteur public en France, tel que requis par la plateforme nationale ChorusPro pour les factures B2G, ainsi qu'un subset du profil du profile EXTENDED dénommé EXTENDED FR B2B, intégrant les champs métiers identifiés comme nécessaires pour adresser tous les cas d'usage non pris en compte par la Norme EN 16931 (par exemple comme les factures multilivraisons et multi-commandes).
- L'introduction d'un concept d'ajout de profils dits « de référence », tel que celui qui a été développé à l'origine pour intégrer la norme allemande XRechnung pour le secteur public. Le profil de référence permet d'intégrer des structures XML dans Factur-X, même lorsqu'elles sont définies par des autorités autres que le Consortium Factur-X.

Initialement appelé "ZUGFeRD" en Allemagne, ce format hybride a maintenant adopté son nom français "Factur-X", soulignant ainsi sa nature et sa perspective internationales, et le plaçant sur un même niveau que son équivalent récemment développé pour les processus de commande, le format hybride Order-X.

Dans ce document, nous ferons référence à ZUGFeRD et à Factur-X avec son nom désormais commun "Factur-X".

Note : ce document de spécifications Factur-X est complété d'une annexe technique séparée, ainsi que d'une description excel des différents





AVERTISSEMENT

Ce document a été élaboré selon les meilleures connaissances et expérience de ses contributeurs. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour que les informations compilées dans ce document soient exactes. Quoi qu'il en soit, ce document est un « travail en cours », examiné et mis à jour de façon continue et versionnée. Bien que tous les soins raisonnables soient pris, le contenu peut être amené à changer. Les contributeurs se réservent donc le droit d'apporter des modifications ou des ajouts, chaque fois que nécessaire.

Les contributeurs ne garantissent en aucun cas l'exhaustivité de ce document qui vient en appui d'implémentation des documents de la Norme EN 16931 et documents associés. Toute utilisation de la documentation est à la charge de l'utilisateur, qui reste seul responsable de toute mise en œuvre effectuée à la suite de cette documentation :

Il est aussi de sa responsabilité de se procurer les documents sources de la Norme Européenne EN16931 :

- EN 16931-1:2017, Facturation électronique Partie 1 : Modèle sémantique de données des éléments essentiels d'une facture électronique
- CEN/TS 16931-2:2017, Facturation électronique Partie 2 : Liste de syntaxes conformes à l'EN 16931-1
- CEN/TS 16931-3-1:2017, Facturation électronique Partie 3-1 : Méthodologie applicable aux correspondances syntaxiques des éléments essentiels d'un facture électronique
- CEN/TS 16931-3-3:2017, Facturation électronique Partie 3-3 : Correspondance syntaxique pour la syntaxe Cross Industry Invoice (facture intersectorielle) — Schéma XML D16B UN/CEFACT
- CEN/TR 16931-4 :2017, Facturation électronique Partie 4 : Lignes directrices relatives à l'interopérabilité des factures électroniques au niveau de la transmission
- CEN/TR 16931-5:2017, Facturation électronique Partie 5: Lignes directrices relatives à l'utilisation d'extensions sectorielles ou nationales en complément de l'EN 16931-1, reposant sur une méthodologie à appliquer dans l'environnement réel
- CEN/TR 16931-6, Facturation électronique Partie 6 : Résultat des tests de l'EN 16931-1 en ce qui concerne son application pratique pour un utilisateur final Méthodologie de test

En particulier, le présent document et ses annexes reprennent des informations de la norme EN16931-1 pour les besoins de guide d'implémentation ou de précision dans le cadre des spécifications d'usage notamment. L'utilisateur fait donc son affaire du respect des droits d'auteur de ces documents ainsi que du présent document.

Les contributeurs de ce document ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de tout dommages directs ou indirects, de toute perte d'utilisation, de perte de profit, de perte de données, de perte de communication, de perte de revenus, de perte de contrat, de perte d'exploitation qui pourrait résulter de l'utilisation de ce document.

Ce document est libre de droit, sur une base « TEL QUEL » (« AS IS »), sous réserve des limitations susmentionnées, et relève des dispositions de licence Apache 2.0 disponibles sur le site https://www.apache.org/licenses/LICENSE-2.0.





Sommaire

1	Preambule	9
1.1	La facture est un document qui a de multiples fonctions	9
1.2	L'enjeu principal : la réduction des délais de paiement, qui nécessite d'accélérer la transmission et traitement des factures	
1.3	L'échange de factures électroniques sous forme de données structurées (EDI) : la voie pour les échanges dont la fréquence et le volume sont importants	10
1.4	La facture mixte : le compromis entre les attentes des acheteurs et les capacités des fournisseurs	11
2	LE CONCEPT DE FACTURE MIXTE (HYBRID INVOICE)	. 12
2.1	Les principes	12
2.2	PDF/A-3 comme format choisi intégrant une présentation lisible intégrale et un ensemble de données de factures sous format xml.	12
3	LES PRINCIPES DE LA FACTURE MIXTE « FACTUR-X » :	. 15
4	MODE DE SECURISATION DE FACTUR-X	. 17
5	COHERENCE DES INFORMATIONS ENTRE PRESENTATIONS LISIBLES ET STRUCTUREES, PISTE D'AUDIT ET BONNE PRATIQUES	
5.1	Factur-X et pistes d'audit	17
5.2	Bonnes pratiques en matière de présentation du lisible PDF	19
5.3	Spécifications d'usage (Factur-X 1.0 / ZUGFeRD 2.1 notamment)	19
6	L'ENVELOPPE PDF/A-3 ET LE FICHIER XML ATTACHE	. 19
6.1	Une structure conforme au PDF/A-3	21
6.2 6.2.1 6.2.2	!	22
6.3 6.3.1 6.3.2	,	24
6.4	L'embarquement de fichiers additionnels	27
6.5	Logos pour identifier le profil Factur-X	29
6.6	Maintenance et artefacts de validation de Factur-X 1.0	29
7	PRESENTATION ET AFFECTATION DES DONNEES DU MODELE SEMANTIQUE PAR PROFIL	. 30
7.1	Norme Sémantique Européenne, syntaxe UN/CEFACT XML D16B	
7.1.1 7.1.2	·	
7.1.3		





7.1.4	4 Cardinalités	30
7.1.5	5 Types de données	31
7.1.6		
7.1.7		
7.1.8	8 Règle d'arrondi dans les calculs	34
7.1.9		
7.1.1		
7.1.1	11 Gestion des remises et charges	35
7.2	Profil MINIMUM	36
7.2.1	1 Description sémantique du Profil MINIMUM	36
7.2.2	2 Présentation du Profil MINIMUM dans la syntaxe UN/CEFACT XML	37
7.2.3	3 Exemple de message complet:	41
7.3	Profil BASIC Hors Lignes (BASIC WL)	43
7.3.1		
7.3.2	2 Bloc d'entête de document	46
7.3.3	Bloc des informations de la transaction commerciale :	49
7	7.3.3.1 Bloc sous balise « ram:ApplicableHeaderTradeAgreement »	49
	7.3.3.2 Bloc sous balise « ram:ApplicableHeaderTradeDelivery »	
7	7.3.3.3 bloc regroupant les données de la facture sous la balise « ram:ApplicableHeaderTradeSe	ttlement »69
7.4	Profil BASIC (BASIC)	95
7.5	Le Profil de la NORME EUROPENNE : EN 16931 (Comfort)	115
7.6	Profil EXTENDED	115
7.7	Profil « de référence » XRECHNUNG	115
8	ANNEXE 1 – SPECIFICATIONS DETAILLEES PROFIL EN 16931 ET NORME EUROPEENNE	119
9	ANNEXE 2 — EXEMPLES	120
9.1	Exemple de factures sous Factur-x	
J.1		
9.2	Annexe 2 – Exemple de fichier de données factur-x.xml sous profil BASIC	121
9.3	Exemple de lisible de facture	131





1 Préambule

1.1 La facture est un document qui a de multiples fonctions

La facture est un document qui comporte plusieurs fonctions :

- C'est un document qui relève de la transaction commerciale entre le vendeur et l'acheteur et matérialise une créance à payer par l'acheteur au vendeur.
- C'est un document comptable qui nourrit les comptabilités du vendeur et de l'acheteur, venant alimenter respectivement les charges et les produits dans les comptes de résultat, la TVA collectée ou déductible et les comptes de dettes fournisseurs ou de créances clients aux bilans.
- C'est un document fiscal, pièce justificative de la déductibilité de la TVA. La facture constitue donc en quelques sortes une créance sur l'Etat à hauteur de sa TVA si elle est déductible.

De ce fait, la facture est soumise à de nombreuses dispositions réglementaires relevant des droits commercial, comptable et fiscal en particulier qui précisent les informations qui doivent y figurer (les « mentions obligatoires ») et les conditions de conservation de l'original de la facture par le destinataire et de sa copie fidèle et durable ou double original par l'émetteur. Ces dispositions sont déclinées pour les factures papier et les factures électroniques sous un principe d'égalité de traitement entre formes papier et électronique.

1.2 L'enjeu principal : la réduction des délais de paiement, qui nécessite d'accélérer la transmission et le traitement des factures

Le nombre de factures B2B est estimé à environ 2 milliards en France et 20 milliards en Europe. Les créances interentreprises portées par ces factures, sont de 600 Milliards d'euros en France. Ceci correspond à 45 à 50 jours de chiffre d'affaires sur les créances clients (factures clients émises). En contrepartie, les délais de paiement des factures fournisseurs conduisent à une balance commerciale se situant entre 11 et 14 jours de chiffre d'affaires ces dernières années, avec une assez forte disparité par secteur d'activité et par taille d'entreprise¹.

Le délai de paiement contractuel (qui ne peut être supérieur aux délais légaux maximums), c'est-à-dire le délai entre la date de facture et sa date d'échéance, permet aux entreprises acheteuses de disposer du temps nécessaire au traitement des factures d'achat (transmission, distribution / routage, comptabilisation, validation, paiement). Ce processus est souvent peu optimisé et d'une complexité généralement proportionnelle à la taille de l'entreprise acheteuse. C'est la raison pour laquelle le délai de paiement effectif peut dépasser le délai contractuel, entraînant ainsi des retards de paiement.

Tout ceci nécessite une mobilisation des ressources financières des entreprises, à la fois pour faire face à la balance commerciale, mais aussi au risque de retard de paiement, souvent mal anticipé et subi par les fournisseurs, qui peut conduire à des situations de cessations de paiement, même pour des activités saines.

C'est pourquoi la réduction des délais de paiement, à commencer par le respect des délais contractuels, est un enjeu national, notamment pour une meilleure santé du tissu économique des PME et pour une meilleure adéquation des ressources des entreprises. A titre d'illustration, le retard moyen de paiement des factures client est 11 à 14 jours de chiffre d'affaires. Cela correspond environ à 3,5 % du chiffre d'affaires que le fournisseur doit mobiliser en plus en trésorerie pour faire face à cet excédent de Besoin en Fonds de Roulement (BFR), au lieu par exemple de les investir dans la Recherche et le Développement (R&D).

L'enjeu principal est donc la réduction des délais de paiement, qui commence par le respect des délais contractuels mais peut aussi se réaliser par des outils de refinancement tiers ou d'escompte. Pour ce faire,

¹ Cf Banque de France - Observatoire des délais de paiement – rapport annuel 2020.





la première nécessité est d'accélérer les délais de transmission (par un envoi électronique) et surtout les délais de traitement des factures, c'est à dire de réception, routage, comptabilisation, rapprochement, et validation pour aller au paiement. Ainsi, dès lors qu'une facture fournisseur est validée rapidement (avant sa date d'échéance), c'est à dire que l'acheteur a reconnu qu'elle correspond bien à un achat et surtout à une livraison de biens ou de services, elle devient une créance « certaine » payable à l'échéance voire refinançable dans de meilleures conditions.

1.3 L'échange de factures électroniques sous forme de données structurées (EDI) : la voie pour les échanges dont la fréquence et le volume sont importants

La solution d'automatisation et d'accélération du traitement des factures est connue et existe depuis longtemps : il s'agit pour les entreprises d'échanger des factures sous forme de données exploitables par des traitements informatisés. Ceci fonctionne parfaitement si acheteur et vendeur ont pris le temps de s'accorder sur la façon de s'échanger leurs données de facturation (et plus largement d'autres documents de gestion qui participent à la transaction commerciale que sont le catalogue, la commande, la livraison / réception). C'est le domaine de l'EDI (Echange de Données Informatisé) qui a largement fait ses preuves pour des échanges de factures dont la fréquence et le volume sont importants entre de grands clients et leurs fournisseurs stratégiques, en général organisés au sein de filières sectorielles.

Toutefois, le déploiement de tels projets se heurte à la difficulté des fournisseurs à produire des factures électroniques constituées totalement de données structurées telles qu'attendues par leurs clients et comprenant toutes les informations réglementaires requises.

La première raison est due au fait que les systèmes d'information des fournisseurs, et notamment des TPE / PME, ne disposent pas de toutes leurs informations de facturation sous forme structurée, mais sous forme de texte libre saisi à la volée lors de la facturation là où c'est possible (dans un libellé, une désignation, une ligne à vide, ...), ou bien en fond de page pour certaines informations légales.

La seconde raison est que les exigences de données ou les cas métiers peuvent différer d'un acheteur à l'autre, ce qui demande au fournisseur une adaptation ou une personnalisation par le client jusque dans ses bases de données de facturation, et donc aussi une phase de test en point à point. Si le nombre de factures échangées n'est pas assez important (moins de 50 à 500 factures par an), le coût de mise œuvre d'un lien client - fournisseur peut être trop important par rapport aux gains attendus par chacun.

Pour pallier les difficultés décrites ci-dessus, deux réponses sont apportées :

- Normaliser les données de la facture électronique, c'est-à-dire définir de façon précise les données métiers obligatoires et les plus essentielles devant se trouver dans une facture. C'est le travail qui a été réalisé au sein du CEN (Comité Européen de Normalisation) qui a produit une Norme Sémantique Européenne de la facture électronique (EN 16931). Toutefois, il reste la difficulté pour les fournisseurs à gérer toutes leurs informations sous forme de données structurées et à abandonner leurs habitudes à inscrire dans leurs factures des informations qui ne sont pas codifiées dans la Norme Sémantique EN 16931.
- Diminuer le nombre de données exigées pour se concentrer sur les données uniquement utiles ou essentielles à un certain niveau d'automatisation, sachant que moins on impose de contraintes aux fournisseurs, plus ceux-ci sont en capacité de répondre aux exigences de leurs clients. Toutefois, ceci peut conduire à la fois au non-respect de la réglementation (mentions obligatoires) et à l'abandon d'informations non structurées qui peuvent s'avérer bien utiles pour qualifier des litiges ou valider manuellement certaines factures.





1.4 La facture mixte : le compromis entre les attentes des acheteurs et les capacités des fournisseurs

Parallèlement aux travaux de normalisation européenne, la France et l'Allemagne se sont résoluement engagées à faire évoluer leurs entreprises vers une adoption généralisée des échanges de factures électroniques. Suite à la directive européenne 2014/55/UE, les États membres ont dû adapter leurs réglementations locales pour s'assurer que, toutes les factures destinées au secteur public puissent, et pour certains doivent, être soumises par voie électronique à compter d'avril 2020 au plus tard (soit pour la seule France 95 millions de factures, à destination de 135 000 entités publiques émises par près d'un million d'entreprises). En outre, suite à la vague de déploiement du « contrôle transactionnel continu » dans le monde, la France et récemment l'Allemagne ont décidé de mettre en œuvre une obligation de transmission de factures électroniques entre assujettis, avec contrôle formel préalable et associée à un reporting TVA temps réel. Par conséquent, un grand nombre d'entreprises (et dans les années à venir toutes) seront obligées de produire des factures électroniques, ce qui profitera non seulement au commerce B2G, mais aussi au commerce B2B.

En tenant compte de la difficulté des fournisseurs à gérer toutes les informations de facturation sous forme de données exploitables, alors qu'ils sont capables de produire des factures sous format PDF, 2 approches sont possibles :

- Laisser le temps aux entreprises de se mettre en capacité de produire des factures structurées complètes de données (c'est-à-dire contenant à minima l'ensemble des mentions obligatoires d'une facture, ainsi que les données métiers exigés par l'acheteur). Ceci peut nécessiter, notamment pour des PME, une évolution des systèmes d'information, ce qui représente un coût et du temps. Pendant cette période, les entreprises devront gérer un mix de factures papier et de factures électroniques, ce qui complique leurs tâches, génère des surcoûts et finalement provoque une opposition naturelle.
- Favoriser un basculement rapide vers l'utilisation de factures électroniques, en partant de ce dont les entreprises disposent,
 - ✓ en les guidant sur la priorisation des évolutions de leur système d'information pour générer d'abord des données de facturation qui servent à l'automatisation des traitements de leurs clients,
 - ✓ en leur permettant de s'appuyer sur leur existant : des factures électroniques comme leurs factures papier (sous format PDF),
 - en organisant une transition douce pour les utilisateurs qui sont habitués à voir des factures sous une présentation de type « facture papier » quand ils ont besoin de les traiter (cas des litiges et validations).

La facture mixte est la réponse à cette seconde approche qui, par l'association des deux types de factures électroniques, permet d'en tirer tous les bénéfices : une facture PDF, représentation lisible de toutes les informations de facturation et un fichier structuré sous syntaxe XML pour fournir des données utiles à l'automatisation des traitements. Ainsi, une part plus ou moins importante du traitement des factures peut être automatisée, tout en permettant au destinataire d'enrichir les données jointes et / ou de traiter la facture manuellement si ou quand nécessaire. Ceci répond parfaitement à la diversité des besoins métiers des entreprises, quel que soit leur secteur d'activité ou leur taille.

Grâce à la facture mixte (ou hybride), un plus grand nombre de factures peut faire l'objet d'un traitement automatisé sans intervention humaine, tout en permettant encore un traitement manuel si nécessaire.

En particulier, force est de constater que les PME ou TPE sont aujourd'hui souvent écartées des gains de productivité que procure le déploiement de la facture électronique, pour des questions de coût de mise en œuvre rapporté au volume de factures émises. La facture mixte a ainsi pour but de favoriser la transition en douceur vers les traitements automatisés pour toutes les entreprises ou entités publiques, en réduisant la





complexité et le coût de mise en œuvre de la transition numérique vers une solution de facture électronique conforme aux exigences réglementaires et à l'automatisation des processus.

2 Le Concept de facture mixte (Hybrid Invoice)

2.1 Les principes

Une facture hybride doit tout d'abord être lisible à la fois par l'homme et par la machine.

D'une part, il doit être possible de traiter une telle facture par des machines, c'est-à-dire des programmes informatiques qui facilitent l'automatisation de la distribution ou du routage, l'intégration dans les processus comptables et le rapprochement.

Mais d'autre part, les utilisateurs doivent pouvoir inspecter visuellement ces factures, de la façon la plus habituelle et intelligible possible, par exemple en cas de litige ou dans le cadre d'un audit.

Comme les factures sont aujourd'hui généralement générées par ordinateur, la plupart des entreprises est en mesure de produire des factures sous format PDF. De même, la plupart des entreprises fournissant des biens ou des services disposent au moins d'un minimum d'informations sur les factures sous forme de données organisées dans une base de données, ne serait-ce que pour pouvoir les archiver, les retrouver, les comptabiliser. Il s'agit au minimum :

- du nom ou dénomination sociale de l'entreprise
- de son numéro de SIREN / SIRET
- de son numéro de TVA intracommunautaire si l'entreprise en a un
- d'un identifiant du client facturé ou de son nom
- de la date de facture
- du type de facture (est-ce une facture ou un avoir, a minima)
- du numéro de facture
- en général d'un champ de référence (souvent utilisé pour un numéro de commande ou un numéro de bon de livraison)
- d'un montant total HT
- d'un montant total TVA
- d'un montant total TTC ou net à payer
- d'un détail de TVA en pied (base, taux, montant)
- et très souvent d'une date d'échéance
- ... et d'autres, en fonction des outils de gestion commerciale.

2.2 PDF/A-3 comme format choisi intégrant une présentation lisible intégrale et un ensemble de données de factures sous format xml.

La réunion de ces deux mondes, à savoir un document de facture lisible par l'homme et des informations de facture structurées pouvant être traitées par des machines, est ce qui détermine un format de facture mixte (ou hybride).

Ainsi, la présentation lisible sous format PDF contient en principe toutes les informations nécessaires et réglementaires, puisqu'il s'agit de l'image habituellement utilisée pour les factures papier. Le jeu de données





de la facture structurée, en général un sous ensemble de la norme EN 16931, vise à contenir le plus d'informations sur la facture que le fournisseur peut fournir de manière structurée, ce qui est généralement le plus utile pour l'automatisation du processus de facturation du côté de l'acheteur.

Ainsi, la facture au format PDF, qui doit être sous forme « PDF texte » pour garantir le destinataire qu'il ne s'agit pas d'une numérisation de facture imprimée, contient en principe toutes les informations nécessaires et réglementaires, puisque c'est l'image habituellement utilisée pour les factures papier. Les informations minimums gérées sous forme de données structurées font parties de celles qui servent en premier lieu à l'automatisation du traitement pour les clients.

Par conséquent, en conjuguant d'un côté la représentation PDF, complète, et de l'autre les données disponibles pour un premier niveau d'automatisation, on obtient une facture mixte composée de 2 éléments complémentaires, bien que partiellement redondants en matière d'information :

- le PDF (sous forme « PDF texte ») pour la présentation visuelle contient toutes les informations de la facture, y compris toutes les mentions obligatoires légales et fiscales. Il constitue ainsi le document lisible exigé par la réglementation fiscale (lisibilité); le choix s'est porté sur la conformité PDF/A-3 selon la norme ISO 19005-3 [IS19005-3], qui permet une lisibilité au travers des outils bureautiques et un archivage à long terme.
- la structure de données au format XML qui peut être lue et traitée par des machines sans aucune intervention humaine. Les données de la facture sont intégrées dans le fichier PDF/A-3 au format XML (représentation informatique des données) avec référence à l'ensemble du document à l'aide d'un « dictionnaire de spécification de fichier » (l'XMP). Ce document XML peut être fourni sous différents profils, tous sous-ensembles de l'implémentation UN/CEFACT SCRDM CII D16B de la norme EN 16931, ainsi qu'un profil EXTENDED, plus « large », tel que prévu dans la Norme EN16931.

Le format PDF/A-3 a été choisi comme format porteur pour les factures Factur-X car il permet de combiner de manière standardisée des données XML structurées (représentation informatique des données) en combinaison avec des métadonnées venant codifier certaines informations, et leur représentation visuelle.

Afin d'assurer la conformité, le document PDF/A-3 doit respecter les principes suivants :

- Une représentation lisible englobante conforme au PDF/A-3, c'est-à-dire que le document lisible doit être conforme au PDF/A-3 même sans les données intégrées au format XML. Le niveau de conformité (c'est-à-dire 3a, 3b ou 3u) n'est pas pertinent. Toutefois, il est recommandé d'émettre le niveau 3a afin de se conformer aux exigences d'accessibilité pour les personnes aveugles ou malvoyantes.
- L'incorporation du fichier de factures XML avec la spécification d'une relation correspondante (AFRelationship) au niveau du document (voir 6.2.2).
- La présence d'un schéma d'extension PDF/A XMP spécifique pour décrire le document comme une facture Factur-X correspondant à cette spécification, ainsi que les métadonnées XMP correspondantes.

L'objectif de la facture mixte est de permettre un enrichissement le plus efficace possible en données exploitables, c'est-à-dire utile au client destinataire des factures, tout en évitant tout besoin de test bilatéral préalable à tout échange.

La facture hybride doit être entièrement conforme à la norme sémantique européenne pour les factures électroniques (EN 16931) afin de permettre aux clients de disposer d'un composant de données exploitable standardisé. Cela permettra aussi d'avoir un traitement unifié entre les factures mixtes contenant un nombre réduit de données exploitables et des factures structurées complètes reçues de certains fournisseurs. Le fichier de données est implémenté dans le format XML UN/CEFACT SCRDM CII (Supply Chain Reference Data Model Cross Industry Invoice).

Dès 2014, les équipes allemande et française ont développé ensemble une première version du format mixte, bien avant qu'une norme ne soit définie par le CEN. Il était initialement appelé "ZUGFeRD" en Allemagne. Suite à la publication de la Norme EN 16931, une version commune de facture mixte a été construite et





publiée fin 2017 par le FNFE-MPE sous le nom Factur-X choisi en commun avec le FeRD. Après des travaux d'alignement aboutis par une publication commune le 24 mars 2020, les deux versions française et allemande sont identiques et sont désormais désignées sous le nom de « Factur-X ».

Afin d'aider les fournisseurs à prioriser leurs efforts de gestion de données de facturation, l'ensemble des champs métier du modèle sémantique a ainsi été « classifié » suivant des profils emboités (un peu comme des poupées gigognes) de la façon suivante :

- Profil MINIMUM: Des données minimums exigibles.
- Profil BASIC WL (pour BASIC hors lignes): Des données d'entête et pied très fortement recommandées, car très souvent nécessaires, voire indispensables, pour l'automatisation des traitements acheteurs, ne nécessitant pas les lignes de factures.
- Profil BASIC: Des données additionnelles de ligne fortement recommandées pour les fournisseurs qui savent les gérer et générer sous forme de données. Ce profil est conforme à la norme EN16931, ce qui signifie que tous les champs obligatoires sont présents et toutes les règles métiers de la Norme EN 16931 peuvent être respectées.
- Profil EN 16931 (de la Norme EN 16931, aussi appelé COMFORT): Les données restantes de la norme sémantique européenne EN 16931 qui permettent d'arriver à disposer de l'intégralité des informations de facture sous forme de données, et du respect de toutes les règles de gestion;
- Profil EXTENDED (Etendu): un ensemble de données complémentaires d'extension, qui peuvent s'avérer utiles pour certains cas d'usage ou du fait de certaines exigences client complémentaires.
 Ce profil EXTENDED contient un subset EXTENDED FR B2B strictement nécessaire pour adresser tous les cas d'usages inventoriés dans le cadre de la réforme de facture électronique B2B et e-reporting TVA temps réel de la France.

De plus un profil de **Référence XRECHNUNG** a été ajouté. Ce type de profile dit « de référence » a été prévu de façon à accueillir des structures de données de factures qui ne sont pas gérées par la communauté Factur-X, comme la norme allemande XRechnung (désignée par son profil de référence, c'est-à-dire ici le profil de référence **XRECHNUNG**).

Note: Les documents contenant uniquement des informations des deux premiers profils (MINIMUM et BASIC WL) ne sont pas considérés comme des factures selon la loi fiscale allemande (GOBD); ils ne peuvent donc pas être utilisés comme factures électroniques en Allemagne. Ils ne seront pas considérés comme des factures en France lorsque la réforme française sera pleinement déployée (en 2026). Il est donc fortement recommandé de cibler au minimum le profil BASIC.

Ainsi, les fournisseurs peuvent produire des factures électroniques dont la forme première est extrêmement proche des factures papier avec une représentation PDF, complétée d'un fichier de données exploitables le plus riche possible en fonction de ce que son système d'information peut fournir.

De leur côté, les clients peuvent utiliser tout ou partie de la valeur ajoutée de cette facture mixte, en fonction de leurs besoins et de la maturité de leurs systèmes d'information :

- Le PDF pour un traitement « traditionnel », et pour tout besoin opérationnel de visualisation par un utilisateur (validation, litige, audit)
- Les données présentes dans le fichier XML, qui lui sont utiles pour son automatisation de traitement, s'il l'a mise en place, parmi celles que le fournisseur a fourni sous cette forme.

De façon à permettre l'usage le plus simple des factures mixtes par les destinataires, la facture mixte utilise la représentation PDF comme enveloppe de la facture. Le fichier de données exploitables, sous format XML est donc intégré dans le fichier PDF suivant les modalités du format PDF/A-3. Ceci permet au destinataire de disposer d'abord d'une facture PDF qu'il peut lire avec ses moyens bureautiques courant, puis extraire le cas





échéant le fichier XML. Ceci permet aussi d'embarquer de façon native les outils de signature électronique de fichier PDF, si le fournisseur a choisi ce mode de sécurisation des factures électroniques.

3 Les principes de la facture mixte « Factur-X » :

Principe N° 1: Factur-X est un fichier PDF/A-3 (ISO 19005-3 based on ISO 32000-1:2008)², qui est la représentation lisible <u>d'une et une seule</u> facture et l'enveloppe du fichier de données structurées. Le cas échéant, d'autres fichiers justificatifs de la transaction commerciale (bon de commande, bon de livraison, bon de transport, bon de réception, relevé de consommation, ...) peuvent être attachés en complément, dans des formats autorisés listés. La facture mixte (dite « originale ») est le fichier PDF dans son ensemble, c'est-à-dire y compris les pièces jointes attachées, à savoir en premier lieu le fichier de données de facture structuré. Le cas échéant, d'autres documents justificatifs au format PDF ou TEXTE (ce qui inclut les formats XML, EDIFACT, txt, csv) peuvent aussi être attachés, contenant des informations complémentaires ou justificatifs de la facture (par exemple comme une consommation détaillée pour une facture de téléphone, des factures justificatives en cas de facture de débours ou de refacturation de frais, ..., voire des conditions générales de vente). Chaque document attaché fait l'objet d'une qualification permettant d'indiquer sa fonction (fichier de données de facture, pièce justificative, condition générale de vente, ...).

Principe n°2: la représentation lisible du fichier PDF **contient toutes les informations de la facture**. Le fichier de données structurées **ne peut contenir que des informations** présentes dans le lisible PDF. Ce principe autorise donc que le fichier structuré ne contienne pas toutes les informations présentes dans le lisible PDF. En Allemagne, il est exigé a minima que toutes les informations obligatoires de la facture soient présentes dans le fichier XML de données de factures.

Principe n° 3 : le fichier de données structurées contient en priorité des informations nécessaires pour l'automatisation du traitement de la facture chez le destinataire. Par conséquent, il peut ne pas contenir certaines informations présentes dans la représentation lisible PDF de la facture, notamment si elles ne sont pas exploitables ou généralement pas exploitées automatiquement par le destinataire.

Principe n° 4 : l'émetteur de la facture ou l'entité pour le compte de laquelle la facture est créée en cas de mandat de facturation, **garantit la cohérence des informations de la facture mixte**, c'est-à-dire que toute information présente dans le fichier de données structurées doit être présente et conforme à celle de la représentation lisible PDF (données identiques).

Principe n°5: le fichier de données structurées est conforme à la Norme Sémantique Européenne (y compris à la méthodologie des spécifications d'usage et des extensions), et est implémenté dans une syntaxe de la Norme EN 16931, précisée dans la documentation. La syntaxe de référence est UN/CEFACT SCRDL CII XML, mais d'autres syntaxes pourront être implémentées pour satisfaire une meilleure interopérabilité avec les usages sur les factures électroniques de données. Cela inclut les espaces de noms utilisés dans la structure XML telle que publiée par l'UN/CEFACT³.

Principe n°6: le destinataire utilise les informations qu'il souhaite pour son traitement de facture. Il peut utiliser tout ou partie des informations contenues dans le fichier de données structurées. Il peut également n'utiliser que le lisible PDF pour ses traitements. Quel que soit son choix, dans le cadre de sa documentation de contrôle interne et de piste d'audit, il est recommandé qu'il documente la façon dont il utilise les informations de la facture mixte et leur provenance (soit du fichier de données structurées, soit du lisible PDF), ainsi que le processus de gestion des écarts, par exemple :

- Utilisation des données du composant XML en premier lieu pour l'automatisation des traitements.
- En cas d'écart de rapprochement, utilisation du lisible PDF pour identifier les erreurs.

² De façon optionnelle, le PDF/A-4f (ISO 19005-4, basé sur PDF 2.0 ISO 32000-2:2020) est autorisé.

³ UN/CEFACT: XML Naming and Design Rules Technical Specification V3.0





 En cas de constatation d'incohérence de données (au sein du fichier de données structurées, ou entre le fichier de données structurées et le lisible PDF), identification d'un processus de résolution en collaboration avec l'émetteur de la facture (à commencer par le rejet de la facture et la demande d'une facture cohérente).

Principe n°7: l'émetteur produit un modèle (template) unique de facture, contenant toutes les informations dont il dispose, dont un maximum sous forme de données exploitables, y compris des informations propres à son activité, à destination de tous ses clients, charge à eux d'utiliser les informations qui sont utiles à leur traitement (comptabilisation, gestion de la TVA, validation, paiement).

Principe n°8 : Factur-X s'appuie sur des profils de données qui doivent permettre de guider les émetteurs de factures dans la priorisation de la gestion de leurs données de facturation sous forme structurées. Ces profils sont basés sur le modèle des données métiers identifiées dans la Norme Sémantique Européenne, et permettent une évolution vers un fichier de données structurées de plus en plus complet. Ainsi, 5 profils sont identifiés, plus de profil dit « de référence » XRECHNUNG :

- Profil Minimum (MINIMUM): contient les données minimums dont la plupart doivent obligatoirement être présentes dans le fichier de données structurées (et dont certaines peuvent être conditionnelles à l'existence même de la donnée, comme le numéro de TVA intracommunautaire du fournisseur qui est obligatoire si le fournisseur en a un).
- Profil Basic hors lignes (BASIC WL): Profil MINIMUM augmenté d'un certain nombre de données additionnelles qui sont en général nécessaires à l'automatisation du processus de facturation chez les clients. Ces données peuvent être facultatives ou conditionnelles en fonction de la transaction commerciale sous-jacente. Ce profil n'inclut pas les données de détail de lignes de facturation, mais il contient tous les champs obligatoires au niveau document, y compris ceux sur lesquels des règles de gestion de la norme EN 16931 peuvent s'appliquer.
- Profil Basic (BASIC): Profil Basic hors lignes (BASIC WL) augmenté d'un certain nombre de données additionnelles des lignes. Il s'agit d'un sous-ensemble de la norme EN 16931, qui contient tous les champs obligatoires, y compris ceux sur lesquels des règles de gestion métiers de la norme EN16931 peuvent s'appliquer. Il s'agit d'une CIUS (Core Invoice Usage Specification = Spécifications d'usage) conforme à la Norme EN16931, c'est-à-dire pour laquelle toutes les règles de gestion de cette norme s'appliquent.
- **Profil EN 16931 (COMFORT):** Profil Basic (BASIC) augmenté de l'ensemble des données additionnelles de la Norme Sémantique Européenne, qui peuvent être facultatives ou conditionnelles. Ce profil est donc strictement conforme à la norme EN 16931, qui se concentre sur les éléments essentiels d'une facture électronique.
- Profil Etendu (EXTENDED): ce profil EXTENDED constitue une extension de la norme EN 16931 visant
 à prendre en charge les processus commerciaux complexes (c'est-à-dire les factures relatives à
 plusieurs livraisons ou lieux de livraison, des conditions de paiement structurées, des détails
 supplémentaires au niveau des articles pour faciliter l'entreposage, etc), ainsi que tous les cas
 métiers identifiés en France (rassemblés dans un sous ensemble EXTENDED FR B2B). Ceci inclut Ides
 listes de codes (metadata) au-delà de celles répertoriées dans les listes de codes de la Norme
 EN16931.
- Le profil de « référence » XRECHNUNG : ce profil a été inclus spécifiquement pour répondre aux besoins allemands, d'utiliser, pour le fichier structuré XML, une CIUS sous la seule responsabilité de KoSIT, l'agence centrale de coordination de l'Allemagne pour les spécifications d'usage (CIUS) de la facture électronique allemande "XRechnung". Celle-ci est définie comme le standard pour les factures électroniques émises à destination des administrations publiques allemandes, et ajoute essentiellement des règles de gestion spécifiques à la norme EN 16931 afin de se conformer aux lois et réglementations nationales. Le CIUS XRechnung est plus spécifique que le profil EN 16931 (COMFORT). Toute modification du CIUS XRechnung sous-jacent sera immédiatement disponible





pour l'utilisateur de Factur-X / ZUGFeRD en raison de la nature de référencement du profil XRECHNUNG. La spécification actuelle du standard XRechnung peut être trouvée ici : https://www.xoev.de/de/xrechnung, ainsi que des artefacts supplémentaires tels que des outils de validation, des schémas xsd et schematrons, des composants de visualisation et des instances de test disponibles sur https://github.com/itplr-kosit.

Les différents profils contiennent des données obligatoires, des données obligatoires sous condition (par exemple, un numéro de facture associée est obligatoire en référence à une facture d'avoir uniquement), et des données facultatives.

Toute donnée facultative de chaque profil peut être incluse ou non dans le fichier de données structurées de l'émetteur, à sa discrétion (en fait, en fonction de sa capacité à la fournir sous une forme structurée). Il n'y a aucune obligation de fournir dans le fichier XML de données structurées des informations facultatives, même si elles sont contenues dans la présentation lisible PDF.

4 Mode de sécurisation de Factur-X

La facture mixte (hybride) est un fichier PDF contenant au minimum un fichier attaché de données de facture structuré. A priori les 2 modes suivants peuvent être utilisés pour assurer l'authenticité de l'origine de la facture, l'intégrité de son contenu et sa lisibilité (cette dernière est native par nature, grâce à la représentation PDF):

- L'utilisation d'une signature électronique qualifiée ou d'un cachet électronique qualifié, appliqués sur l'enveloppe PDF.
- La mise en œuvre de contrôles documentés et permanent permettant d'établir une piste d'audit fiable entre la facture et la livraison de biens ou de services à laquelle elle se rapporte.

Même si le fichier de données structurées est complet, le mode EDI (correspondant à l'article 233, 2b de la Directive 2006-112-CE mise à jour avec la Directive 2010-45-UE) ne semble pas adapté à une utilisation dans le cadre d'une facture mixte (hybride), puisque le fichier échangé n'est pas un fichier entièrement structuré seul. Cependant, lorsque « AFRelationship » de factur-x.xml est « Alternative » ou « Source », ce mode peut être appliqué sur le composant factur-x.xml de l'instance de facture Factur-x.

De façon à respecter l'obligation d'archivage de la facture électronique originale telle que reçue, toute transformation de la facture mixte pour archivage, par exemple en un fichier PDF simple d'une part et un fichier structuré d'autre part, n'est pas recommandée, et potentiellement non autorisée par la réglementation nationale, comme en France en 2022, en particulier lorsque la facture mixte a été sécurisée par une signature électronique ou un cachet électronique.

5 Cohérence des informations entre présentations lisibles et structurées, piste d'audit et bonnes pratiques

5.1 Factur-X et pistes d'audit

Factur-X est composée d'un fichier structuré de données et d'un lisible sous format PDF. L'ensemble des informations présentes dans le fichier structuré doit être présent dans la représentation PDF, ce qui constitue un engagement de l'émetteur de la facture vis-à-vis du destinataire. Ceci s'applique également à la cohérence d'ensemble des informations contenues, notamment en ce qui concerne les calculs appliqués au sein de la facture (au niveau des lignes, du pied de facture et du détail de TVA).

En termes de traitement, le destinataire garde le choix des éléments qu'il souhaite utiliser pour traiter sa facture mixte. Ainsi, il peut décider d'utiliser uniquement le lisible PDF (par exemple parce qu'il n'est pas équipé pour extraire et utiliser les données jointes dans le fichier structuré). De même, il peut aussi décider





de privilégier les données structurées. Dans ce cas, en fonction de la richesse d'information présente dans le fichier structuré (donc du profil implémenté), le traitement de la facture peut reposer en partie sur les données structurées et en partie sur la représentation PDF complète. Il convient alors pour le destinataire de documenter et clarifier son processus de traitement, notamment en cas d'application de la piste d'audit fiable pour assurer l'authenticité de l'origine, l'intégrité du contenu et la lisibilité de la facture.

Dans ce dernier cas, la bonne pratique est la suivante :

- Pour les destinataires qui souhaitent s'appuyer en priorité sur la représentation PDF:
 - ✓ La documentation relative aux contrôles continus établissant une piste d'audit fiable doit indiquer clairement que le traitement des factures est basé sur l'utilisation des informations présentes dans la représentation PDF, ce qui implique que les données structurées ne sont pas prises en compte et sont donc ignorées.
- Pour les destinataires qui souhaitent s'appuyer en priorité sur les données structurées :
 - ✓ La documentation relative aux contrôles continus établissant une piste d'audit fiable doit indiquer clairement que le traitement des factures est basé sur l'utilisation des données structurées.
 - ✓ Dans le cas où le profil utilisé ne contient pas toutes les mentions obligatoires de la facture sous forme structurée (profils MINIMUM et BASIC WL), le traitement peut d'abord reposer sur la cohérence de ces informations avec les commandes et les réceptions (3 way match). Si ceci ne permet pas de comptabiliser et valider la facture, une procédure d'approbation peut être appliquée en utilisant la représentation PDF, par analogie avec la procédure connue pour les factures papier.
 - ✓ En cas d'absence de rapprochement et de validation automatique, un processus "classique" de gestion des divergences peut être appliqué manuellement, sur la base de la représentation lisible complète de la facture sous format PDF et, le cas échéant, sa comparaison avec les données structurées attachées.
 - ✓ En cas d'écart éventuellement constaté entre la représentation PDF et les données structurées, un processus de résolution avec le fournisseur doit être décrit, de façon à vérifier que le défaut ne s'applique pas sur les autres factures du même fournisseur et que ce fournisseur modifie son processus de façon à créer des factures conformes (donc cohérentes dans leur ensemble). Il s'agit essentiellement du même processus qui amène une entreprise à se rendre compte que certaines factures papier reçues contiennent des erreurs, soit au niveau de leur calcul, soit au niveau des informations obligatoires manquantes. La détection peut se faire à l'occasion des écarts de validation ou par analyse statistique sur échantillons.
 - ✓ Plus le profil utilisé est riche (et donc plus l'émetteur fournit d'informations de facture dans le fichier structuré), plus il est probable que le fichier structuré sera suffisant pour le traitement de la facture, même en cas de divergences de validation. Il est donc recommandé aux émetteurs de produire au moins le profil BASIC WL, mais il est fortement recommandé de commencer par le profil BASIC ou le profil EN 16931 (COMFORT).

Au-delà de ces recommandations de bonnes pratiques de traitement des factures mixtes (hybrides), il est aussi possible d'utiliser des outils complémentaires pour améliorer notamment les processus de contrôles, en particulier :

• En utilisant un outil de visualisation des données structurées (comme ce qui est pratiqué pour des factures électroniques structurées complètes), il est possible d'examiner de visu la cohérence entre les données présentes dans le fichier structuré et les informations présentes dans la représentation PDF.





 En utilisant un outil de vérification de cohérence entre les données présentes dans le fichier structuré et les informations présentes dans la représentation PDF, il est possible par exemple de vérifier que chaque donnée du fichier structuré est présente dans la représentation PDF.

5.2 Bonnes pratiques en matière de présentation du lisible PDF

De façon à faciliter le traitement automatisé chez les clients, et notamment à faciliter le contrôle de cohérence entre les informations présentes dans le fichier structuré et le lisible pdf, il est recommandé de présenter les factures suivant 2 modèles principaux (exemples joints en annexe 2 et dans l'excel référencé en annexe 1):

- Une facture mono-page, traditionnelle :
 - ✓ entête avec l'ensemble des références nécessaires apparaissant de façon structurée : qualifiant / nom de la donnée, puis donnée apparaissant de façon détachée, sous forme de liste (tabulée).
 Il convient d'éviter le texte libre intégrant l'ensemble des informations en son sein.
 - ✓ Lignes organisées en colonnes
 - ✓ Pied de page avec le détail de TVA
- Une facture multi page composée :
 - √ d'une première page contenant toutes les informations d'entête et pied (telles que dans une facture mono-page, mais sans les lignes)
 - √ de pages additionnelles composées des informations de ligne, organisées en colonne

5.3 Spécifications d'usage (Factur-X 1.0 / ZUGFeRD 2.1 notamment)

Tout comme la Norme EN 16931, il existe des spécifications d'usage applicables pour certaines communautés et pour des profils dédiés (comme par exemple X-Rechnung). Il existe aussi **2 différences d'utilisation de Factur-X entre la France et l'Allemagne** qui sont précisées dans les chapitres suivants, mais qu'il est utile de rassembler dans ce chapitre pour une meilleure compréhension :

- Sur l'XMP et la relation de données, chapitre 6.2.2, pour les profils BASIC, EN 16931 et EXTENDED
 - En France les valeurs « Data », « Source » ou « Alternative » sont autorisées
 - ✓ En Allemagne, seule la valeur « Alternative » est autorisée pour des raisons juridiques, ce qui impose que toutes les informations de facture présentes dans la représentation lisible PDF doivent être présentes dans le fichier XML, potentiellement sous forme de texte libre.
- Pour la codification du type de document (BT-3), tel que noté en 7.3.2 et 7.2.1 :
 - ✓ En France, le type de document est libre conformément aux codes possibles dans la Norme EN 16931, y compris pour les profils MINIMUM et BASIC WL. Pour CHORUSPRO, le code 751 ne peut être utilisé car il oblige à codifier des avoirs sous forme de facture négative, ce qui n'est pas supporté par CHORUSPRO.
 - ✓ En Allemagne, le type de document pour les profils MINIMUM et BASIC WL doit être uniquement 751, qui signifie « Informations sur les factures à des fins comptables ».

6 L'enveloppe PDF/A-3 et le fichier XML attaché

Depuis fin 2005, le PDF/A est la version normalisée ISO utilisé pour l'archivage à long terme des documents au format PDF. Il est maintenant largement accepté dans tous les secteurs et a été adopté par de nombreux utilisateurs.





À l'heure actuelle, ISO a publié trois parties de la norme PDF/A : PDF/A-1 ou ISO 19005-1, PDF/A-2 ou ISO 19005-2 et PDF/A-3 ou ISO 19005-3. Pour tenir compte des évolutions technologiques dans le monde de l'informatique, ISO a clairement indiqué que ces différentes parties ne deviendraient jamais invalides et que chaque nouvelle partie définit de nouvelles fonctionnalités utiles. PDF/A-1 (ISO 19005-1) et PDF/A-3 (ISO 19005-3) ont été respectivement adoptées en 2005 et 2012.

Comparé au PDF/A-2, le PDF/A-3 offre une fonctionnalité supplémentaire : les utilisateurs peuvent embarquer un fichier, quel que soit son format, dans un PDF/A-3. En améliorant la nature du PDF/A de telle sorte qu'il ne serve pas seulement à l'archivage long terme, mais également comme un container, les besoins des entreprises, des autorités et des éditeurs de logiciels sont satisfaits. Le PDF/A-3 permet, entre autres utilisations, l'envoi et la réception de factures avec un fichier XML pour intégration.

Dans la facture mixte, le PDF/A-3 est défini comme un format de transport. Il est distingué par trois principales caractéristiques :

- Les données de la facture sont représentées visuellement au moyen d'un document compatible avec le format PDF/A-3. Ce document présente la facture dans sa forme lisible par l'œil humain et peut être archivé pour une longue période. Dans le même temps, sa compatibilité avec le PDF/A garantit également une haute qualité technique de la facture, ce qui élimine virtuellement les erreurs d'interprétation ou de présentation.
- 2. Certaines données de la facture, formatées en syntaxe XML, sont embarquées dans le fichier PDF/A (avec une relation à l'ensemble du document grâce à un dictionnaire de spécification de fichier), ceci permettant une lecture automatique des données. Dans la version actuelle de la Factur-X, seul un fichier de données structurées contenant les données de la facture peut être référencé comme tel par document PDF/A-3 (nommé "factur-x.xml" ou "xrechnung.xml"). Il est bien évidemment possible d'utiliser le PDF/A-3 comme « container » de plusieurs fichiers, permettant ainsi d'attacher et de regrouper des informations supplémentaires pour la validation de la facture.
- 3. L'utilisation d'un schéma d'extension XMP (Extensible Metadata Platform) spécifique et de métadonnées XMP associées permet de garantir la conformité du PDF/A-3 à Factur-X. Le standard PDF/A nécessite l'intégration de la définition d'un schéma et de métadonnées dans le document. En complément des propriétés du PDF/A et du niveau de conformité, les métadonnées incluent également l'identification du document comme étant une Factur-X. Outre la version du standard Factur-X, le profil de données utilisé (MINIMUM, BASIC WL, BASIC, EN 16931, EXTENDED ou XRECHNUNG) est également répertorié ici.

Le PDF/A-3 est le support idéal pour les factures mixtes car il permet aux utilisateurs d'envelopper des ou les données de facture sous format XML dans une représentation lisible PDF texte tout en liant les métadonnées (listes de codes) de façon standardisée.

Le document PDF/A-3 doit suivre la structuration interne suivante pour être conforme au standard :

- La structure doit être compatible avec le PDF/A-3, c'est-à-dire que le document original est d'ores et déjà compatible avec le PDF/A-3 sans les données embarquées (à commencer par le fichier de données de factures xml). Le niveau de conformité (c'est-à-dire 3a, 3b ou 3u) n'a pas d'importance. Toutefois, il est recommandé (et c'est même une bonne pratique) d'utiliser le niveau 3a afin d'assurer l'accessibilité aux personnes aveugles ou malvoyantes.
- Le fichier de données de facture structuré sous syntaxe XML doit être embarqué via un type de relation « Alternative » pour l'Allemagne, ou également « Data » ou « Source » en France en corrélation avec l'ensemble du document.
- La présence d'un schéma d'extension XMP spécifique doit décrire le document comme étant une facture conforme au standard Factur-X. Les métadonnées XMP pertinentes doivent également être présentes.





Il n'y a pas de convention concernant le nommage des documents PDF eux-mêmes.

6.1 Une structure conforme au PDF/A-3

Un document conforme au PDF/A-3 doit satisfaire aux exigences de la norme ISO 19005-3. Elle décrit les différences et restrictions fondamentales d'un fichier A-3 basé sur la norme ISO 32000-1 sous-jacente, également connue sous le nom de PDF 1.7. Les principales exigences sont déjà prises en compte dans les standards précédents à savoir le PDF/A-1 et le PDF/A-2.

Les fonctionnalités les plus importantes d'un fichier PDF/A comparé à un document PDF arbitraire sont les suivantes :

- Il doit contenir une mention, sous la forme d'un schéma d'extension XMP, qui contient explicitement les propriétés du PDF/A et le niveau de conformité.
- Toutes les métadonnées doivent être embarquées en XMP. Le schéma XMP utilisé peut être choisi parmi la multitude de schémas prédéfinis. Sinon, un schéma distinct doit être créé et doit toujours être embarqué avec les métadonnées.
- Toutes les polices utilisées doivent être intégrées dans le fichier PDF/A. A des fins d'optimisation, il est également possible d'intégrer uniquement les sous-ensembles des glyphes effectivement utilisés, au lieu de polices complètes.
- Aucun fichier externe tel que des films, des fichiers audio ou d'autres fichiers binaires ne doit être embarqué, à moins que le mécanisme de conformité A-3 décrit ultérieurement ne soit utilisé.
- Des éléments actifs ne doivent pas non plus être présents dans le PDF/A. Cela comprend le JavaScript pour les actions ou Flash pour les animations, par exemple.
- Seuls des formats d'image précisément définis peuvent être embarqués. Cela comprend les formats CCITT Groupe 3 et Groupe 4, JBIG2, JPEG et JPEG2000.
- Le document ne doit contenir aucun chiffrement ou autre contrôle d'autorisation. Le Digital Rights Management (DRM) est interdit.

6.2 L'embarquement du fichier XML

Les données de facturation en XML sont embarquées en utilisant le dictionnaire de spécification de fichier. Pour cela, un type MIME valide doit être spécifié pour le document à embarquer. Le type MIME pour Factur-X est toujours text/xm1.

Le dictionnaire de flux de fichier embarqué doit contenir une clé Params. Params fait référence à un dictionnaire contenant a minima une ModDate indiquant la date de dernière modification du fichier embarqué.

Le document embarqué doit également être inclus dans l'arborescence d'objet Names afin de permettre aux outils PDF compatibles d'afficher le fichier avec les données complémentaires.

Plusieurs fichiers peuvent être encapsulés dans un document au format PDF/A-3, permettant ainsi d'associer des documents relatifs à la facture avec le document de données de la facture dans le PDF/A-3. Pour identifier, au niveau du PDF, le document attaché comme fichier de données de la facture, le nom de celui-ci doit être inclus dans l'attribut de métadonnée correspondant.

Le fichier XML est toujours attaché avec le nom « factur-x.xml ». La seule exception est pour le profil XRECHNUNG, pour lequel le nom doit être « xrechnung.xml ». Il est également possible d'attacher d'autres documents comme fichiers additionnels justificatifs.





6.2.1 <u>La relation d'embarquement</u>

Dans le standard PDF/A-3, un fichier embarqué peut fondamentalement faire référence à la totalité du document PDF (au niveau du document) ou à une page particulière (au niveau d'une page). Indépendamment du type de relation, le dictionnaire de spécification du fichier peut être trouvé soit dans le dictionnaire Document, soit dans le dictionnaire Page. Le lien de relation est établi par l'utilisation d'un tableau appelé AF (pour Fichier Associé) qui est intégré dans les dictionnaires respectifs et contient une référence au dictionnaire de spécification du fichier.

Dans le standard Factur-X 1.0, les données structurées de facture sont toujours fournies dans le fichier « factur-x.xml » ou bien « xrechnung.xml » pour le profil de référence XRECHNUNG (voir chapitre 7.7), attaché dans le document PDF/A-3. Le « niveau document » est de ce fait le type de relation qui devra être choisi. Ceci n'affecte en rien la capacité d'attachement d'autres documents et fichiers justificatifs.

6.2.2 La relation des données

Outre le type de relation d'embarquement, la norme ISO 19005-3 impose de préciser une relation des données, à savoir la relation entre le document embarqué et la partie PDF, à savoir la visualisation. Cette relation des données est exprimée par l'étiquette AFRelationship et peut contenir l'une des valeurs suivantes :

- Data Le document embarqué contient des données qui sont utilisées pour la représentation visuelle dans la partie PDF, par exemple un tableau ou un graphique.
- Source Le document embarqué contient les données source pour la représentation visuelle qui en découle dans la partie PDF, par exemple un fichier PDF créé à partir d'une transformation XSL depuis un fichier source XML (embarqué) ou le fichier MS Word à partir duquel le fichier PDF a été créé.
- Alternative Cette relation de données devrait être utilisée si les données embarquées sont une représentation alternative du contenu PDF.
- Supplement Cette relation de données est utilisée si le fichier embarqué ne sert ni comme source, ni comme une représentation alternative, mais que le fichier contient des informations complémentaires, par exemple sur traitement automatique facilité.
- Unspecified ce terme de relation de données s'applique lorsqu'aucune des relations de données ci-dessus ne s'applique, ou lorsqu'il existe une relation de données inconnue.

Note:

L'indication de la relation de données n'entraîne pas de conséquences techniques à l'intérieur du fichier PDF. En particulier, cela signifie qu'identifier une relation de données Source, par exemple, n'indique pas que le contenu des données embarquées et l'image de la facture sont techniquement les mêmes. Elle donne plutôt au destinataire de la facture une indication sur la façon dont on peut interpréter les données embarquées.

Si la représentation visuelle PDF contient plus d'information que le fichier structuré de données (notamment pour les profils Minimum et Basic WL), la valeur Data doit être utilisée. Ceci permet d'indiquer que le fichier structuré contient des informations qui sont présentes à l'identique dans la représentation visuelle PDF pour permettre un traitement automatisé.

Si la représentation visuelle a été créée à partir du fichier structuré de données de facture sous syntaxe XML, la valeur Source peut être utilisée. Ceci permet d'indiquer que le fichier source est le fichier structuré de données de facture sous syntaxe XML et que la représentation visuelle, qui contient donc les mêmes informations que le fichier structuré, est construite à partir de ce fichier de données (« factur-x.xml » ou bien « xrechnung.xml »).

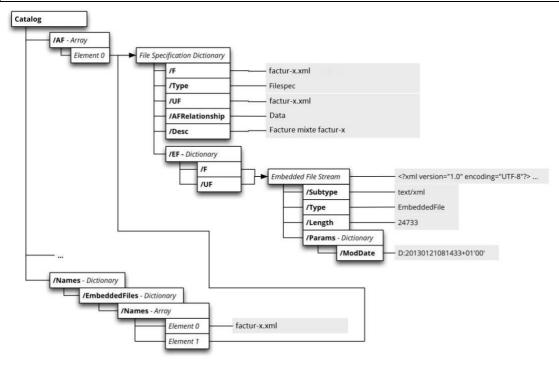




Enfin, si le fichier structuré de données de facture sous syntaxe XML et la représentation visuelle PDF contiennent les mêmes informations et constituent donc 2 représentations alternatives d'un même contenu identique de la facture, la valeur « Alternative » doit être utilisée. Ceci permet d'indiquer que le contenu des deux représentations est le même et que le fichier XML est simplement une autre forme ou une forme alternative, indépendante de la représentation visuelle, qui permet le traitement par une machine (copie du document avec un contenu identique). Pour l'utilisation de Factur-x 1.0 en Allemagne, c'est ce mode de relation qui doit être utilisé, en liaison avec les profils autorisés BASIC, EN 16931, EXTENDED et XRECHNUNG.

Profil / AF Relation	France	Allemagne
MINIMUM	Data	Data
BASIC WL	Data	Data
BASIC	Alternative, Source, ou Data	Alternative
EN 16931	Alternative, Source, ou Data	Alternative
EXTENDED	Alternative, Source, ou Data	Alternative
XRECHNUNG	N/A	Alternative

Le diagramme ci-dessous met en évidence la structure utilisant l'exemple d'une Factur-X. Le fichier facture embarqué porte le nom factur-x.xml. Le tableau AF fait partie des dictionnaires de document (directement sous la racine), ce qui explique pourquoi le fichier facture fait toujours référence à l'ensemble du document. La relation des données est Data, à savoir que la facture de données XML permet d'extraire des données contenues dans la représentation en PDF.



Structure du PDF/A-3 pour le fichier embarqué en XML Factur-X





<u>Note</u>: il est aussi admis dans la norme PDF/A-3 d'insérer un ou deux niveaux « /Kids » entre « /EmbeddedFiles » et « /Names », ce que font certains outils de création de fichiers PDF/A-3. Il est donc important d'accepter aussi cette arborescence en import. Pour plus de détail, voir la norme PDF 1.7, chapitre 3.8.5 (https://www.adobe.com/content/dam/acom/en/devnet/acrobat/pdfs/pdf reference 1-7.pdf).

6.3 Le schéma d'extension PDF/A de la facture mixte

Si les attributs des métadonnées sont spécifiques à un utilisateur (à savoir qu'elles ne sont pas incluses dans les schémas XMP déclaré dans le standard PDF/A), un schéma de métadonnées séparé doit être défini pour que les métadonnées soient incluses en toute conformité avec le standard PDF/A. Cette définition du schéma est compatible avec les conventions pour les schémas d'extension PDF/A. En plus de la forme spécifique des métadonnées, le schéma d'extension doit également être embarqué dans chaque document PDF/A. Faire simplement référence à une forme de stockage externe n'est pas suffisant.

Un schéma d'extension correspondant est défini pour l'utilisation de documents facture en conformité avec Factur-X.

6.3.1 Schéma d'extension pour Factur-X 1.0

Les propriétés du schéma d'extension sont les suivantes :

Propriété	Valeur	Description
Nom du schéma d'extension	Factur-X PDFA Extension Schema	
URI	urn:factur-x:pdfa:CrossIndustryDocument :invoice:1p0#	L'utilisation du "#" à la fin de l'URI doit être noté!
Préfixe du schéma	fx	Préfixe du namespace

Propriétés d'un schéma d'extension XMP.

Veuillez noter que le numéro de version dans l'URI du schéma d'extension PDF/A n'est pas lié au numéro de version de la spécification des données XML. Le numéro de version de l'extension indique exclusivement la version du schéma d'extension.





Le tableau ci-dessous montre les champs du schéma d'extension :

Champ	Description	Exemple
fx:DocumentType	Pour les Factur-X, le type de document contient toujours la valeur INVOICE	INVOICE
fx:DocumentFileName	Le nom du fichier du document de données embarqué doit être identique à la valeur indiquée dans l'étiquette F dans le dictionnaire de spécification de fichier. Pour Factur-X, la valeur attendue est factur-x.xml	factur-x.xml
fx:Version	La version du schéma XML pour les données de la facture	1.0
fx:ConformanceLevel	Le profil des données de facture XML utilisé en conformité avec les spécifications de Factur-X (valeur possible : MINIMUM, BASIC WL, BASIC, EN 16931, EXTENDED, XRECHNUNG)	EXTENDED

Champs du schéma d'extension XMP

Exemple:

Un exemple de document (dans le cas présent avec les données de facture) illustre comment le schéma d'extension est utilisé dans un document PDF.

Il est à noter qu'il est aussi possible de l'écrire de la façon suivante :

```
<rdf:Description xmlns:fx="urn:factur-x:pdfa:CrossIndustryDocument:invoice:1p0#"
    fx:ConformanceLevel="BASIC"
    fx:DocumentFileName="factur-x.xml"
    fx:DocumentType="INVOICE"
    fx:Version="1.0"
    rdf:about=""/>
```

Note : L'URN (Uniform Resource Name) du schéma d'extension doit se terminer avec le caractère « # ».

6.3.2 Pour mémoire : Schéma d'extension PDF/A pour ZUGFeRD 2.0

Bien que marquée comme dépréciée, la version actuelle de ZUGFeRD prend toujours en charge les paramètres des métadonnées XMP pour la spécification ZUGFeRD 2.0. Cela peut changer dans une future version de la norme. Sinon, les mêmes règles s'appliquent, comme indiqué au chapitre 6.3.





Propriété	Valeur	Description
Nom du schéma d'extension	ZUGFeRD PDFA Extension Schema	
URI	urn:zugferd:pdfa:CrossIndustryDocument :invoice:1p0#	L'utilisation du "#" à la fin de l'URI doit être noté !
Préfixe du schéma	zf	Préfixe du namespace

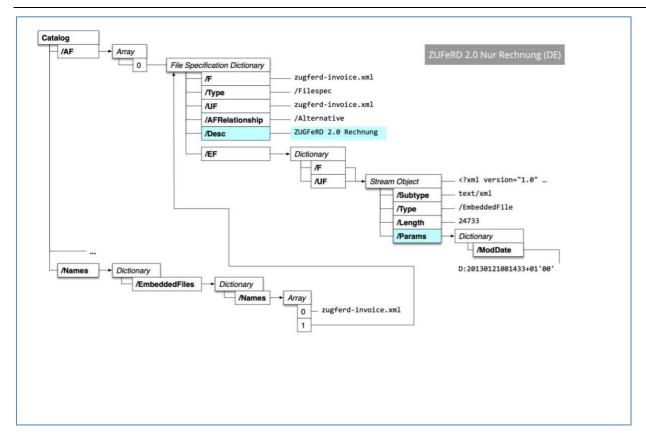
Champ	Description	Exemple
zf:DocumentType	Pour les factures ZUGFeRD, le type de document contient toujours la valeur INVOICE	INVOICE
zf:DocumentFileName	Le nom du fichier du document de données embarqué doit être identique à la valeur indiquée dans l'étiquette F dans le dictionnaire de spécification de fichier. Pour ZUGFeRD 2.0, la valeur attendue est zugferd-invoice.xml	zugferd-invoice.xml
zf:Version	La version du schéma XML pour les données de la facture	2p0
zf:ConformanceLevel	Le profil des données de facture XML utilisé en conformité avec les spécifications de ZUGFeRD (valeur possible : MINIMUM, BASIC WL, BASIC, EN 16931, EXTENDED)	EXTENDED

Exemple:

Un exemple de document (dans le cas présent avec les données de facture) illustre comment le schéma d'extension est utilisé dans un document PDF.







6.4 L'embarquement de fichiers additionnels

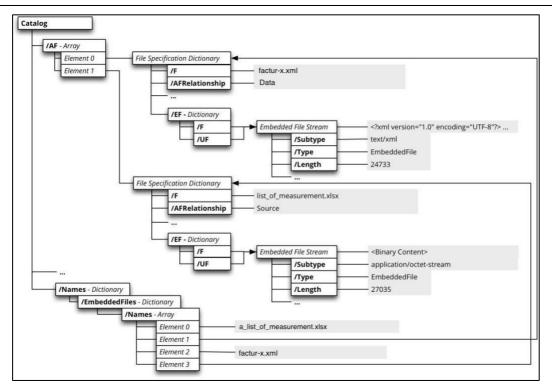
En plus du fichier de facture en XML, le standard PDF/A-3 permet également d'embarquer d'autres fichiers complémentaires. Pour cela, seul le type MIME du fichier en question nécessite d'être spécifié. Par conséquent, il est possible d'attacher des fichiers du type suivant : des feuilles de calcul contenant des opérations et des dimensions (XLSX, ODS, etc...), des dessins CAO (PDF, DWG, etc...) ou d'autres fichiers XML qui sont attachés techniquement à la facture ou qui peuvent être pertinents pour la vérification du contenu de la facture.

Le standard Factur-X n'oblige pas d'enregistrer ou de stocker explicitement d'autres métadonnées pour les fichiers attachés additionnels à celui constitutif des données de factures, car l'attachement dans le document PDF/A-3 est conforme aux exigences de la norme ISO. Cela signifie que la facture mixte ne précise aucune structure de métadonnées XMP pour les fichiers qui ne sont pas représentatifs des données de facture.

La figure ci-dessous montre la structure de métadonnées XMP dans un fichier PDF/A-3, dans lequel un fichier MS excel nommé « list of measurement.xls » est ajouté, en complément du fichier « factur-x.xml ».







Structure du PDF/A-3 pour le fichier embarqué en XML Factur-X et un fichier compélmentaire

<u>Note</u>: il est aussi admis dans la norme PDF/A-3 d'insérer un ou deux niveaux « /Kids » entre « /EmbeddedFiles » et « /Names », ce que font certains outils de création de fichiers PDF/A-3. Il est donc important d'accepter aussi cette arborescence en import. Pour plus de détail, voir la norme PDF 1.7, chapitre 3.8.5 (https://www.adobe.com/content/dam/acom/en/devnet/acrobat/pdfs/pdf reference 1-7.pdf).

En termes de pièce jointe, seuls les formats suivants peuvent être utilisés :

- PDF
- TXT
- GIF
- TIFF
- JPG
- CSV
- JSON

XML

Certaines de ces pièces justificatives supplémentaires pourraient être des représentations complémentaires ou additionnelles des données de la facture dans d'autres formats (par exemple EDIFACT). Le nom d'une représentation complémentaire de la facture en UBL ou EDIFACT doit alors être :

- Pour une représentation EDIFACT : factur-xedifact.edi (qui est un fichier TXT).
- Pour une représentation UBL : factur-xubl.xml.





6.5 Logos pour identifier le profil Factur-X

De façon à permettre d'identifier rapidement que la facture est une factur-X, et de visualiser son profil, des logo pastilles sont proposés et peuvent être ajoutés sur la présentation PDF (cf exemples) :

f _x _m	Profil MINIMUM
f _{x,w}	Profil BASIC WL
fx.b	Profil BASIC
fx.n	Profil EN 16931
f _{x,e}	Profil EXTENDED

Ces logos pastilles sont libres de droits et peuvent être utilisés librement.

6.6 Maintenance et artefacts de validation de Factur-X 1.0

Le standard Factur-X nécessite un processus de maintenance afin de prendre en compte les évolutions des pratiques commerciales et de la réglementation, notamment en ce qui concerne le contrôle transactionnel continu qui entraîne de nouvelles obligations d'envoi, de réception et de déclaration fiscale.

Le principe général du standard Factur-x est de minimiser l'impact sur les flux et les solutions existantes. En outre, des artefacts de validation sont fournis dans le « package » Factur-x, tels que xsd et schematron pour les différents profils (à l'exception du profil de référence XRECHNUNG, voir 7.7), qui pourraient nécessiter des mises à jour uniquement pour la correction de bugs.

Pour autant que la compatibilité ascendante soit maintenue pour de standard Factur-x, c'est-à-dire que les factures électroniques sous format Factur-X émises dans le respect d'une version antérieure de la documentation Factur-X restent valables pour la dernière documentation Factur-x 1.0, le versionning présent dans les factures électroniques sous format Factur-X reste 1.0 :

- dans l'XMP "fx:version",
- et dans BT-24 du fichier factur-x.xml (identifiant de spécification, par exemple pour le profil BASIC : urn:cen.eu:en16931:2017#compliant#urn:factur-x.eu:**1p0**:basic).

En conséquence, les artefacts de validation doivent être mis à jour à la dernière version, afin de s'assurer que les factures électroniques sous format Factur-x émises en application de la dernière version de Factur-x 1.0 ne seront pas rejetées par erreur. Le versionning des artefacts de validation suit le versionning de la documentation du standard Factur-x, qui est 1.0.06 pour la version actuelle. Si une mise à jour urgente est nécessaire, par exemple pour la correction d'un bug ou la mise à jour de la liste de codes de la norme EN 16931, la version sera modifiée en ajoutant un troisième niveau de numérotation : 1.01.06.01,

Le dernier artefact de validation se trouve sur sur un lien Gitlab disponible sur les sites du FNFE-MPE et du FeRD.

A titre d'exemple, l'artefact de validation 1.0.06.02 signifie la deuxième version des artefacts de validation de la version 06 de la documentation Factur-x 1.0.





7 Présentation et affectation des données du modèle sémantique par profil

7.1 Norme Sémantique Européenne, syntaxe UN/CEFACT XML D16B

7.1.1 Principe de la norme sémantique : 1 facture relative à 1 livraison sur 1 commande

Les profils de données du standard Factur-X sont directement issus de la Norme Sémantique Européenne de la facture électronique et s'appuie donc aussi sur les hypothèses retenues.

Parmi elles, une règle importante est que la Norme Sémantique Européenne a été construite autour de l'hypothèse que les factures doivent faire référence à une seule livraison et une seule commande. La conséquence pratique est qu'il n'y a pas de référence à la commande ou à la livraison en ligne de facture.

La documentation de la Norme Sémantique Européenne EN16931 est nécessaire pour disposer notamment de l'ensemble des règles de gestion détaillées, ainsi que des exemples d'implémentation du profil EN 16931 (Comfort).

Elle est disponible sur les sites du FNFE-MPE (<u>www.fnfe-mpe.org</u>) et du FeRD (<u>www.ferd.net.de</u>) respectivement.

7.1.2 Extensions et fichiers attachés autres que le fichier structuré de données de facture

La Norme Sémantique Européenne a prévu la possibilité de construire des extensions au-delà de la Norme. C'est dans ce cadre que le standard Factur-X intègre un profil « EXTENDED », qui est présenté dans des documents attachés (description excel et appendice technique), qui permet notamment de gérer les factures multi-livraisons et multi-commandes, des échéanciers de paiements vers de multiples bénéficiaires, des retenues à la source, ...

Le standard Factur-X a vocation à pouvoir embarquer tout type d'extension à la Norme Sémantique, dans la mesure où elle est implémentée dans la syntaxe UN/CEFACT XML D16B et où elle respecte la méthodologie d'extension de la Norme Sémantique européenne, ce qui laisse toujours la possibilité pour le destinataire de n'utiliser que les données de la Norme Sémantique qui l'intéressent.

Enfin, il est aussi envisageable d'ajouter d'autres fichiers, dans le respect des règles énoncées aux chapitres précédents, y compris des fichiers additionnels dans des syntaxes différentes (relevés de consommation, fichier de facture EDIFACT sectorielle plus détaillée, ...), leur utilisation et opposabilité relevant de la stricte relation bilatérale entre le fournisseur et le client.

7.1.3 Spécifications d'usage et conformité avec les exigences du secteur public (ChorusPro)

La Norme Sémantique Européenne prévoit la possibilité de mettre en place des « Spécifications d'usage » (CIUS = Core Invoice Usage Specification), dont l'objet est de rendre plus stricte les règles de gestion, par exemple en rendant obligatoire des éléments facultatifs, en enlevant des éléments facultatifs qui n'ont pas d'application sur le périmètre considéré, en restreignant des listes de code.

Dans le cadre de Factur-X, un certain nombre de spécifications d'usage ont été intégrées de façon à ce que Factur-X puisse être directement conforme aux exigences du secteur public, notamment quant à la présence potentiellement exigée du numéro de SIRET du client public, du « Service Exécutant » et de l'Engagement Juridique (qui correspond au numéro de commande).

7.1.4 Cardinalités

L'ensemble des données constituant le format de données structurées est présenté ci-dessous par profil. Les données sont organisées suivant la structure de la syntaxe UN/CEFACT XML qui implémente la norme sémantique européenne, composé de données « métier » (numérotées en commençant par « BT- ») et de





groupes ou sous-groupes de données métiers (numérotés en commençant par « BG- »). Un statut associé à ces données, groupes ou sous-groupes permet de préciser les conditions d'utilisation d'une donnée :

- Obligatoire : la donnée devra toujours être présente dans le format de données structurées
- Obligatoire Si: la donnée est présente dans le format de données structurées sous condition (par exemple, suivant la règle de gestion « si le bloc est présent alors la donnée doit obligatoirement être présente », ou bien « si la facture n'est pas hors champ de TVA alors le bloc « ventilation de TVA » doit être présent », ...)
- Facultative fortement recommandé : la donnée peut être présente dans le format de données structurées et est généralement demandée par le client
- Facultative : la donnée peut être présente dans le format de données structurées, mais cela est laissé au choix de l'émetteur de la facture

A ces statuts s'ajoute un critère de répétabilité (exemple d'une ligne de facture) :

 Répétable : la donnée, le groupe ou le sous-groupe pourra être répété plusieurs fois dans un même fichier de données structurées

Certaines de ces données font l'objet d'un ou plusieurs attributs permettant de les qualifier (par exemple un attribut précisant le référentiel d'identification d'une donnée, comme par exemple le SIREN pour une identification légale en France).

Chaque profil fait l'objet d'une description définie dans un schéma xsd jointe en annexe, qui est aussi décrite dans ce document pour les profils Minimum et Basique.

La codification de la cardinalité des données est la suivante :

- 1..1 : donnée ou bloc obligatoire, non répétable
- 0..1 : donnée ou bloc facultatif, non répétable
- 0..n : donnée ou bloc facultatif et potentiellement répétable
- 1..n: donnée ou bloc obligatoire et potentiellement répétable

7.1.5 Types de données

Chaque donnée du modèle sémantique correspond à un type de données qui en détermine le format, luimême basé sur un des quatre types primitifs suivants : Binary (binaire), Date, Décimal, String (texte).

Les types de données sont alors les suivants (pour plus de détail, voir chapitre 6.5 de la Norme Sémantique EN 16931-1:2017 (E)) :

- Montant (Amount): il s'agit d'un type « Décimal » avec 2 chiffres après la virgule maximum, sans séparateur de millier, et avec le « . » comme séparateur décimal. Il peut être complété d'un attribut « Devise », si différent de la devise en entête. Exemple 10000.34
- Montant de prix unitaire : il s'agit d'un type « Décimal » avec 4 chiffres après la virgule maximum, sans séparateur de millier, et avec le « . » comme séparateur décimal. Il peut être complété d'un attribut « Devise », si différent de la devise en entête. Exemple 1000.3454
- Quantité (Quantity) : il s'agit d'un type « Décimal » avec 4 chiffres après la virgule maximum, sans séparateur de millier, et avec le « . » comme séparateur décimal. Exemple 10000.3454
- Pourcentage (Percentage): il s'agit d'un type « Décimal » avec 4 chiffres après la virgule maximum, sans séparateur de millier, et avec le « . » comme séparateur décimal. Pour appliquer ce pourcentage au montant auquel il s'applique, il convient, dans les calculs, de diviser la valeur du pourcentage indiqué par 100. Pour un taux de TVA à 20%, la valeur est donc de 20. Exemple 24.1234 pour un pourcentage de 24,1234 %





- Identifiant (Identifier) : il s'agit d'un type potentiellement composé de 3 champs texte (décrits dans la documentation détaillée) :
 - ✓ La valeur de l'identifiant (texte). Par exemple FR13456789321 pour un n° de TVA intracommunautaire
 - ✓ Un Schéma d'identification (Scheme Identifier), donnée obligatoire si plusieurs Schémas d'Identification sont possibles permettant de qualifier le référentiel de l'identifiant. Par exemple, le qualifiant « VA » permet de préciser que l'identifiant est un numéro de TVA intracommunautaire
 - ✓ Une version du Schéma d'identification (Scheme version Identifier), donnée facultative en texte
- Référence de Document (Document Reference) : il s'agit d'une donnée de type texte
- Date : les dates sont représentées sous la forme AAAAMMJJ
- Texte: texte libre, en type texte
- Code : il s'agit d'un code en type texte, qui est accompagné d'un attribut identifiant la liste dont il provient, et potentiellement de la version de la liste et de l'identifiant de l'agence publiant la liste.
- Objet Binaire (Binary Object) : il s'agit d'un type potentiellement composé de 3 champs :
 - ✓ Le contenu, obligatoire, en donnée binaire
 - ✓ Le type de fichier (Mime Code), en texte, à prendre dans une liste prédéfinie
 - ✓ Le nom du fichier (Filename), en texte

7.1.6 Gestion des avoirs

Il y a 2 façons de gérer des avoirs :

- « Facture négative » : Il s'agit d'une facture dont le total TTC est négatif, soit parce que la facture contient des lignes négatives dont la somme est supérieure en valeur absolue à la somme des lignes positives (cas notamment des factures avec reprise sur acompte ou estimation comme les factures d'énergie), soit parce qu'elle ne contient que des lignes négatives et annule en général ainsi une facture. Il s'agit donc d'un avoir, qui doit faire référence à la facture ou à la période à laquelle il se rattache. Au niveau des lignes, le prix unitaire est positif et ce sont les quantités qui sont négatives. Les règles de calcul restent les mêmes et conduisent à avoir des lignes négatives, puis des totaux négatifs (y compris le détail de TVA sur les bases HT et les montants de taxe). Dans ce cas, les montants des remises et charges sont aussi inversées (donc négatifs). Les types de document (donnée BT-3) qui peuvent ainsi faire l'objet de ce procédé sont ceux correspondant à des factures (donc pas des avoirs), à savoir 380 (facture commerciale, 384 (facture rectificative), 389 (facture d'autofacturation), 386 (facture d'acompte), et 751 (informations de facture pour comptabilisation).
- « Avoir » : ceci correspond aux documents « typés avoirs », c'est-à-dire 381 (avoir), 261 (avoir d'autofacture). Dans ce cas, l'ensemble des montants totaux de lignes ou de pied de page sont du même signe que la facture que l'avoir annule, ce qui n'empêche pas d'avoir des lignes dont le montant total est négatif, comme c'est possible sur une facture. Il n'est par contre pas possible (autorisé suivant la norme sémantique) d'avoir des avoirs négatifs, c'est-à-dire des avoirs dont le montant TTC est négatif. Si le type de document est utilisé pour codifier des avoirs, ils doivent donc disposer d'un total TTC positif.

En France, la pratique la plus répandue est de codifier un avoir qui annule une facture par le type « avoir ». Ainsi, l'ensemble des données de l'avoir sont les mêmes que ceux de la facture qu'il annule. Les seules modifications sont le numéro de facture d'avoir (qui doit suivre la séquence chronologique, comme les factures), la date de l'avoir, et le numéro de facture que l'avoir annule qui doit être renseigné (dans la représentation PDF et à compter du profil BASIC WL en donnée BT-25).





La représentation « facture négative » est utilisée lorsqu'elle résulte d'un calcul de facturation qui conduit à ce résultat, du fait de reprises sur factures antérieures (estimation, acomptes, consignes, palettes, ...).

Il s'agit en tout cas de la pratique choisie par Chorus Pro (avoirs annulant des factures en type 381 et acceptation de factures négatives lorsqu'elles résultent d'un calcul de facturation du fait de reprises).

Toutefois, il existe des pays en Europe qui pratiquent exclusivement la facture négative (même pour des avoirs annulant uniquement une facture).

7.1.7 Règle de calcul

La règle de calcul des factures (hors B2C) est la suivante :

- Au niveau de chaque ligne, le montant net de ligne (avant remise ou charge) est égal :
 - ✓ au prix unitaire (positif), le cas échéant divisé par la quantité de base du prix (donnée métier présente à partir du profil EN 16931 (COMFORT) BT-149 qui indique la quantité de chaque lot de produit vendu), multiplié par la quantité facturée (positive ou négative), arrondi à 2 décimales.
 - ✓ diminué du montant de la remise de ligne (BT-136)
 - ✓ augmenté du montant de la charge de ligne (BT-141)
- Ensuite, les totaux au niveau document s'organisent de la façon suivante :
 - ✓ Le total des montants nets de ligne (BT-106), égal à la somme des montants nets de lignes calculés ci-dessus
 - ✓ Le total hors taxes de la facture (BT-109), égal :
 - au total des montants nets de ligne (BT-106)
 - diminué du total des Remises au niveau document (BT-107)
 - augmenté du total des Charges au niveau document (BT-108)
 - ✓ Le total du montant de TVA (BT-110) est égal à la somme des montants de TVA (BT-117) par taux et type de TVA.

Le type de TVA permet de distinguer les différents cas où la TVA n'est pas applicable notamment. Le montant de TVA par taux correspond à la base hors taxes de chaque taux de TVA multiplié par le taux de TVA, divisé par 100 et arrondi à 2 décimales. La base hors taxe de chaque taux de TVA est égale à la somme des montants nets de ligne qui relèvent de ces mêmes taux et type de TVA, augmentée de la somme des montants nets de Charges de document (BT-108) qui relèvent de ces mêmes taux et type de TVA, diminuée de la somme des montants nets de Remises de document (BT-107) qui relèvent de ces mêmes taux et type de TVA.

- ✓ Le montant total TTC (BT-112) de la facture est égal à la somme du montant total hors taxes (BT-109) et du montant total de TVA (BT-110).
- ✓ Le montant d'acompte (BT-113) est égal au montant déjà payé avant établissement de la facture et qui viendra en déduction du montant TTC pour établir le Net à payer.
- ✓ Dans certains cas, il peut exister un montant d'arrondi (BT-114) à ajouter pour déterminer le montant à payer.
- ✓ Le montant net à payer (BT-115) est égal au montant total TTC (BT-112) diminué du montant d'acompte (BT-113), et le cas échéant augmenté du montant d'arrondi.





7.1.8 Règle d'arrondi dans les calculs

Les règles de calcul d'une Factur-X nécessitent un calcul d'arrondi à certaines étapes (dès qu'il y a multiplication ou division). La méthode d'arrondi est celle de la valeur la plus proche, avec la règle pour la détermination de la fraction résiduelle à 0,5 suivante :

- Pour les nombres positifs : arrondi à la valeur supérieure. Par exemple 13,455 arrondi à 2 chiffres donne 13,46.
- Pour les nombres négatifs: arrondi à la valeur inférieure (de façon à ce qu'un arrondi de 2 nombres strictement opposés donne des nombres arrondis strictement opposés). Par exemple, -13,455 donne -13,46.

7.1.9 Gestion de la TVA

Pour chaque ligne de facture, il est nécessaire de qualifier la TVA applicable. Il existe plusieurs raisons qui conduisent à une absence de TVA ou une TVA ramenée à 0 dans la facture. Ainsi la codification des différentes catégories de TVA est la suivante :

- S: Taux de TVA standard (dont il faut ensuite indiquer le taux)
- Z: taux de TVA égal à 0. Ce cas ne s'applique pas en France, qui n'a pas de taux de TVA nul.
- E: Exempté de TVA. A utiliser si aucun autre des cas d'absence de TVA ne s'applique. Dans ce cas il
 convient d'indiquer dans le détail de TVA en pied la raison de l'exemption en faisant référence à la
 disposition fiscale qui s'applique.
- AE: Autoliquidation de TVA. Dans ce cas, la TVA est due par le client qui doit la déclarer et la régler directement à l'administration fiscale (en général, il procède simultanément à la déductibilité de la même TVA). La raison d'absence de TVA qu'il faut indiquer dans le détail de TVA en pied est « Autoliquidation ».
- K: Autoliquidation pour cause de livraison intracommunautaire. Il s'agit du mécanisme d'autoliquidation, mais qui s'applique du fait d'une livraison intra-communautaire. Par conséquent, c'est ce code « K » qu'il faut alors utiliser au lieu du code « AE ». La raison d'absence de TVA qu'il faut indiquer dans le détail de TVA en pied est « Livraison intracommunautaire »
- G: Exempté de TVA pour Export hors Union Européenne
- O : Hors du périmètre d'application de la TVA. Dans ce cas, il ne peut pas y avoir d'autres catégories de TVA dans la facture.
- L (IGIC) et M (IPSI): non applicable en France puisqu'il s'agit de régimes TVA respectivement pour les Iles Canaries et Ceuta / Melilla.

En pied de facture, chaque catégorie de TVA présente dans les lignes doit être présente dans la ventilation de TVA, avec la base Hors Taxes égale à la somme des montants hors taxes des lignes de la catégorie de TVA, le code de catégorie de TVA, le taux de TVA (égal à 0 en cas d'exemption et non présent en cas « hors périmètre : O), le montant de TVA (nul si pas de TVA), et dans tous les cas sauf « S », la raison de TVA nulle.

Ce détail doit être présent dans la représentation PDF de la facture. A compter du profil BASIC WL, il doit être aussi codifié dans le fichier structuré attaché.

7.1.10 Gestion des taxes autres que la TVA, cas de l'éco-contribution DEEE

Lorsque des biens ou services sont soumis à des taxes autre que la TVA, 2 situations se présentent :

 La taxe est soumise à la TVA au même taux que le produit ou service à laquelle elle s'applique : dans ce cas, la taxe est gérée comme une charge sur la ligne de facture. Une raison (BT-144) ou un code de raison (BT-145) permet d'identifier qu'il s'agit d'une taxe.





 La taxe n'est pas soumise à la TVA ou est soumise à un taux de TVA différent de celui du bien ou service auquel elle se réfère: dans ce cas, la taxe est codifiée comme une ligne de service additionnelle.

De même, lorsqu'une taxe s'applique à l'ensemble de la facture (au niveau document), elle peut être traitée comme une charge au niveau document, pour laquelle on peut indiquer une raison (BT-104) ou un code de raison (BT-105), puis définir la TVA qui s'applique (ou pas) : BT-102 et BT-103.

En particulier, l'information sur l'éco-contribution DEEE doit figurer dans les factures. Elle est généralement intégrée au prix unitaire et est donnée comme information (« dont xx,xx € éco-contribution »). Elle n'a aucune utilité pour l'intégration de la facture par l'acheteur (et viendrait même compliquer son intégration et son rapprochement). Par conséquent, il est recommandé :

- Si vous souhaitez implémenter le profil EN 16931 en veillant à ce que toute information présente dans le fichier PDF soit présente dans le fichier XML : d'utiliser le champs « note de ligne » (BT-127) et/ou note de facture (BT-21 = « TXD », BT-22) pour intégrer cette information d'Ecotaxe,
- Si vous implémentez d'autre profils ou si vous ne recherchez pas intégrer des informations non structurées (donc non exploitables automatiquement) dans le fichier XML : à veiller uniquement à ce que l'information sur l'Ecotaxe soit bien présente dans le lisible PDF de la Factur-X (ce qui doit être déjà le cas étant donné qu'il s'agit d'une information obligatoire lorsqu'elle s'applique).

7.1.11 Gestion des remises et charges

La gestion des remises et charges est gérée à 2 niveaux :

- Au niveau du document, pour des remises ou des charges globales sur la facture. Ces remises et charges sont proches de lignes additionnelles. Elles ont par exemple leur propre TVA. Elles sont présentes sur l'ensemble des profils sauf le profil MINIMUM. Elles font l'objet d'une somme dédiée dans le bloc de « Totaux de Document » BG-22 (respectivement BT-108 et BT-107).
- Au niveau de la ligne, relative à la ligne facture, ayant le même taux de TVA que la ligne (sinon elles doivent être insérées de façon indépendante comme une ligne positive pour des charges et négative pour une remise). Elles sont intégrées au montant net de ligne BT-131 (qui est donc égal à la quantité multipliée par le prix net augmenté de la somme des charges et diminué de la somme des remises de la ligne). Les remises et charges de ligne sont présentes dans les profils BASIC, EN16931 (Comfort) et EXTENDED.

Dans le syntaxe XML UNCEFACT CII 16B, les remises et charges sont codifiées avec le même objet « SpecifiedTradeAllowanceCharge », qui doit donc être qualifié par l'indicateur « ChargeIndicator » qui doit être égal (udt:Indicator) à « false » pour une remise et à « true » pour une charge.

Les montants de remise et charge sont tous les deux positifs (sauf s'il est nécessaire de signifier une reprise de remise ou charge, par exemple dans le cas d'un avoir exprimé sous forme de facture négative).

Dans la description, ce bloc est donc répété d'une part pour les remises, puis d'autre part pour le scharges, pour une meilleure compréhension.

Ces remises et charges sont des blocs optionnels et répétables (cardinalité 0..n).

Enfin, uniquement présent sur le profil EN16931 (et EXTENDED), il existe une dernière utilisation du bloc « SpecifiedTradeAllowanceCharge », uniquement pour l'application d'une remise correspondant à un rabais sur le prix brut pour constituer le prix net (BT-147), sachant, pour rappel, que le prix brut est facultatif contrairement au prix net qui est une donnée obligatoire.





7.2 Profil MINIMUM

7.2.1 <u>Description sémantique du Profil MINIMUM</u>

L'ensemble des données du profil MINIMUM sont présentées ci-dessous :

- BG-2 : groupe « Contrôle de Processus » : entête de message, groupe Obligatoire :
 - ✓ BT-23 : identification du business process utilisé, **donnée facultative**, permet d'indiquer quel cas métier est utilisé. Ceci peut servir par exemple pour ouvrir vers une facturation B2C où les règles de calcul ne sont pas les mêmes que pour une facture B2B.
 - ✓ BT-24 : Identification de spécification : référence au format et profil utilisé : donnée Obligatoire
- BT-1 : numéro de facture, donnée Obligatoire
- BT-2 : date d'émission de la facture, donnée Obligatoire (ainsi que le format de date)
- BT-3: type de facture (facture ou avoir), donnée Obligatoire, appartenant à la liste UNTDID 1001.
 Dans le cadre du profil MINIMUM, le code retenu peut être 751 (en particulier pour l'Allemagne) car
 le fichier de données ne comporte pas toutes les mentions obligatoires d'une facture, mais
 uniquement des données permettant sa comptabilisation. Il en résulte que les avoirs doivent être
 codifiés sous forme de factures négatives pour ce profil. Toutefois, pour la France, il est autorisé
 d'utiliser l'ensemble des codes disponibles (codes de facture et codes d'avoir).
- BT-10: référence acheteur fournie par l'acheteur, permettant d'adresser la facture vers le bon service de l'acheteur. C'est une donnée facultative, mais qui peut être exigée par l'acheteur. Pour le Secteur Public, cette donnée est obligatoire et correspond au « Service Exécutant ».
- BT-13: numéro de Commande fourni par l'acheteur. C'est une donnée facultative, mais qui peut être exigée par l'acheteur. Pour le Secteur Public, cette donnée est obligatoire et correspond à « l'Engagement Juridique ».
- BG-4 : groupe de données relatives au vendeur : groupe Obligatoire
 - ✓ BT-27 : nom du fournisseur (dénomination légale sous laquelle le fournisseur est enregistré), donnée Obligatoire
 - ✓ BT-30 : identification légale du vendeur (n° de SIREN / SIRET), donnée Obligatoire si le vendeur n'a pas de Numéro de TVA intracommunautaire, fortement recommandé sinon. Cette donnée fait l'objet d'un attribut venant indiquer le référentiel de l'identification.
 - ✓ BT-31 : numéro de TVA intracommunautaire du vendeur, **donnée Obligatoire si** le vendeur dispose d'un N° de TVA intracommunautaire.
 - ✓ **BG-5**: sous-groupe d'information sur l'adresse postale du Vendeur, groupe Obligatoire
 - BT-40 : code Pays du vendeur, donnée Obligatoire (qui permet d'identifier la territorialité de la facture)
- **BG-7**: groupe de données relatives à l'acheteur, groupe Obligatoire.
 - ✓ BT-44 : Nom de l'acheteur (raison sociale), donnée Obligatoire.
 - ✓ BT-47 : identification légale de l'acheteur (n° de SIREN / SIRET), donnée facultative fortement recommandée car permettant d'identifier le destinataire de façon plus fiable qu'un nom. Pour le Secteur Public, cette donnée est obligatoire et correspond au numéro de SIRET de l'entité facturée. Cette donnée fait l'objet d'un attribut venant indiquer le référentiel de l'identification (SIRET recommandé).
- BT-5 : code de la devise de facturation, donnée Obligatoire





- BG-22: groupe des montants totaux de la facture (ou avoir), bloc Obligatoire:
 - ✓ BT-109 : montant Total HT de la facture (y compris remises et charges de pied de facture), donnée Obligatoire
 - ✓ BT-110 : montant Total de la TVA de la facture, **donnée Obligatoire si** la facture n'est pas hors champ d'application de la TVA. Ce montant s'accompagne d'un attribut précisant la monnaie de comptabilisation de la TVA.
 - ✓ BT-112: montant Total TTC, donnée Obligatoire
 - ✓ BT-115 : montant Net à Payer de la facture, donnée Obligatoire

7.2.2 Présentation du Profil MINIMUM dans la syntaxe UN/CEFACT XML

Le fichier peut être schématisé de la façon suivante :



Le fichier de données de facture structuré est à l'intérieur de l'enveloppe suivante :

<rsm:CrossIndustryInvoice

•••

</rsm:CrossIndustryInvoice>

Ensuite, le fichier est construit de la façon suivante :

• Bloc d'identification du message « rsm:ExchangedDocumentContext » (BG-2), contenant les données :



✓ BT-23 : donnée facultative.

La balise « ram:BusinessProcessSpecifiedDocumentContextParameter », contient la valeur de l'identifiant du business process dans la balise « ram:ID ». Les identifiants possibles sont par exemple ceux de ChorusPro définis dans sa documentation (A1 (dépôt facture), A2 (dépôt facture déjà payée), ...) pour une facture adressée à destination du secteur public.

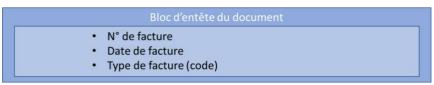




✓ BT-24: La balise « ram:GuidelineSpecifiedDocumentContextParameter », contient la valeur urn:factur-x.eu:1p0:minimum dans la balise « ram:ID »

Exemple

 Bloc d'entête du Document contenant les données BT-1, BT-2 et BT-3, à l'intérieur de la balise « rsm:ExchangedDocument » :



- ✓ BT-1 : numéro de facture dans la balise « ram:ID »
- ✓ BT-2: date d'émission de la facture dans la balise « udt:DateTimeString » avec l'attribut « @format » prenant la valeur 102, elle-même contenue dans la balise « ram:IssueDateTime ».
- ✓ BT-3: type de facture dans la balise « ram:TypeCode », pour les valeurs suivantes:
 - > 380 : Facture commerciale
 - 381 : Avoir (note de crédit)
 - > 384 : Facture rectificative
 - > 389 : Facture d'autofacturation (créée par l'acheteur pour le compte du fournisseur). Code non accepté pour ChorusPro
 - ➤ 261 : Avoir d'autofacturation. Code non accepté pour ChorusPro
 - > 386 : Facture d'acompte
 - > 751 : Informations de facture pour comptabilisation : code exigé en Allemagne pour satisfaire ses contraintes réglementaires. Code non accepté pour ChorusPro.

Exemple

```
<rsm:ExchangedDocument>
    <ram:ID>NUMFACT</ram:ID>
    <ram:TypeCode>380</ram:TypeCode>
    <ram:IssueDateTime>
        <udt:DateTimeString format="102">AAAAMMJJ</udt:DateTimeString>
        </ram:IssueDateTime>
        </ram:ExchangedDocument>
```

• Le bloc regroupant les données de la facture sous la balise « rsm:SupplyChainTradeTransaction », composé des blocs suivants :





Bloc des informations de la transaction commerciale

Bloc d'identification des parties et des références de la transaction

- Identification du fournisseur et de l'acheteur
- Reference acheteur et Bon de commande

Bloc d'identification des termes de l'accord de la transaction

- Devise
- · Montants totaux de la transaction
- ✓ Bloc sous balise « ram:ApplicableHeaderTradeAgreement » contenant les données BT-10 et BT-13, et les groupes BG-4 et BG-7 :
 - > BT-10 : référence acheteur, sous la balise « ram:BuyerReference »
 - > BT-13: numéro de commande fourni par l'acheteur, sous la double balise « ram:BuyerOrderReferencedDocument » « ram:IssuerAssignedID »
 - BG-4: groupe d'information sur le vendeur sous la balise « ram:SellerTradeParty »:
 - BT-27 : nom (raison sociale) du fournisseur, sous la balise « ram:Name »
 - BT-30 : identification légale du vendeur sous la double balise « ram:SpecifiedLegalOrganization » « ram:ID » complété d'un attribut « @schemeID » identifiant le référentiel (SIREN) : 0002.
 - BT-31: numéro de TVA intracommunautaire sous la double balise « ram:SpecifiedTaxRegistration » « ram:ID » complété d'un attribut « @schemeID » égal à « VA ».
 - Groupe BG-5 de l'adresse postale contenant le pays du fournisseur : dans la balise « ram:CountryID » de la balise « ram:PostalTradeAddress » (FR pour la France).
 - BG-7: groupe d'information de l'acheteur, sous la balise « ram:BuyerTradeParty »:
 - BT-44 : nom de l'acheteur (raison sociale), sous la balise « ram:Name »
 - BT-47: identification légale de l'acheteur, sous la double balise « ram:SpecifiedLegalOrganization » « ram:ID » complété d'un attribut « @schemeID » identifiant le référentiel (SIREN): 0002.

Exemple

```
<rsm:SupplyChainTradeTransaction>
     <ram:ApplicableHeaderTradeAgreement>
           <ram:BuyerReference>BUYERREF</ram:BuyerReference>
           <ram:SellerTradeParty>
                 <ram:Name>SUPPLIERNAME</ram:Name>
                 <ram:SpecifiedLegalOrganization>
                      <ram:ID schemeID="0002">12345678900014</ram:ID>
                 </ram:SpecifiedLegalOrganization>
                 <ram:PostalTradeAddress>
                      <ram:CountryID>FR</ram:CountryID>
                 </ram:PostalTradeAddress>
                 <ram:SpecifiedTaxRegistration>
                      <ram:ID schemeID="VA">FR23123456789</ram:ID>
                 </ram:SpecifiedTaxRegistration>
           </ram:SellerTradeParty>
           <ram:BuyerTradeParty>
                 <ram:Name>BUYERNAME</ram:Name>
                 <ram:SpecifiedLegalOrganization>
```





✓ Un bloc vide (car nécessaire à la conformité du message) correspondant aux informations de livraison.

Exemple

```
<rsm:SupplyChainTradeTransaction>
    ...
    <ram:ApplicableHeaderTradeDelivery/>
    ...
</rsm:SupplyChainTradeTransaction>
```

- ✓ Le bloc regroupant les données de la facture sous la balise « ram:ApplicableHeaderTradeSettlement », composé des blocs suivants :
 - > BT-5: devise de la facture, sous la balise « ram:InvoiceCurrencyCode »
 - ➤ BG-22 : groupe des montants totaux de la facture, sous la balise « ram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMonetarySummation » :
 - BT-109 : montant HT, sous la balise « ram:TaxBasisTotalAmount »
 - BT-110: montant de la TVA, sous la balise « ram:TaxTotalAmount », complété de l'attribut de la devise de comptabilisation de la TVA (la même que la devise de la facture) « @currencyID »
 - BT-112 : montant TTC, sous la balise « ram:GrandTotalAmount »
 - BT-115 : montant net à payer, sous la balise « ram:DuePayableAmount »

Exemple





7.2.3 Exemple de message complet:

```
<rsm:CrossIndustryInvoice
     xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
     xmlns:qdt="urn:un:unece:uncefact:data:standard:QualifiedDataType:100"
     xmlns:udt="urn:un:unece:uncefact:data:standard:UnqualifiedDataType:100"
     xmlns:rsm="urn:un:unece:uncefact:data:standard:CrossIndustryInvoice:100"
     xmlns:ram="urn:un:unece:uncefact:data:standard:ReusableAggregateBusinessInformation
                                                                       Entity:100">
     <rsm:ExchangedDocumentContext>
           <ram:BusinessProcessSpecifiedDocumentContextParameter>
                 <ram:ID>A1</ram:ID>
           </ram:BusinessProcessSpecifiedDocumentContextParameter>
           <ram:GuidelineSpecifiedDocumentContextParameter>
                 <ram:ID> urn:factur-x.eu:1p0:minimum </ram:ID>
           </ram:GuidelineSpecifiedDocumentContextParameter>
     </rsm:ExchangedDocumentContext>
     <rsm:ExchangedDocument>
           <ram:ID>NUMFACT</ram:ID>
           <ram:TypeCode>380</ram:TypeCode>
           <ram:IssueDateTime>
                 <udt:DateTimeString format="102">AAAAMMJJ</udt:DateTimeString>
           </ram:IssueDateTime>
     </rsm:ExchangedDocument>
     <rsm:SupplyChainTradeTransaction>
           <ram:ApplicableHeaderTradeAgreement>
                 <ram:BuyerReference>BUYERREF/ram:BuyerReference>
                 <ram:SellerTradeParty>
                      <ram:Name>SUPPLIERNAME</ram:Name>
                      <ram:SpecifiedLegalOrganization>
                            <ram:ID schemeID="0002">12345678900014</ram:ID>
                      </ram:SpecifiedLegalOrganization>
                      <ram:PostalTradeAddress>
                            <ram:CountryID>FR</ram:CountryID>
                      </ram:PostalTradeAddress>
                      <ram:SpecifiedTaxRegistration>
                            <ram:ID schemeID="VA">FR23123456789</ram:ID>
                      </ram:SpecifiedTaxRegistration>
                 </ram:SellerTradeParty>
                 <ram:BuyerTradeParty>
                      <ram:ID schemeID="0002">98765432100034</ram:ID>
                      <ram:Name>BUYERNAME</ram:Name>
                 </ram:BuyerTradeParty>
                 <ram:BuyerOrderReferencedDocument >
                      <ram:IssuerAssignedID>NUMCOMMANDE/ram:IssuerAssignedID>
                 </ram:BuyerOrderReferencedDocument>
           </ram:ApplicableHeaderTradeAgreement>
           <ram:ApplicableHeaderTradeDelivery/>
           <ram:ApplicableHeaderTradeSettlement>
                 <ram:InvoiceCurrencyCode>EUR</ram:InvoiceCurrencyCode>
```





</rsm:CrossIndustryInvoice>



FeRD

7.3 Profil BASIC Hors Lignes (BASIC WL)

La présentation du profil Basique est réalisée par blocs. Les tableaux sont repris de la Norme Sémantique, avec :

- L'ID du Business Group ou Business Term
- Le niveau de la donnée ou du groupe dans la structure XML UN/CEFACT (qui est donc différente de son niveau dans la norme sémantique),
- La cardinalité, prenant en compte les règles métier de la Norme EN16931,
- Le nom du « Business Term » ou « Business group », sa description et sa note d'usage, tels que décrits dans la norme sémantique,
- La description telle que présentée dans la Norme EN16931,
- La note d'usage telle que décrite dans la Norme EN16931,
- Les spécifications d'usage (CIUS) applicables en France ainsi que celles spécifiques à ChorusPro,
- Les règles métier de la Norme EN 16931 et relative à la syntaxe XML UNCEFACT CII 16B
- La cardinalité des profils XML de Factur-x implémentant la Norme EN 16931
- La cardinalité de la syntaxe XML UNCEFACT CII 16B, plus « souple » que la Norme EN 16931
- L'Xpath UN/CEFACT XML 16B Complet, présenté en 2 parties :
 - ✓ La partie « parent », avec 1 ligne par niveau
 - ✓ La partie « enfant » correspondant à la donnée décrite dans la ligne

De façon à prendre en compte la structure XML de la syntaxe UNCEFACT CII D16B et de montrer tous les niveaux intermédiaires pour positionner une donnée de la Norme dans la syntaxe, des lignes ont été ajoutées dans le mapping, avec un nom basé sur la donnée cible de la Norme (Business Term ou Business Group de la Norme EN16931, avec des ID commençant par BT ou BG), à laquelle est ajoutée un suffixe égal à :

- -00, -01, ... quand ces données ajoutées correspondent à des niveaux intermédiaires nécessaire pour atteindre la donnée cible
- -0, -1, ... quand il est nécessaire d'ajouter une donnée dans la syntaxe car la donnée métier est représentée par plusieurs informations dans la syntaxe (essentiellement des attributs ou des schémas d'identification)

Le fichier de données de facture structuré est à l'intérieur de l'enveloppe suivante :

```
<rsm:CrossIndustryInvoice
     xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"</pre>
```





xmlns:qdt="urn:un:unece:uncefact:data:standard:QualifiedDataType:100"
xmlns:udt="urn:un:unece:uncefact:data:standard:UnqualifiedDataType:100"
xmlns:rsm="urn:un:unece:uncefact:data:standard:CrossIndustryInvoice:100"
xmlns:ram="urn:un:unece:uncefact:data:standard:ReusableAggregateBusinessInformationEntity:100">

...

</rsm:CrossIndustryInvoice>

Il est constitué des blocs suivants :

- Le bloc d'identification du message : « rsm:ExchangedDocumentContext »
- Le bloc d'entête du Document : « rsm:ExchangedDocument »
- Le bloc des données de la facture sous la balise « rsm:SupplyChainTradeTransaction », lui-même constitué de :
 - ✓ Le bloc des données d'entête relatives aux références de transaction et aux acteurs, sous la balise « ram:ApplicableHeaderTradeAgreement »
 - ✓ Le bloc des données d'entête relatives à la transaction commerciale, sous la balise « ram:ApplicableHeaderTradeSettlement »,



Ensuite, le fichier est construit de la façon suivante :

FeRD

7.3.1 <u>Bloc d'identification du message.</u>

Bloc d'Identification (Contexte) du message

- Identifiant du business process sous-jacent
- Identification du message : format et profil

Le bloc d'identification du message « rsm:ExchangedDocumentContext » (BG-2), contient les données suivantes :

ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII 16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BG-2	1	11	CONTRÔLE DU PROCESSUS	Groupe de termes métiers fournissant des informations sur le processus métier et les règles applicables au document Facture.					11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:ExchangedDocumentContext
BT-23-00	2		(Identifiant de type de processus métier)						01	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:ExchangedDocumentContext /ram:BusinessProcessSpecifiedDocumentC ontextParameter
BT-23	3	01	Identifiant de type de processus métier	Identifie le contexte de processus métier dans lequel se déroule l'opération. Permet à l'Acheteur de traiter la Facture de manière appropriée.	A spécifier par l'Acheteur.	CHORUSPRO: cette donnée permet de renseigner le cadre de facturation (facture de mandataire, de cotraitant, de sous-traitant, pièce de facturation d'un marché de travaux, etc.). Les codes à utiliser sont définis dans les spécifications CHORUSPRO: A1 (dépôt facture), A2 (dépôt facture déjà payée), Par défaut (en cas d'absence de ce champ), c'est le cas A1 qui s'applique.		Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:ExchangedDocumentContext /ram:BusinessProcessSpecifiedDocumentC ontextParameter /ram:ID





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII 16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-24-00	2		(Identification de spécification)						11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:ExchangedDocumentContext /ram:GuidelineSpecifiedDocumentContext Parameter
BT-24	3	11	Identification de spécification	Identification de la spécification contenant la totalité des règles concernant le contenu sémantique, les cardinalités et les règles opérationnelles auxquelles se conforment les données contenues dans l'instance de document.	Elle identifie la norme de facturation européenne ainsi que les éventuelles extensions appliquées. L'identification peut inclure la version de la spécification.	x.eu:1p0:basic * Pour le Profil EN 16931	BR-1 : Une Facture doit avoir un Identifiant de spécification (BT-24).	Identifiant	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:ExchangedDocumentContext /ram:GuidelineSpecifiedDocumentContext Parameter /ram:ID

^{*} Pour mémoire, pour le profil BASIC, la valeur proposée dans la version du 31 décembre 2017 était *urn:cen.eu:en16931:2017:compliant:urn:factur-x.eu:1p0:basic*. De façon à permettre une compatibilité ascendante, il est recommandé aux implémentations en réception d'accepter les 2 valeurs. En particulier, CHORUSPRO a mis en œuvre cette modification fin février 2019.

7.3.2 Bloc d'entête de document

Bloc d'entête du document

- N° de facture
- Date de facture
- Type de facture (code)
- Notes en texte libre, accompagnées d'un qualifiant

Le bloc d'entête du Document contenant les données BT-1, BT-2, BT-3, et BG-1 à l'intérieur de la balise « rsm:ExchangedDocument », contient les données suivantes :





	ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
В	T-1-00	1		(Numéro de facture)						11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:ExchangedDocument
В	T-1	2	11	Numéro de facture	Identification unique de la Facture.	façon unique. Il peut être	CHORUSPRO : le numéro de facture est limité à 20 caractères	BR-2 : Une Facture doit avoir un Numéro de facture (BT-1).	Identifiant	11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:ExchangedDocument /ram:ID
В	т-3	2	11	Type de facture en code	Code spécifiant le type fonctionnel de la Facture.	Les factures commerciales et les notes de crédit sont définies selon les entrées issues de la liste UNTDID 1001 [6]. Les autres entrées de la liste UNTDID 1001 [6] concernant des factures ou des notes de crédit spécifiques peuvent être utilisées, le cas échéant.	,	BR-4 : Une Facture doit	Code	11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:ExchangedDocument /ram:TypeCode
В	T-2-00	2		(Date d'émission de la facture)						11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:ExchangedDocument /ram:IssueDateTime





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-2	3	11	Date d'émission de la facture	Date à laquelle la Facture a été émise.		CHORUSPRO : la date d'émission doit être antérieure ou égale à la date de dépôt.	BR-3: Une Facture doit avoir une date d'émission de la facture (BT-2).	Date	11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:ExchangedDocument /ram:IssueDateTime /udt:DateTimeString
BT-2-0	4	11	Format de la date		Valeur = 102		Uniquement Valeur = 102		11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:ExchangedDocument /ram:IssueDateTime /udt:DateTimeString
BG-1	2	0n	NOTE DE FACTURE	Groupe de termes métier fournissant des notes en texte pertinentes dans la facture, associées à un indicateur précisant le sujet de la note.					0n	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:ExchangedDocument /ram:IncludedNote
BT-22	3	11	Note de facture		Exemple : raison d'une rectification.			Texte	11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:ExchangedDocument /ram:IncludedNote /ram:Content
BT-21	3	01	Sujet de la note de facture en code	Sujet de la note en texte	Doit être choisi permi les codes disponibles dans la liste UNTDID 4451 [6].	Parmi la liste, les codes suivant peuvent notamment être utilisés : • AAI : Information générale • SUR : Remarques fournisseur • REG : Information réglementaire • ABL : Information légale • TXD : Information fiscale • CUS : Information douanière		Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:ExchangedDocument /ram:IncludedNote /ram:SubjectCode





<u>IMPORTANT</u>: Note sur le type de facture: dans le profil BASIC WL (Basique hors lignes), le fichier structuré ne contient pas toutes les mentions obligatoires d'une facture (car pas de lignes). Dans le cadre de la réglementation allemande, le code qui doit être utilisé est le 751 (données de facture pour intégration comptable), ce qui implique que les avoirs doivent être codifiés comme des factures négatives. En France, dans la mesure où il n'est pas obligatoire que toutes les informations disponibles dans le lisible PDF soient présentes dans le fichier structuré XML attaché, l'ensemble des codes de type de documents sont utilisables dès le profil MINIMUM et BASIC WL.

Pour les profils BASIC, EN 16931 (Comfort) et EXTENDED, qui contiennent les lignes et toutes les mentions obligatoires d'une facture, tous les codes d'une facture peuvent être utilisés et en particulier 380 pour une facture et 381 pour un avoir, tant en France qu'en Allemagne. Toutefois, la pratique la plus répandue en France (et en particulier par Chorus Pro) est de codifier les avoirs annulant une facture sous le type avoir (381, 261) et d'accepter des factures négatives lorsqu'elles sont le résultat de leur calcul du fait de reprises (sur estimations antérieure, acompte, consignes, ...) plus importantes en valeur cumulées que les lignes facturées.

7.3.3 <u>Bloc des informations de la transaction commerciale :</u>

Le bloc regroupant les données de la facture sous la balise « rsm:SupplyChainTradeTransaction », composé des blocs suivants :

Bloc des informations de la transaction commerciale

Bloc d'identification des parties et des références de la transaction

- Identification du fournisseur, de son représentant fiscal et de l'acheteur
- Références de la transaction commerciale

Bloc d'identification des informations de livraison

Référence et date de livraison

Bloc d'identification des termes de l'accord de transaction

- Devises, références aux factures associées, référence comptable de l'acheteur
- Montants totaux de la transaction, y compris remises et charges de pied
- Détail TVA de pied et informations de paiement (y compris le bénéficiaire)

7.3.3.1 BLOC SOUS BALISE « RAM: APPLICABLE HEADER TRADEAGREEMENT »

Bloc d'identification des parties et des références de la transaction

- Identification du fournisseur, de son représentant fiscal et de l'acheteur
- Références de la transaction commerciale

Le Bloc sous balise « ram:ApplicableHeaderTradeAgreement » contient les données ou blocs de données suivants :

Référence acheteur (BT-10), donnée facultative





- Identifiant du contrat (BT-12), donnée facultative
- Numéro de bon de commande fourni par l'acheteur (BT-13), donnée facultative
- Le bloc des données du fournisseur (BG-4), bloc obligatoire, contenant son bloc de données d'adresse (BG-5)
- Le bloc des données de l'acheteur (BG-7), bloc obligatoire, contenant son bloc de données d'adresse (BG-8)
- Le bloc des données du représentant fiscal (BG-11), bloc obligatoire si le fournisseur a un représentant fiscal, contenant son bloc de données d'adresse (BG-12)

ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-10-00	2		(Référence de l'acheteur)						11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement
BT-10	3	01	Référence de l'acheteur	l'Acheteur et destiné au	L'identifiant est défini par l'Acheteur (par exemple, ID de contact, service, ID de bureau, code de projet) mais est indiqué par le Vendeur dans la Facture.	CHORUS PRO: pour le secteur public, il s'agit du "Service Executant". Il est obligatoire pour certains acheteurs. Il doit appartenir au référentiel Chorus Pro. Il est limité à 100 caractères		Texte	0n	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerReference
BG-4	3	11	VENDEUR	Groupe de termes métiers fournissant des informations sur le Vendeur.					0n	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty
BT-29	4	0n	ldentifiant du vendeur	Identification du Vendeur.	Dans de nombreux systèmes, l'Identifiant du vendeur est un élément d'information clé. Plusieurs Identifiants de vendeur peuvent être attribués ou spécifiés.	Si le vendeur dispose d'un GlobalID, il peut l'utiliser avec la balise ci-dessous. Sinon, il utilise l'ID.	BR-CO-26: Pour que l'acheteur identifie automatiquement un fournisseur, l'Identifiant du Vendeur (BT-29), l'Identifiant d'enregistrement légal du vendeur (BT-30) et/ou l'Identifiant à TVA du vendeur (BT-31) doivent être présents.	Identifiant	11	0 n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:ID





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
					Toutefois, tous les identifiants sont spécifiques à un contexte et lorsqu'il y a échange de données entre des systèmes, il est important de les différencier en utilisant un schéma d'identification différent.						
BT-29-0	4	0n		Identifiant du schéma de l'identifiant global		Si le vendeur dispose d'un GlobalID, il peut l'utiliser avec la balise ci-dessous. Sinon, il utilise l'ID.			11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:GlobalID
BT-29-1	5	01	ldentifiant du schéma	ldentifiant du schéma de l'identifiant du vendeur.	S'il est utilisé, l'identifiant du schéma doit être choisi parmi les entrées de liste publiée par l'agence de maintenance ISO 6523.	En particulier les codes suivants peuvent être utilisés : • 0060 : DUNS • 0088 : GLN			01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:GlobalID /@schemeID
BT-27	4	11	Raison sociale du vendeur	Dénomination officielle complète sous laquelle le Vendeur est inscrit dans le registre national des personnes morales ou en tant qu'Assujetti, ou alors exerce ses activités en tant que personne ou groupe de personnes.			BR-6 : Une Facture doit comporter la Raison sociale du vendeur (BT-27).	Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:Name
BT-30-00	4		(Identifiant d'enregistremen t légal du vendeur)						01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:SpecifiedLegalOrganization





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-30	5	01	ldentifiant d'enregistreme nt légal du vendeur	d'enregistrement officiel, qui identifie le Vendeur comme une	Si aucun schéma d'identification n'est précisé, il devrait être connu de l'Acheteur et du Vendeur.		BR-CO-26: Pour que l'acheteur identifie automatiquement un fournisseur, l'Identifiant du Vendeur (BT-29), l'Identifiant d'enregistrement légal du vendeur (BT-30) et/ou l'Identifiant à la TVA du vendeur (BT-31) doivent être présents.	Identifiant	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:SpecifiedLegalOrganization /ram:ID
BT-30-1	6	01	ldentifiant du schéma	l'identifiant du schema de l'identifiant d'enregistrement légal	S'il est utilisé, l'identifiant du schéma doit être choisi parmi les entrées de liste publiée par l'agence de maintenance ISO 6523.	Pour un SIREN ou un SIRET, la valeur de ce champ est "0002"			11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:SpecifiedLegalOrganization /ram:ID /@schemeID
BT-28	5		Appellation commerciale du vendeur	sociale du vendeur	Elle peut être utilisée si elle diffère de la Raison sociale du Vendeur.	CHORUS PRO : ce champ est limité à 99 caractères		Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:SpecifiedLegalOrganization /ram:TradingBusinessName





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BG-5	4	11		métiers fournissant des informations sur	l'adresse doivent être remplis pour se conformer	Comme toute adresse, les champs nécessaires pour définir l'adresse doivent figurer. Le code pays est obligatoire.	BR-8 : Une Facture doit comporter l'Adresse postale du vendeur (BG-5).		01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:PostalTradeAddress
BT-38	5	01	Code postal du vendeur	propriétés, conforme au	Exemple : code postal ou numéro postal d'acheminement.			Texte	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:PostcodeCode
BT-35	5		Adresse du vendeur - Ligne 1	Il iano principalo d'uno	Généralement, le nom et le numéro de la rue ou la boîte postale.			Texte	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:LineOne
BT-36	5		Adresse du vendeur - Ligne 2	Ligne supplémentaire d'une adresse, qui peut être utilisée pour donner des précisions et compléter la ligne principale.				Texte	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:LineTwo
BT-162	5		Adresse du vendeur - Ligne 3	Ligne supplémentaire d'une adresse, qui peut être utilisée pour donner des précisions et compléter la ligne principale.				Texte	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:LineThree





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-37	5	01	Localité du vendeur	Nom usuel de la commune, ville ou village, dans laquelle se trouve l'adresse du Vendeur.				Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:CityName
BT-39	5	01	Subdivision du pays du vendeur	Subdivision d'un pays.	Exemple : région, comté, état, province, etc.			Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram: CountrySubDivisionName
BT-40	5	11	Code de pays du vendeur	Code d'identification du pays.	Les listes de pays valides sont enregistrées auprès de l'Agence de maintenance de la norme ISO 3166-1 « Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions ». Il est recommandé d'utiliser la représentation alpha-2.		BR-9 : L'Adresse postale du vendeur (BG-5) doit contenir un Code de pays du vendeur (BT-40).	Code	11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:CountryID
BT-34-00) 4		(Adresse électronique du vendeur)						11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:URIUniversalCommunication
BT-34	5	01	Adresse électronique du vendeur	Identifie l'adresse électronique du Vendeur à laquelle un document commercial peut être transmis.			BR-62 : L'Adresse électronique du vendeur (BT-34) doit avoir un Identifiant de schéma.	Identifiant	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:URIUniversalCommunication /ram:URIID





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-34-1	6	11	Identifiant du schéma	·	Le schéma d'identification doit être choisi dans une liste maintenue par le CEF (Connecting Europe Facility).				01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:URIUniversalCommunication /ram:URIID
BT-31-00	4		(Identifiant à la TVA du vendeur)						11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:SpecifiedTaxRegistration
BT-31	5	01	ldentifiant à la TVA du vendeur	Identifiant à la TVA du Vendeur (également appelé Numéro d'identification à la TVA du vendeur).	Selon l'Article 215 de la Directive 2006/112/CE du Conseil [2], le numéro individuel d'identification à la TVA comporte un préfixe conforme à l'ISO 3166-1 alpha-2 permettant d'identifier l'État membre par lequel il a été attribué. Néanmoins, la Grèce est autorisée à utiliser le préfixe « EL ».		BR-CO-9 : L'Identifiant à la TVA du vendeur (BT-31), l'Identifiant à la TVA du représentant fiscal du vendeur (BT-63) et l'Identifiant à la TVA de l'acheteur (BT-48) doivent comporter un préfixe conforme au code ISO 3166-1 alpha-2 permettant d'identifier le pays par lequel il a été attribué. Néanmoins, la Grèce est autorisée à utiliser le préfixe « EL ». BR-CO-26 : Pour que l'acheteur identifie automatiquement un fournisseur, l'Identifiant du Vendeur (BT-29), l'Identifiant d'enregistrement léga	Identifiant	11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:SpecifiedTaxRegistration /ram:ID





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-31-0	6	11	ldentifiant du schéma	Identifiant du schéma de l'identifiant d'enregistrement à la taxe du vendeur	Valeur = VA		Valeur = VA		01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTradeParty /ram:SpecifiedTaxRegistration /ram:ID
											/@schemeID /rsm:CrossIndustryInvoice
BG-7	3	11	ACHETEUR	Groupe de termes métiers fournissant des informations sur					01		/rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement
				l'Acheteur.							/ram:BuyerTradeParty
BT-46	4	0n	ldentifiant de l'acheteur	Identification de	Si aucun schéma d'identification n'est précisé, il devrait être connu de l'Acheteur et du Vendeur, par exemple un identifiant de l'acehteur attribué par le Vendeur préalablement échangé.			Identifiant	11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:ID
BT-46-0	4	0n	ldentifiant de l'acheteur ldentifiant du schéma (GlobalID)		GlobalID, si un identifiant global existe et peut être déterminé dans le @schemeID, sinon utiliser ID				11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:GlobalID
BT-46-1	5	11	Attribut de l'Identifiant du schéma (si GlobalID)	Identifiant du schéma de	S'il est utilisé, l'identifiant du schéma doit être choisi parmi les entrées de liste publiée par l'agence de maintenance ISO 6523.				01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:GlobalID





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-44	4	11	Raison sociale de l'acheteur	Nom complet de l'Acheteur.		CHORUS PRO : ce champ est	BR-7 : Une Facture doit comporter la Raison sociale de l'Acheteur (BT-44).	Texte	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:Name
BT-47-00	4		(Identifiant d'enregistremen t légal de l'acheteur)						01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:SpecifiedLegalOrganization
BT-47	5		d'enregistreme nt légal de l'acheteur	Identifiant délivré par un organisme d'enregistrement officiel, qui identifie l'Acheteur comme une entité juridique ou une personne morale	Si aucun schéma d'identification n'est précisé, il devrait être connu de l'Acheteur et du Vendeur, par exemple un identifiant exclusivement utilisé dans l'environnement juridique applicable.	CHORUSPRO : l'identifiant de l'acheteur est obligatoire et est toujours un N° de SIRET		Identifiant	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:SpecifiedLegalOrganization /ram:ID
BT-47-1	6	01	Identifiant du schéma	l'identifiant du schema de l'identifiant d'enregistrement légal		Pour un SIREN ou un SIRET, la valeur de ce champ est "0002"			01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:SpecifiedLegalOrganization /ram:ID /@schemeID





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BG-8	4	11	ADRESSE POSTALE DE L'ACHETEUR	informations sur	remplis pour se conformer	définir l'adresse doivent	BR-10 : Une Facture doit comporter l'Adresse postale de l'Acheteur (BG- 8).		01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:PostalTradeAddress
BT-53	5	01	Code postal de l'acheteur	propriétés, conforme au	Exemple : code postal ou numéro postal d'acheminement.			Texte	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:PostcodeCode
BT-50	5		Adresse de l'acheteur - Ligne 1	Il igno principalo d'uno	Généralement, le nom et le numéro de la rue ou la boîte postale.			Texte	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:LineOne
BT-51	5	01	Adresse de l'acheteur - Ligne 2	Ligne supplémentaire d'une adresse, qui peut être utilisée pour donner des précisions et compléter la ligne principale.				Texte	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:LineTwo
BT-163	5		Adresse de l'acheteur - Ligne 3	Ligne supplémentaire d'une adresse, qui peut être utilisée pour donner des précisions et compléter la ligne principale.				Texte	11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:LineThree





ID		Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-52	r,	5	01	Localité de	Nom usuel de la commune, ville ou village, dans laquelle se trouve l'adresse de l'Acheteur.				Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:CityName
BT-55	5	5	11		Code d'identification du pays.	Les listes de pays valides sont enregistrées auprès de l'Agence de maintenance de la norme ISO 3166-1 « Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions ». Il est recommandé d'utiliser la représentation alpha-2.		BR-11 : L'Adresse postale de l'Acheteur doit contenir un Code de pays de l'acheteur (BT-55).	Code	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:CountryID
BT-54	u;	5	01	Subdivision du pays de l'acheteur	Subdivision d'un pays.	Exemple : région, comté, état, province, etc.			Texte	11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram: CountrySubDivisionName
BT-49-	-00 4	4		(Adresse électronique de l'acheteur)						11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:URIUniversalCommunication
BT-49	c.	5	01	électronique de	Identifie l'adresse électronique de l'Acheteur à laquelle il convient qu'un document commercial soit transmis.			BR-63 : L'Adresse électronique de l'acheteur (BT-49) doit avoir un Identifiant de schéma.	Identifiant	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:URIUniversalCommunication /ram:URIID





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-49-1	6	11	ldentifiant du schéma	l'adresse électronique de	Le schéma d'identification doit être choisi dans une liste maintenue par le CEF (Connecting Europe Facility).				11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:URIUniversalCommunication /ram:URIID
BT-48-00	4		(Identifiant à la TVA de l'acheteur)						11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:SpecifiedTaxRegistration
BT-48	5	01	TVA de l'acheteur	Identifiant à la TVA de l'Acheteur (également appelé Numéro d'identification à la TVA de l'acheteur).	la TVA comporte un préfixe conforme à l'ISO 3166-1 alpha-2 permettant	CHORUSPRO : S'il est renseigné, Chorus Pro n'intègrera pas l'identifiant de TVA de l'acheteur car c'est le n° de SIRET qui est utilisé pour identifier l'acheteur (BT-47)	BR-CO-9 : L'Identifiant à la TVA du vendeur (BT-31), l'Identifiant à la TVA du représentant fiscal du vendeur (BT-63) et l'Identifiant à la TVA de l'acheteur (BT-48) doivent comporter un préfixe conforme au code ISO 3166-1 alpha-2 permettant d'identifier le pays par lequel il a été attribué. Néanmoins, la Grèce est autorisée à utiliser le préfixe « EL ».	Identifiant	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:SpecifiedTaxRegistration /ram:ID
BT-48-0	6	11	Identifiant du schéma	Identifiant du schéma de l'identifiant de TVA de l'acheteur	Valeur = VA		Valeur = VA		11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerTradeParty /ram:SpecifiedTaxRegistration /ram:ID /@schemeID





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BG-11	3	01	REPRÉSENTANT FISCAL DU VENDEUR	Groupe de termes métiers fournissant des informations sur le Représentant fiscal du Vendeur.		Le bloc "représentant fiscal du vendeur" doit être renseigné si le vendeur dispose d'un représentant fiscal.			11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTaxRepresentativeTradeParty
BT-62	4	11	Nom du représentant fiscal du vendeur	Nom complet de la partie représentant fiscalement le Vendeur.			BR-18: Le Nom du représentant fiscal du vendeur (BT-62) doit figurer dans la Facture, si le Vendeur (BG-4) a un Représentant fiscal du vendeur (BG-11).	Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTaxRepresentativeTradeParty /ram:Name
BG-12	4	11	ADRESSE POSTALE DU REPRÉSENTANT FISCAL	informations sur l'adresse postale du Représentant fiscal.	Le nom et l'adresse du représentant fiscal du vendeur doit être fournie dans la facture, si le vendeur a un représentant fiscal qui est tenu de payer la TVA due. Les éléments pertinents de l'adresse doivent être remplis pour se conformer aux exigences légales.	Le bloc adresse du représentant fiscal est obligatoire si le fournisseur a un représentant fiscal. Comme toute adresse, les champs nécessaires pour définir l'adresse doivent figurer. Le code pays est obligatoire.	BR-19: L'Adresse postale du représentant fiscal du vendeur (BG-12) doit figurer dans la Facture, si le Vendeur (BG-4) a un Représentant fiscal du vendeur (BG-11).		01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTaxRepresentativeTradeParty /ram:PostalTradeAddress
вт-67	5		Code postal du représentant fiscal	Identifiant d'un groupe adressable de propriétés, conforme au service postal concerné.	Exemple : code postal ou numéro postal d'acheminement.			Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTaxRepresentativeTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:PostcodeCode
BT-64	5		Adresse du représentant fiscal - Ligne 1	Ligne principale d'une adresse.	Généralement, le nom et le numéro de la rue ou la boîte postale.			Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTaxRepresentativeTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:LineOne





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-65	5	01	Adresse du représentant fiscal - Ligne 2	Ligne supplémentaire d'une adresse, qui peut être utilisée pour donner des précisions et compléter la ligne principale.				Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTaxRepresentativeTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:LineTwo
BT-164	5		Adresse du représentant fiscal - Ligne 3	Ligne supplémentaire d'une adresse, qui peut être utilisée pour donner des précisions et compléter la ligne principale.				Texte	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTaxRepresentativeTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:LineThree
BT-66	5	01	Localité du représentant fiscal	Nom usuel de la commune, ville ou village, dans laquelle se trouve l'adresse du Représentant fiscal.				Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTaxRepresentativeTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:CityName
BT-69	5	11	Code de pays du représentant fiscal	Code d'identification du pays.	Les listes de pays valides sont enregistrées auprès de l'Agence de maintenance de la norme ISO 3166-1 « Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions ». Il est recommandé d'utiliser la représentation alpha-2.		BR-20 : L'Adresse postale du représentant fiscal du vendeur (BG-12) doit contenir le Code de pays du représentant fiscal (BT-69), si le Vendeur (BG-4) a un Représentant fiscal du vendeur (BG-11).	Code	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTaxRepresentativeTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:CountryID
BT-68	5	01	Subdivision du pays du représentant fiscal	Subdivision d'un pays.	Exemple : région, comté, état, province, etc.			Texte	11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTaxRepresentativeTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram: CountrySubDivisionName





	ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
В	T-63-00	4		(Identifiant à la TVA du représentant fiscal du vendeur)						11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTaxRepresentativeTradeParty /ram:SpecifiedTaxRegistration
В	Т-63	5	11	représentant	Identifiant à la TVA de la	Numéro de TVA consitutué du préfixe d'un code pays basé sur la norme ISO 3166- 1.		BR-56: Chaque Représentant fiscal du vendeur (BG-11) doit avoir un Identifiant à la TVA du représentant fiscal du vendeur (BT-63). BR-CO-9: L'Identifiant à la TVA du vendeur (BT-31), l'Identifiant à la TVA du représentant fiscal du vendeur (BT-63) et l'Identifiant à la TVA de l'acheteur (BT-48) doivent comporter un préfixe conforme au code ISO 3166-1 alpha-2 permettant d'identifier le pays par lequel il a été attribué. Néanmoins, la Grèce est autorisée à utiliser le préfixe « EL ».	Identifiant	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTaxRepresentativeTradeParty /ram:SpecifiedTaxRegistration /ram:ID
В	T-63-0	6	11	Identifiant du schéma	Identifiant du schéma de l'identifiant TVA du représentant fiscal	Valeur = VA		Valeur = VA		11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:SellerTaxRepresentativeTradeParty /ram:SpecifiedTaxRegistration /ram:ID





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-13-00	3		(Identifiant de bon de commande)						01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerOrderReferencedDocument
BT-13	4	01	ldentifiant de bon de commande	Identifiant d'un bon de commande référencé, généré par l'Acheteur.		CHORUS PRO: pour le secteur public, il s'agit de "l'Engagement Juridique". Il est obligatoire pour certains acheteurs. Il convient de se référer à l'annuaire Chorus Pro pour identifier ces acheteurs.		Référence de Document	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:BuyerOrderReferencedDocument /ram:IssuerAssignedID
BT-12-00	3		(Identifiant de contrat)						11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:ContractReferencedDocument
BT-12	4	01	Identifiant de contrat	Identifiant d'un contrat.	L'identifiant du contrat devrait être unique pour une relation commerciale spécifique et pour une période de temps définie.	CHORUS PRO : il s'agit du numéro de Marché		Référence de Document	0n	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeAgreement /ram:ContractReferencedDocument /ram:IssuerAssignedID

7.3.3.2 <u>BLOC SOUS BALISE « RAM: APPLICABLE HEADER TRADE DELIVERY »</u>

Bloc d'identification des informations de livraison

· Référence et date de livraison

Le Bloc sous balise « ram:ApplicableHeaderTradeDelivery » contient les données ou blocs de données suivants :

• BT-71, BT-70: identifiant et nom du lieu de livraison sous la balise « ram:ShipToTradeParty »





- BG-15: BT-78, BT-76, BT-76, BT-165, BT-77, BT-80: adresse du lieu de livraison (intégrant notamment le pays du lieu de livraison qui doit être mentionné en cas de livraison intra-communautaire, tel que décrit par la règle de gestion BR-IC-12), sous la balise « ram:ShipToTradeParty/ram:PostalTradeAddress »
- BT-72 : date de livraison, facultative (obligatoire si différente de la date de facture), sous la triple balise « ram:ActualDeliverySupplyChainEvent/ram:OccurrenceDateTime/udt:DateTimeString »
- BT-16: référence de bon de livraison, donnée facultative sous la double balise
 « ram:DespatchAdviceReferencedDocument/ram:IssuerAssignedID »

ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BG-13-00	2		(INFORMATION S CONCERNANT LA LIVRAISON)	Groupe de termes métiers fournissant des informations sur le lieu et la date auxquels les biens et services facturés sont livrés.					11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery
BG-13	3	01	INFORMATIONS CONCERNANT LA LIVRAISON	Groupe de termes métiers fournissant des informations sur le lieu et la date auxquels les biens et services facturés sont livrés.					01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:ShipToTradeParty
BT-71	4	01	ldentifiant de l'établissement de livraison	Identifiant de l'établissement où les biens et services sont livrés.	Si aucun schéma d'identification n'est précisé, il devrait être connu de l'Acheteur et du Vendeur, par exemple un identifiant précédemment échangé, attribué par l'acheteur ou le vendeur.			Identifiant	01	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:ShipToTradeParty /ram:ID
BT-71-0	4	01			GlobalID, si un identifiant global existe et peut être déterminé dans le @schemeID, sinon utiliser ID				01	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:ShipToTradeParty /ram:GlobalID





ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-71-1	5	01	Identifiant du schéma	l'identifiant du schéma de l'identifiant de	S'il est utilisé, l'identifiant du schéma doit être choisi parmi les entrées de liste publiée par l'agence de maintenance ISO 6523.				11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:ShipToTradeParty /ram:GlobalID /@schemeID
BT-70	4	01	Nom de l'intervenant à livrer	Nom de la partie à laquelle les biens et services sont livrés.	Doit être utilisé si l'Intervenant à livrer est différent de l'Acheteur.			Texte	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:ShipToTradeParty /ram:Name
BG-15	4	IN 1	ADRESSE DE LIVRAISON	facturés ont été ou sont	l'adresse d'enlèvement. Les éléments pertinents de l'adresse doivent être	Comme toute adresse, les champs nécessaires pour définir l'adresse doivent figurer. Le code pays est obligatoire.			01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:ShipToTradeParty /ram:PostalTradeAddress
BT-78	5	01	Code postal de livraison	Identifiant d'un groupe adressable de propriétés, conforme au service postal concerné.	Exemple : code postal ou numéro postal d'acheminement.			Texte	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:ShipToTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:PostcodeCode
BT-75	5	01	Adresse de livraison - Ligne 1	Ligne principale d'une adresse.	Il s'agit généralement des nom et numéro de la rue ou de la boîte postale.			Texte	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:ShipToTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:LineOne





ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-76	5	01	Adresse de livraison - Ligne 2	Ligne supplémentaire d'une adresse, qui peut être utilisée pour donner des précisions et compléter la ligne principale.				Texte	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:ShipToTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:LineTwo
BT-165	5	01	Adresse de livraison - Ligne 3	Ligne supplémentaire d'une adresse, qui peut être utilisée pour donner des précisions et compléter la ligne principale.				Texte	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:ShipToTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:LineThree
BT-77	5	01	Localité de livraison	Nom usuel de la commune, ville ou village, dans laquelle se trouve l'adresse de livraison.				Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:ShipToTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:CityName
BT-80	5	11	Code du pays de livraison	Code d'identification du pays.	Les listes de pays valides sont enregistrées auprès de l'Agence de maintenance de la norme ISO 3166-1 « Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions ». Il est recommandé d'utiliser la représentation alpha-2.		BR-57 : Chaque Adresse de livraison (BG-15) doit contenir un Code du pays de livraison (BT-80).	Code	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:ShipToTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram:CountryID
BT-79	5	01	Subdivision du pays de livraison	Subdivision d'un pays.	Exemple : région, comté, état, province, etc.			Texte	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:ShipToTradeParty /ram:PostalTradeAddress /ram: CountrySubDivisionName





ID		Level	Cardinality	Business Term	Description	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-72-	00	3		((Date effective de livraison))						01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery
												/ram:ActualDeliverySupplyChainEvent
BT-72-	01	4		(Date effective de livraison)						11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:ActualDeliverySupplyChainEvent
												/ram:OccurrenceDateTime
BT-72		5	0 1	Date effective de livraison	Date à laquelle la livraison est effectuée.				Date	11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:ActualDeliverySupplyChainEvent /ram:OccurrenceDateTime
												/udt:DateTimeString
BT-72-	0	6	11	Date format		Value = 102		Uniquement Valeur = 102		11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:ActualDeliverySupplyChainEvent /ram:OccurrenceDateTime /udt:DateTimeString
												/@format
BT-16-	00	3		(Identifiant d'avis d'expédition)						01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery
				, ,								/ram:DespatchAdviceReferencedDocument
BT-16		4	01	Identifiant d'avis d'expédition	Identifiant d'un avis d'expédition référencé.		CHORUS PRO : non utilisé		Référence de Document	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeDelivery /ram:DespatchAdviceReferencedDocument
												/ram:IssuerAssignedID





7.3.3.3 BLOC REGROUPANT LES DONNEES DE LA FACTURE SOUS LA BALISE « RAM: APPLICABLE HEADER TRADE SETTLEMENT »

Le bloc regroupant les données de la facture sous la balise « ram:ApplicableHeaderTradeSettlement », est composé des blocs suivants :

Bloc d'identification des termes de l'accord de transaction

- Devises, références aux factures associées, référence comptable de l'acheteur
- Montants totaux de la transaction, y compris remises et charges de pied
- Détail TVA de pied et informations de paiement (y compris le bénéficiaire)
- BT-90 : numéro ICS du bénéficiaire du paiement, en cas de prélèvement SEPA (Direct Debit), en vue de notifier le prélèvement à l'acheteur, sous la balise « /ram:CreditorReferenceID », donnée facultative fortement recommandée en cas de prélèvement
- BT-83 : référence « EndtEnd » ou « Remmitance information », donnée facultative permettant de réconcilier le paiement pour le fournisseur, sous la balise « /ram:PaymentReference »
- BT-5: devise de la facture, donnée obligatoire, sous la balise « ram:InvoiceCurrencyCode »
- BT-6: devise de comptabilisation de la TVA, donnée conditionnelle, sous la balise « ram:TaxCurrencyCode ».
- BG-10: bloc de données sur le bénéficiaire du paiement (s'il est différent du fournisseur), facultatif sauf s'il y a un bénéficiaire différent du fournisseur (par exemple un factor), sous la balise « ram:PayeeTradeParty »
- BG-16 : bloc de donnée de paiement, bloc facultatif sous la balise « ram:SpecifiedTradeSettlementPaymentMeans », contenant :
 - ✓ BT-81 : code de moyen de paiement souhaité, donnée obligatoire du bloc, sous la balise « ram:TypeCode »
 - ✓ BT-91 : numéro de compte à débiter en cas de Direct Debit, donnée facultative, sous la double balise « /ram:PayerPartyDebtorFinancialAccount » et « /ram:IBANID »
- BG-17: bloc de données relatif à des informations pour paiement par virement, facultatif et répétable (dans le cas où le fournisseur dispose de plusieurs comptes où recevoir des virements, sous la balise « ram:PayeePartyCreditorFinancialAccount », qui contient BT-84 (IBAN), sous la balise « /ram:IBANID »
- BG-23: bloc de détail de TVA, obligatoire sauf si la facture est hors champ de TVA, répétable (autant de fois qu'il y a de code TVA dans la facture), sous la balise « ram:ApplicableTradeTax ». Les règles de gestion sur la codification de la TVA sont détaillées au chapitre 6.4.3 de la norme sémantique. Il est prévu 9 types de situations (codifiées sous la balise « CategoryCode »):
 - ✓ TVA applicable sur un taux non nul : « S »
 - ✓ TVA applicable sur taux de TVA égal à 0 : « Z »
 - ✓ TVA non appliquée, mais payée par le client (donc pas de TVA sur la facture) en cas de livraison intracommunautaire B2B : « K »





- ✓ TVA non appliquée, mais payée par le client (donc pas de TVA sur la facture) en cas d'autoliquidation de TVA : « AE »
- ✓ TVA non applicable (exempté) : « E »
- ✓ TVA non appliquée en cas d'export en dehors de la Communauté Européenne : « G »
- ✓ Hors champs de TVA : « O »
- ✓ TVA pour des ventes relevant des territoires des lles Canaries : « L »
- ✓ TVA pour des ventes relevant des territoires des lles Ceuta et Melilla : « M »
- BG-14 : bloc de période de facturation, qui doit être utilisée en cas de livraison intra-communautaire dans laquelle il n'y a pas de date de livraison (règle de gestion BR-IC-11), composée des données BT-73 et BT-74, sous la balise « ram:BillingSpecifiedPeriod ».
- BG-20: bloc de remise de pied (au niveau de la facture et non des lignes), facultatif et répétable dans le cas de multiples remises, sous la balise « ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge », accompagnée de l'indicateur de type < ram:ChargeIndicator > < udt:Indicator > , en valeur « false » :

• BG-21: bloc de charge de pied (au niveau de la facture et non des lignes), facultatif et répétable dans le cas de multiples charges, sous la balise « ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge », accompagnée de l'indicateur de type < ram:ChargeIndicator > < udt:Indicator > , en valeur « true » :

- Un bloc de données sous la balise « /ram:SpecifiedTradePaymentTerms », contenant :
 - ✓ BT-20: Conditions de paiement, description textuelle des conditions de paiement, donnée optionnelle sous le balise « /ram:Description »
 - ✓ BT-9 : date d'échéance, donnée facultative, sous la balise « /ram:DueDateDateTime »
 - ✓ BT-89 : référence unique de mandat en cas de prélèvement (Direct Debit)
- BG-22 : groupe des montants totaux de la facture, bloc obligatoire, sous la balise « ram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMonetarySummation » :
 - ✓ BT-106 : somme des montant nets HT des lignes de facture (après remise(s)s ou charge(s) de ligne), donnée obligatoire, sous la balise « ram:LineTotalAmount »





- ✓ BT-107 : somme des remises de pied (niveau document), donnée facultative, obligatoire uniquement s'il y a des remises de pied, sous la balise « ram:AllowanceTotalAmount »
- ✓ BT-108 : somme des charges de pied (niveau document), donnée facultative, obligatoire uniquement s'il y a des charges de pied, sous la balise « ram:ChargeTotalAmount »
- ✓ BT-109 : montant HT, somme des données BT-106 à BT-109, donnée obligatoire sous la balise « ram:TaxBasisTotalAmount »
- ✓ BT-110 : montant de la TVA, donnée obligatoire sauf si la facture est hors champ de TVA, sous la balise « ram:TaxTotalAmount », complété de l'attribut de la devise de comptabilisation de la TVA (la même que la devise de la facture) « @currencyID »
- ✓ BT-111: montant total de la TVA exprimé dans la devise de comptabilisation, donéne obligatoire conditionnelle sir BT-6 est present (règle BR-53), ce qui signifie en général que la devise de la facture est différente de la devise nécessaire à la comptabilisation de la TVA ou à la déclaration de la TVA, sous la balise « ram:TaxTotalAmount », complété de l'attribut de la devise de comptabilisation de la TVA (la même que la devise TVA de la facture BT-6) « @currencyID »
- ✓ BT-112 : montant TTC, donnée obligatoire, sous la balise « ram:GrandTotalAmount »
- ✓ BT-113 : acompte, donnée obligatoire en cas d'acompte, sous la balise « /ram:TotalPrepaidAmount »
- ✓ BT-114 : montant pour arrondi, donnée facultative sauf en cas d'arrondi du montant à payer (à ajouter au montant de la facture), sous la balise « ram:RoundingAmount »
- ✓ BT-115 : montant net à payer, donnée obligatoire, égale à BT-112 − BT-113 + BT-114, sous la balise « ram:DuePayableAmount »
- BG-3: Bloc relatif à la (aux) facture(s) associée(s), répétable si plusieurs factures doivent être référencées, facultatif, mais obligatoire en cas d'avoir. Dans ce cas, il s'agit de référencer le(s) numéro(s) de facture(s) à laquelle (auxquelles) l'avoir se réfère. Ce bloc est constitué d'une référence de document (BT-25: le numéro de la facture initiale), obligatoire, et de la date de la facture initiale (BT-26), facultative. Ce bloc est présent sous la balise « ram:InvoiceReferencedDocument ».
- BT-19 : Référence comptable fournie par l'acheteur, donnée facultative, sous la double balise « ram:ReceivableSpecifiedTradeAccountingAccount/ram:ID »





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BG-19	2	01	PRELEVEMENT	Groupe de termes métiers spécifiant un prélèvement.	Ce groupe peut être utilisé pour préciser dans la facture que le paiement sera effectué par le biais d'un SEPA ou d'un autre prélèvement initié par le Vendeur, conformément aux règles du SEPA ou d'un autre système de prélèvement.	CHORUS PRO : non utilisé			11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement
BT-90	3		bancaire du	Identifiant de référence bancaire unique du Bénéficiaire ou du Vendeur, attribué par la banque du Bénéficiaire ou du Vendeur.	Élément d'information obligatoire en cas de prélèvement SEPA.	II s'agit de l'ICS pour les prélèvements SEPA		Identifiant	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:CreditorReferenceID
BT-83	3	IN 1	Reference de	Valeur textuelle utilisée pour établir un lien entre le paiement et la Facture, émise par le Vendeur.	La référence aide le Vendeur à attribuer un paiement entrant au processus de paiement concerné. Lorsqu'une référence de paiement (par exemple, un numéro d'opération) est spécifiée, il convient que le système destinataire indique cette référence lors du paiement. Dans une opération bancaire, cette référence est rappelée au Vendeur dans la zone « note de remise ».			Texte	01	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:PaymentReference
BT-5	3	11	Code de devise de facturation	l'exception du montant	Une seule devise doit être utilisée dans la Facture, sauf	CHORUS PRO : les factures et avoirs pour Chorus Pro sont mono-devises uniquement	BR-5 : Une Facture doit avoir un Code de devise de la facture (BT-5).	Code	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:InvoiceCurrencyCode





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
					La devise peut être spécifiée pour chaque montant ou au niveau du document, en fonction de la syntaxe utilisée. Les listes de devises valides sont enregistrées auprès de l'Agence de maintenance de la norme ISO 4217 « Codes pour la représentation des monnaies et types de fonds ». Il est recommandé d'utiliser la représentation alpha-3.						
BG-10	3	01		informations sur le Bénéficiaire, c'est-à-dire	Le rôle du bénéficiaire peut être rempli par une autre partie que le vendeur, par ex. un service d'affacturage.	Ce groupe permet notamment d'identifier les factures devant être payées à un encaisseur tiers dans les cas d'affacturage. CHORUS PRO: En cas d'affacturage par subrogation, il convient de renseigner les mentions légales associées à la subrogation dans l'image PDF de la facture. Dans ce cas, l'identifiant bancaire renseigné dans la facture est celui du factor.			01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:PayeeTradeParty
BT-60	4			IRENETICIAIRE	Si aucun schéma n'est spécifié, il doit être connu de l'acheteur et du vendeur, par exemple un identifiant attribué par l'acheteur ou le vendeur précédemment échangé: Nom			Identifiant	01	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:PayeeTradeParty /ram:ID





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-60-0	4	10 1	ldentifiant du bénéficiaire		GlobalID, si un identifiant global existe et peut être déterminé dans le @schemeID, sinon utiliser ID				01	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:PayeeTradeParty /ram:GlobalID
BT-60-1	5	11 1	ldentifiant du	ldentifiant du schéma de l'identifiant du bénéficiaire	S'il est utilisé, l'identifiant du schéma doit être choisi parmi les entrées de liste publiée par l'agence de maintenance ISO 6523.				11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:PayeeTradeParty /ram:GlobalID
BT-59	4	11 1	Nom du bénéficiaire	Nom du Bénéficiaire.	Vendeur. Le nom du	Si le boc "Bénéficiaire" est présent, le nom du bénéficiare est obligatoire	BR-17 : Le Nom du bénéficiaire (BT-59) doit figurer dans la Facture, si le Bénéficiaire (BG-10) est différent du Vendeur (BG- 4).	Texte	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:PayeeTradeParty /ram:Name
BT-61-00	4		(Identifiant d'enregistremen t légal du bénéficiaire)						01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:PayeeTradeParty /ram:SpecifiedLegalOrganization
BT-61	5	01	Identifiant d'enregistreme nt légal du bénéficiaire	d'enregistrement officiel, qui identifie le Bénéficiaire comme une entité juridique ou une	Si aucun schéma n'est spécifié, il doit être connu de l'acheteur et du vendeur, par exemple l'identifiant qui est exclusivement utilisé dans l'environnement juridique applicable.			Identifiant	11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:PayeeTradeParty /ram:SpecifiedLegalOrganization /ram:ID





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-61-1	6	01	ldentifiant du schéma	Identifiant du schéma de l'identifiant d'enregistrement légal du bénéficiaire	S'il est utilisé, l'identifiant du schéma doit être choisi parmi les entrées de liste publiée par l'agence de maintenance ISO 6523.	Pour un SIREN ou un SIRET, la valeur de ce champ est "0002"			01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:PayeeTradeParty /ram:SpecifiedLegalOrganization /ram:ID
BG-16	3	01	INSTRUCTIONS DE PAIEMENT	Groupe de termes métiers fournissant des informations sur le paiement.					01	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementPayment Means
BT-81	4		Code de type de moyen de paiement	Code indiquant le mode selon lequel un paiement doit être ou a été effectué.	- Prelevement SEPA - Virement local - Virement international hors-SEPA - Prélèvement local - Chèque - Espèces - Transfert de compte sur les livres du même fournisseur de services de paiement - Pas de paiement (ajouter à la balance) - Carte de paiement	En particulier, les codes suivants peuvent être utilisés: ZZZ : moyen défini préalablement entre les parties 10 : Espèces 20 : Chèque 30 : Virement (inclut Virement SEPA pour CHORUSPRO) 42 : Paiement sur compte bancaire 48 : Paiement par carte bancaire 49 : prélèvement (inclut Prélèvement SEPA pour CHORUSPRO) 57 : Moyen de paiement déjà défini entre les parties 58 : Virement SEPA (non utilisé pour CHORUSPRO) : code 30) 59 : Prélèvement SEPA (non utilisé pour CHORUSPRO : code 49) 97 : Report	BR-49 : Une Instruction de paiement (BG-16) doit spécifier le Code de type de moyen de paiement (BT- 81).	Code	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementPaymentM eans /ram:TypeCode





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-91-00	4		(Identifiant du compte débité)						01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementPaymentM eans
BT-91	5	10 1	Identifiant du compte débité	Compte à débiter par prélèvement.				Identifiant	11	01	/ram:PayerPartyDebtorFinancialAccount /rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementPaymentM eans /ram:PayerPartyDebtorFinancialAccount /ram:IBANID
BG-17	4	0n	VIREMENT	Groupe de termes métiers fournissant des informations sur le paiement par virement.					01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementPayment Means /ram:PayeePartyCreditorFinancialAccount
BT-84	5	11	Identifiant de compte bancaire	Identifiant unique du compte bancaire, domicilié dans un établissement financier, sur lequel il convient que soit effectué le paiement.	Exemple : IBAN ou numéro de compte national.		Utiliser IBAN si applicable et ProprietaryID sinon BR-50: Un Identifiant de compte de paiement (BT-84) doit être mentionné si les informations de Virement (BG-16) sont fournies dans la Facture. BR-61: Si le Code de type de moyen de paiement (BT-81) est un virement SEPA, un virement local ou un virement international non SEPA, l'Identifiant de compte de paiement (BT-84) doit être présent.	Identifiant	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementPaymentM eans /ram:PayeePartyCreditorFinancialAccount /ram:IBANID





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-84-0	5	11			Utiliser IBANID quand cela est approprié, sinon utiliser ProprietaryID				01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementPaymentM eans /ram:PayeePartyCreditorFinancialAccount /ram:ProprietaryID
BG-23	3	11 n	VENTILATION DE LA TVA	Groupe de termes métiers fournissant des informations sur la répartition de la TVA par types.			BR-CO-18: Une Facture doit au moins avoir un groupe de Ventilation de la TVA (BG-23).		1n	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:ApplicableTradeTax
BT-117	4	11	Montant de la taxe pour le type de TVA	pour un type donné de	S'obtient en multipliant la Base d'imposition du type de TVA par le Taux de type de TVA du type correspondant.		BR-46: Chaque Ventilation de la TVA (BG-23) doit avoir un Montant de la TVA pour chaque type de TVA (BT-117). BR-CO-17: Montant de la TVA pour chaque type de TVA (BT-117) = Base d'imposition du type de TVA (BT-116) x (Taux de type de TVA (BT-116) x (Taux de type de TVA (BT-116) / 100), arrondi à deux décimales.	Montant	11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:ApplicableTradeTax /ram:CalculatedAmount
BT-118-0	4	11	Code de type de TVA		Valeur = VAT		Valeur = VAT		11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:ApplicableTradeTax /ram:TypeCode
BT-120	4	01		Énoncé expliquant pourquoi un montant est exonéré de TVA.	Articles 226 items 11 to 15 Directive 2006/112/EN	CHORUS PRO : ce champ est limité à 1024 caractères		Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:ApplicableTradeTax /ram:ExemptionReason





	ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
E	ЗТ-116	4	11	Base d'imposition du type de TVA	spécifiques (si le Taux de	Somme du montant net des lignes de facture, moins les remises plus les charges ou frais au niveau du document qui sont assujettis à un code et à un taux de type de TVA spécifiques (si le Taux de type de TVA est applicable).		BR-45 : Chaque Ventilation de la TVA (BG-23) doit avoir une Base d'imposition du type de TVA (BT-116).	Montant	11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:ApplicableTradeTax /ram:BasisAmount
E	ЗТ-118	4	11	Code de type de TVA	Identification codée d'un type de TVA.	- Liable for VAT in a standard way - Liable for VAT with a percentage rate of 0 (zero) Exempt from VAT/IGIC/IPSI Reverse charge VAT/IGIC/IPSI rules apply VAT/IGIC/IPSI not levied due to Intra-community supply rules VAT/IGIC/IPSI not levied due to export outside of the EU.	cause de livraison	BR-47 : Chaque Ventilation de la TVA (BG-23) doit être définie par un Code de type de TVA (BT-118).	Code	11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:ApplicableTradeTax /ram:CategoryCode
E	BT-121	4	01	Motif d'exonération de la TVA en code	Code expliquant pourquoi un montant est exonéré de TVA.	Liste de codes issue et maintenue par le CEF			Code	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:ApplicableTradeTax /ram:ExemptionReasonCode





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-8	4	01		Code spécifiant la date à laquelle la TVA devient imputable pour le Vendeur et pour l'Acheteur	Le code doit être choisi parmi les valeurs suivantes issues de l'UNTDID 2005 [6]: Date de la facture Date de livraison Date de paiement La date d'exigibilité de la taxe sur la valeur ajoutée en code est utilisé lorsque la date d'exigibilité de la taxe sur la valeur ajoutée n'est pas connue au moment de l'envoi de la facture. L'utilisation du BT-8 est donc exclusive de celle du BT-7 et inversement.	être choisi parmi les valeurs suivantes issues de l'UNTDID 2475 (au lieu de UNTDID 2005 [6]): • 5 : Date de la facture (TVA	BR-CO-3 : La date d'exigibilité de la taxe sur la valeur ajoutée (BT-7) et le Code de date d'exigibilité de la taxe sur la valeur ajoutée (BT-8) sont mutuellement exclusifs.	Code	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:ApplicableTradeTax /ram:DueDateTypeCode
BT-119	4	01	Taux de type de		Le Code de type de TVA et le Taux de type de TVA doivent être cohérents.	du pourcentage. Par exemple, pour 20%, il faut renseigner	BR-48: Chaque Ventilation de la TVA (BG-23) doit avoir un Taux de type de TVA (BT-119), sauf si la Facture n'est pas soumise à la TVA.	Pourcentag e	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:ApplicableTradeTax /ram:RateApplicablePercent
BG-14	3	01	PÉRIODE DE FACTURATION	métiers fournissant des	Utilisée pour indiquer le moment où la période couverte par la Facture commence et le moment où elle se termine.				01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:BillingSpecifiedPeriod
BT-73-00	4		(Date de début de période de facturation)						01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:BillingSpecifiedPeriod /ram:StartDateTime





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-73	5	01	Date de début de période de facturation	Date à laquelle commence la période de facturation.	Cette date correspond au premier jour de la période.	Cette date doit être inférieure ou égale à la date de fin de période (BT-74), si elle existe	de période de facturation (BT-73) et/ou la Date de fin de période de facturation	Date	11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:BillingSpecifiedPeriod /ram:StartDateTime
BT-73-0	6	11			Valeur = 102		(BT-74) doit être remplie. Uniquement Valeur = 102		11	01	/udt:DateTimeString /rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:BillingSpecifiedPeriod /ram:StartDateTime /udt:DateTimeString /@format
BT-74-00	4		(Date de fin de période de facturation)						01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:BillingSpecifiedPeriod /ram:EndDateTime
BT-74	5	01	Date de fin de période de facturation	Date à laquelle se termine la période de facturation.	Cette date correspond au dernier jour de la période.	Cette date doit être supérieure ou égale à la date de début de période (BT-73), si elle existe	BR-29 : Si la Date de début de période de facturation (BT-73) et la Date de fin de période de facturation (BT-74) sont données alors la Date de fin de période de facturation (BT-74) doit être postérieure ou égale à la Date de début de période de facturation (BT-73). BR-CO-19 : Si la Période de facturation (BG-14) est utilisée, la Date de début de période de facturation (BT-73) et/ou la Date de fin de période de facturation (BT-74) doit être remplie.	Date	11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:BillingSpecifiedPeriod /ram:EndDateTime /udt:DateTimeString





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-74-0	6	11			Valeur = 102		Uniquement Valeur = 102		11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:BillingSpecifiedPeriod /ram:EndDateTime /udt:DateTimeString
BG-20	3	0n	REMISES AU NIVEAU DU DOCUMENT	informations sur les remises applicables à la	Les déductions telles que la taxe retenue à la source peuvent donc être spécifiés dans ce groupe.		ChargeIndicator=false		0n	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge
BG-20-0	4		Indicateur de charge ou de remise						11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:ChargeIndicator
BG-20-1	5	11	Valeur de l'indicateur de charge ou de remise		Valeur = false		Valeur = false		11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:ChargeIndicator /udt:Indicator
BT-94	4	01	Pourcentage de remise au niveau du document	Pourcentage pouvant être utilisé conjointement avec l'Assiette de la remise au niveau du document pour calculer le Montant de la remise au niveau du document.		La valeur à inscrire est celle du pourcentage. Par exemple, pour 20%, il faut renseigner 20 (et non 0.2)		Pourcentag e	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:CalculationPercent





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-93	4	01	Assiette de la remise au niveau du document	Montant de base pouvant être utilisé conjointement avec le Pourcentage de remise au niveau du document pour calculer le Montant de la remise au niveau du document.				Montant	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:BasisAmount
ВТ-92	4	11	Montant de la remise au niveau du document	Montant d'une remise de pied, hors TVA.			BR-31 : Chaque Remise au niveau du document (BG- 20) doit être associée à un Montant de la remise au niveau du document (BT- 92).	Montant	11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:ActualAmount
BT-98	4		Code de motif de la remise au niveau du document	Motif de la remise au niveau du document, exprimé sous forme de code.	Le Code de motif de la remise au niveau du document et le Motif de la remise au niveau du document doivent indiquer le même motif de remise.		BR-33: Chaque Remise au niveau du document (BG-20) doit être associée à un Motif de la remise au niveau du document (BT-97) ou à un Code de motif de la remise au niveau du document (BT-98). BR-CO-5: Le Code de motif de la remise au niveau du document (BT-98) et le Motif de la remise au niveau du document (BT-97) doivent indiquer le même type de remise. BR-CO-21: Chaque Remise au niveau du document (BG-20) doit être associée à un Motif de la remise au niveau du document (BG-20) doit être associée à un Motif de la remise au niveau du document (BT-97) et/ou à un Co		01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:ReasonCode





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-97	4	01		Motif de la remise au niveau du document, exprimé sous forme de texte.			BR-33: Chaque Remise au niveau du document (BG-20) doit être associée à un Motif de la remise au niveau du document (BT-97) ou à un Code de motif de la remise au niveau du document (BT-98). BR-CO-5: Le Code de motif de la remise au niveau du document (BT-98) et le Motif de la remise au niveau du document (BT-99) et le môme type de remise. BR-CO-21: Chaque Remise au niveau du document (BG-20) doit être associée à un Motif de la remise au niveau du document (BG-20) doit être associée à un Motif de la remise au niveau du document (BT-97) et/ou à un Co	Texte	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:Reason
BT-95-00	4	11	(Code de type de TVA de la remise au niveau du document)						11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:CategoryTradeTax
BT-95-0	5	11	Code de type de TVA de la remise au niveau du document		Valeur = VAT		Valeur = VAT		11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:CategoryTradeTax /ram:TypeCode





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-95	5	11	Code de type de TVA de la remise au niveau du document	Identification codée du type de TVA applicable à la remise au niveau du document.	standard way Liable for VAT with a percentage rate of 0 (zero). Exempt from VAT/IGIC/IPSI. Reverse charge VAT/IGIC/IPSI rules apply. VAT/IGIC/IPSI not levied due to Intra-community supply rules. VAT/IGIC/IPSI not levied due to export outside of the EU. Sale is not subject to	 AE = Autoliquidation de TVA K = Autoliquidation pour cause de livraison intracommunautaire 	BR-32 : Chaque Remise au niveau du document (BG- 20) doit être associée à un Code de type de TVA de la remise au niveau du document (BT-95).	Code	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:CategoryTradeTax /ram:CategoryCode
ВТ-96	5	01	niveau du	Taux de TVA, exprimé sous forme de pourcentage, applicable à la remise au niveau du document.		La valeur à inscrire est celle du pourcentage. Par exemple, pour 20%, il faut renseigner 20 (et non 0.2)		Pourcentag e	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:CategoryTradeTax /ram:RateApplicablePercent





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BG-21	3	0n	CHARGES OU FRAIS AU	Groupe de termes métiers fournissant des informations sur les charges et frais et les taxes autres que la TVA applicables à la Facture dans son ensemble.			ChargeIndicator=true		0n	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge
BG-21-0	4		Indicateur de charge ou de remise						11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:ChargeIndicator
BG-21-1	5		Valeur de l'indicateur de charge ou de remise		Valeur = true		Valeur = true		11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:ChargeIndicator /udt:Indicator
BT-101	4		Pourcentage de charges ou frais au niveau du document	Pourcentage pouvant être utilisé conjointement avec l'Assiette des charges ou frais au niveau du document pour calculer le Montant des charges ou frais au niveau du document.		La valeur à inscrire est celle du pourcentage. Par exemple, pour 20%, il faut renseigner 20 (et non 0.2)		Pourcentag e	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:CalculationPercent
BT-100	4	01	Assiette des charges ou frais au niveau du document	Montant de base pouvant être utilisé conjointement avec le Pourcentage de charges ou frais au niveau du document pour calculer le Montant des charges ou frais au niveau du document.				Montant	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:BasisAmount





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
вт-99	4		Montant des charges ou frais au niveau du document	Montant de charges et frais, hors TVA.			BR-36: Chaque Charge ou frais au niveau du document (BG-21) doit être associée à un Montant des charges ou frais au niveau du document (BT-99).	Montant	11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:ActualAmount
BT-105	4	01	Code de motif des charges ou frais au niveau du document	document, exprimé sous	Utiliser les entrées de la liste de codes UNTDID 7161 [6]. Le Code de motif des charges ou frais au niveau du document et le Motif des charges ou frais au niveau du document doivent indiquer le même motif de frais.	En particulier, les codes et motifs suivants peuvent être utilisés : • AA = Remise pour publicité • ABL = Supplément emballage • ADR = Autres services • ADT = Enlèvement • FC = Frais de transport • FI = Frais financiers • LA = Etiquetage	BR-38: Chaque Charge ou frais au niveau du document (BG-21) doit être associée à un Motif des charges ou frais au niveau du document (BT-104) ou à un Code de motif des charges ou frais au niveau du document (BT-105). BR-CO-6: Le Code de motif des charges ou frais au niveau du document (BT-105) et le Motif des charges ou frais au niveau du document (BT-104) doivent indiquer le même type de charges ou frais. BR-CO-22: Chaque Charge ou frais au niveau du document (BG-21) doit être associée à u	Code	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:ReasonCode
BT-104	4		Motif des charges ou frais au niveau du document	Motif des charges ou frais au niveau du document, exprimé sous forme de texte.		CHORUS PRO : ce champ est limité à 1024 caractères	BR-38: Chaque Charge ou frais au niveau du document (BG-21) doit être associée à un Motif des charges ou frais au niveau du document (BT-104) ou à un Code de motif des charges ou frais au niveau du document (BT-105).	Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:Reason





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
							BR-CO-22: Chaque Charge ou frais au niveau du document (BG-21) doit être associée à un Motif des charges ou frais au niveau du document (BT-104) et/ou à un Code de motif des charges ou frais au niveau du document (BT-105). BR-CO-6: Le Code de motif des charges ou frais au niveau du document (BT-105).				
BT-102-00	4	11	(Code de type de TVA des charges ou frais au niveau du document)						11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:CategoryTradeTax
BT-102-0	5	11	Code de type de TVA des charges ou frais au niveau du document		Valeur = VAT		Valeur = VAT		11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:CategoryTradeTax /ram:TypeCode
BT-102	5	11	Code de type de TVA des charges ou frais au niveau du document	Identification codée du type de TVA applicable aux charges ou frais au niveau du document.	Les entrées suivantes de l'UNTDID 5305 [6] sont utilisées : • Liable for VAT in a standard way • Liable for VAT with a percentage rate of 0 (zero). • Exempt from VAT/IGIC/IPSI. • Reverse charge VAT/IGIC/IPSI rules apply.	Les codes de catégorie de TVA sont les suivants : S = Taux de TVA standard Z = Taux de TVA égal à 0 (non applicable en France) E = Exempté de TVA AE = Autoliquidation de TVA K = Autoliquidation pour cause de livraison intracommunautaire G = Exempté de TVA pour Export hors UE	BR-37 : Chaque Charge ou frais au niveau du document (BG-21) doit être associée à un Code de type de TVA des charges ou frais au niveau du document (BT-102).	Code	11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:CategoryTradeTax /ram:CategoryCode





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
					VAT/IGIC/IPSI not levied due to Intra-community supply rules. VAT/IGIC/IPSI not levied due to export outside of the EU. Sale is not subject to VAT/IGIC/IPSI. Liable for IGIC (Canary) tax Liable for IPSI (Ceuta/Melilla) tax	 O = Hors du périmètre d'application de la TVA L = Iles Canaries M = Ceuta et Mellila 					
BT-103	5	01		Taux de TVA, exprimé sous forme de pourcentage, applicable aux charges ou frais au niveau du document.		La valeur à inscrire est celle du pourcentage. Par exemple, pour 20%, il faut renseigner 20 (et non 0.2)		Pourcentag e	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:CategoryTradeTax /ram:RateApplicablePercent
BT-20-00	3		(Conditions de paiement)						01	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradePaymentTerms
BT-20	4	01	Conditions de paiement	Description textuelle des conditions de paiement applicables au montant à payer (y compris la description des pénalités éventuelles).	Cet élément peut contenir plusieurs lignes et plusieurs termes.		BR-CO-25 : Si le Montant à payer (BT-115) est positif, la Date d'échéance (BT-9) ou les Conditions de paiement (BT-20) doivent être présentes.	Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradePaymentTerms /ram:Description
BT-9-00	4		(Date d'échéance)						01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradePaymentTerms /ram:DueDateDateTime





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-9	5	10 1	Date d'échéance	Date à laquelle le paiement est dû.	La date d'échéance correspond à la date à laquelle le paiement net est dû. Pour les paiements partiels, il s'agit de la première date d'échéance nette. La description correspondant à des conditions de paiement plus complexes est indiquée dans le BT-20.		BR-CO-25 : Si le Montant à payer (BT-115) est positif, la Date d'échéance (BT-9) ou les Conditions de paiement (BT-20) doivent être présentes.	Date	11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradePaymentTerms /ram:DueDateDateTime /udt:DateTimeString
BT-9-0	6	11	Format		Valeur = 102		Uniquement Valeur = 102		11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradePaymentTerms /ram:DueDateDateTime /udt:DateTimeString /@format
BT-89	4	01	Identifiant de référence de mandat	Identifiant unique attribué par le Bénéficiaire, utilisé comme référence pour le mandat de prélèvement automatique.		II s'agit du RUM (Référence Unique de Mandat) pour les prélèvements SEPA		Identifiant	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradePaymentTerms /ram:DirectDebitMandateID





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BG-22	3	11 1	TOTAUX DU DOCUMENT	Groupe de termes métiers fournissant des informations sur les totaux monétaires de la Facture.		CHORUS PRO: Les Montants dans une facture est exprimé par un chiffre sur 19 positions. Il ne peuvent comporter plus de deux décimales. Le séparateur est « . »			11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMo netarySummation
BT-106	4	11	Somme du montant net des lignes de facture	Somme du montant net de toutes les lignes de la Facture.		Separateur est w . //	BR-12 : Une Facture doit faire ressortir la Somme des montants nets des lignes de facture (BT-106). BR-CO-10 : Somme des montants nets des lignes de facture (BT-106) = ∑ des Montants nets de lignes de facture (BT-131).	Montant	11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMon etarySummation /ram:LineTotalAmount
BT-108	4	01	Somme des charges ou frais au niveau du document	Somme de toutes les charges ou frais au niveau du document de la Facture.	Les frais appliqués au niveau des lignes sont inclus dans le Montant net de ligne de facture utilisé dans la Somme du montant net des lignes de facture.		BR-CO-12 : Somme des charges ou frais au niveau du document (BT-108) = Σ des Montants des charges ou frais au niveau du document (BT-99).	Montant	01	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMon etarySummation /ram:ChargeTotalAmount
BT-107	4	01	Somme des remises au niveau du document	Somme de toutes les remises au niveau du document de la Facture.	Les remises appliquées au niveau des lignes sont incluses dans le Montant net de ligne de facture utilisé dans la Somme du montant net des lignes de facture.		BR-CO-11 : Somme des remises au niveau du document (BT-107) = ∑ des Montants de remises au niveau du document (BT-92).	Montant	01	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMon etarySummation /ram:AllowanceTotalAmount
BT-109	4		Montant total de la facture hors TVA	Montant total de la Facture, sans la TVA.	Le Montant total de la facture hors TVA correspond à la Somme du montant net des lignes de facture, moins la Somme des remises au niveau du document, plus la Somme des charges ou frais au niveau du document.		BR-13 : Une Facture doit faire ressortir le Montant total de la facture hors TVA (BT-109).	Montant	11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMon etarySummation /ram:TaxBasisTotalAmount





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
							BR-CO-13: Montant total de la facture hors TVA (BT-109) = ∑ Montants nets des lignes de facture (BT-131) − Somme des remises au niveau du document (BT-107) + Somme des charges ou frais au niveau du document (BT-108).				
BT-110	4	01	Montant total de TVA	Montant total de la TVA de la Facture.	Le Montant total de la facture TVA comprise correspond à la somme de tous les montants de TVA des différents types de TVA.		BR-CO-14: Montant total de TVA de la facture (BT-110) = ∑ Montants de TVA pour chaque type de TVA (BT-117).	Montant	02	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMon etarySummation /ram:TaxTotalAmount
BT-110-0	5	11	Devise de la TVA				@currencyID est obligatoire pour distinguer entre Montant de la TVA et Montant de la TVA dans la devise de comptabilisation		11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMon etarySummation /ram:TaxTotalAmount /@currencyID





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-111	4	01	de	ie pays au vendeur.	Doit être utilisé lorsque la Devise de comptabilisation de la TVA diffère du Code de devise de facturation. La Devise de comptabilisation de la TVA n'est pas utilisée dans le calcul des totaux de la Facture. Les listes de devises valides sont enregistrées auprès de l'Agence de maintenance de la norme ISO 4217 « Codes pour la représentation des monnaies et types de fonds ». Il est recommandé d'utiliser la représentation alpha-3.		BR-53 : Si le Code de devise de comptabilisation de la TVA (BT-6) est présent, alors le Montant total de TVA de la facture exprimée dans la devise de comptabilisation (BT-111) doit être indiqué.	Montant	02		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMon etarySummation /ram:TaxTotalAmount
BT-111-0	5	11	Devise de la TVA				@currencyID est obligatoire pour distinguer entre Montant de la TVA et Montant de la TVA dans la devise de comptabilisation		11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMon etarySummation /ram:TaxTotalAmount /@currencyID
BT-112	4	11	Montant total de la facture avec TVA comprise	Montant total de la Facture, avec la TVA.	Le Montant total de la facture avec TVA comprise correspond au Montant total de la facture hors TVA auquel s'ajoute le Montant total de la facture TVA comprise. Le Montant total de la facture avec TVA comprise doit être supérieur ou égal à zéro.		BR-14: Une Facture doit faire ressortir le Montant total de la facture TVA comprise (BT-112). BR-CO-15: Montant total de la facture TVA comprise (BT-112) = Montant total de la facture hors TVA (BT-109) + Montant total de TVA de la facture (BT-110).	Montant	11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMon etarySummation /ram:GrandTotalAmount





ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-113	4	01		Somme des montants qui ont été payés par anticipation.	Ce montant est soustrait du montant total de la facture avec la TVA pour calculer le montant dû pour le paiement.			Montant	01		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMon etarySummation /ram:TotalPrepaidAmount
BT-115	4	11	Montant à payer	Encours dont le paiement est demandé.	Ce montant correspond au Montant total de la facture avec TVA comprise, moins le Montant payé qui a été payé par anticipation. Ce montant est égal à zéro si la Facture a été entièrement payée. Il est négatif si le Montant payé est supérieur au Montant total de la facture avec TVA comprise.		BR-15 : Une Facture doit faire ressortir le Montant à payer (BT-115). BR-CO-16 : Montant à payer (BT-115) = Montant total de la facture TVA comprise (BT-112) - Montant payé (BT-113) + Montant arrondi (BT-114).	Montant	11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMon etarySummation /ram:DuePayableAmount
BG-3	3	0n	RÉFÉRENCE À UNE FACTURE	facture d'avoir.	référence à des factures	Ce groupe est obligatoire en cas d'avoir pour référencer la ou les facture(s) auxquelle(s) l'avoir se réfère, sauf si l'avoir se réfère à une période qui doit alors être renseignée dans le groupe BG-14.			01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:InvoiceReferencedDocument
BT-25	4			Identification d'une Facture précédemment envoyée par le Vendeur.			BR-55 : Chaque Référence à une facture antérieure (BG- 3) doit comporter une Référence à une facture antérieure (BT-25).	Référence de Document	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:InvoiceReferencedDocument /ram:IssuerAssignedID





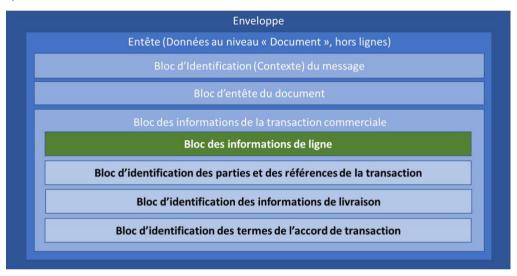
ID	Niveau	Cardinalité	Terme métier FR	Description FR	Note d'utilisation	Spécification d'usage (CIUS)	Règles métier	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-26-00	4		(Date d'émission de facture antérieure)						01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:InvoiceReferencedDocument /ram:FormattedIssueDateTime
BT-26	5	01	de facture	Facture antérieure a été émise.	La Date d'émission de facture antérieure doit être fournie si l'identifiant de facture antérieure n'est pas unique.			Date	11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:InvoiceReferencedDocument /ram:FormattedIssueDateTime /qdt:DateTimeString
BT-26-0	6	11	Format		Valeur = 102		Uniquement Valeur = 102		11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:InvoiceReferencedDocument /ram:FormattedIssueDateTime /qdt:DateTimeString
BT-19-00	3		(Référence comptable de l'acheteur)						01	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:ReceivableSpecifiedTradeAccounting Account
BT-19	4	01	Référence comptable de	Valeur textuelle spécifiant où imputer les données pertinentes dans les comptes comptables de l'Acheteur.		CHORUS PRO : non utilisé		Texte	11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:ApplicableHeaderTradeSettlement /ram:ReceivableSpecifiedTradeAccounting Account /ram:ID



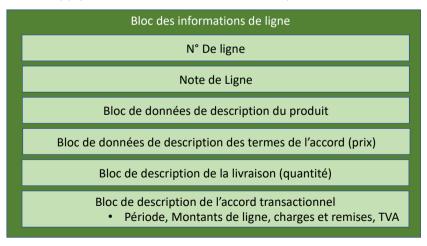


7.4 Profil BASIC (BASIC)

Le profil Basique (Basic) est constitué du profil «BASIC WL » auquel s'ajoute un bloc correspondant aux données de lignes, obligatoire et répétable (autant que de lignes). **ATTENTION**, ce bloc s'insère en premier dans le bloc des informations de la transaction commerciale.



Ce bloc de ligne se situe sous la balise « ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem », et est composé de :







- BT-126: numéro de ligne, donnée obligatoire, sous la double balise « /ram:AssociatedDocumentLineDocument/ram:LineID »
- BT-127: Note de ligne, donnée optionnelle, sous la triple balise : « ram:AssociatedDocumentLineDocument/ram:IncludedNote/ram:Content »
- BG-31: groupe de données relatif au produit (bien ou au service) facturé, bloc obligatoire, sous la balise « ram:SpecifiedTradeProduct »
- BT-148: Prix unitaire brut, donnée optionnelle, sous la triple balise
 « ram:SpecifiedLineTradeAgreement/ram:GrossPriceProductTradePrice/ram:ChargeAmount »
- BT-149-1: Quantité de base du prix de l'article, donnée optionnelle, qui DOIT être égale à BT-149, sous la triple balise
 « ram:SpecifiedLineTradeAgreement/ram:GrossPriceProductTradePrice/ram:BasisQuantity »
- BT-147: rabais sur le prix unitaire de l'article, soustrait au prix unitaire brut pour calculer le prix unitaire net, donnée optionnelle, sous la triple balise « ram:GrossPriceProductTradePrice/ram:AppliedTradeAllowanceCharge/ram:ActualAmount »
- BT-146: prix unitaire net, donnée obligatoire, sous la triple balise
 « ram:SpecifiedLineTradeAgreement/ram:NetPriceProductTradePrice/ram:ChargeAmount »
- BT-149: Quantité de base du prix de l'article pour le prix net, bloc optionnel, sous la balise "ram:SpecifiedLineTradeAgreement/ram:NetPriceProductTradePrice/ram:BasisQuantity"
- BT-129 : quantité facturée, donnée obligatoire, sous la double balise « ram:SpecifiedLineTradeDelivery/ram:BilledQuantity », complétée de :
 - ✓ BT-130 : unité de mesure par quantité facturée, donnée obligatoire, sous la triple balise : ram:SpecifiedLineTradeDelivery/ram:BilledQuantity/@unitCode
- Groupe de données de description de l'accord transactionnel au niveau ligne, sous la balise « ram:SpecifiedLineTradeSettlement »
 - ✓ BG-30 : groupe de TVA de ligne, obligatoire, sous la balise « ram:ApplicableTradeTax », composé de
 - BT-151 : code de catégorie de TVA (S, Z, AE, K, E, G, O, L, M), donnée obligatoire, sous la balise « ram:TypeCode », complétée d'un qualifiant égal à « VAT » sous la balise « ram:CategoryCode »
 - > BT-152 : taux de TVA applicable, donnée obligatoire, sous la balise « ram:RateApplicablePercent »
 - ✓ BG-26 : groupe de données de période de facturation à la ligne, optionnel, sous la balise « ram:BillingSpecifiedPeriod », composée de :
 - > BT-134 : date de début de période, optionnelle, sous la balise « ram:StartDateTime/udt:DateTimeString »
 - > BT-134 : date de fin de période, optionnelle, sous la balise « ram:EndDateTime/udt:DateTimeString »
 - ✓ BG-27 : groupe de données de remise de ligne, facultative et répétable, sous la balise « ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge », accompagnée de l'indicateur de type <ram:ChargeIndicator><udt:Indicateur « false » :





- > BT-136 : valeur nette HT de la remise (même taux de TVA que la ligne à laquelle elle se rattache. En cas de remise avec un autre taux de TVA, faire une ligne dédiée), sous la balise « ram:ActualAmount »
- ▶ BT-140, BT-139 : respectivement code et valeur de raison de remise, l'un des deux est obligatoire en cas de remise de ligne (BR-CO-23), sous les balises « ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge/ram:ReasonCode » et « ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge/ram:Reason ». Le code doit être pris parmi les valeurs de UNTDID5189 listées dans les listes de codes.
- ✓ BG-28 : groupe de données de charge de ligne, facultative et répétable, sous la balise « ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge », accompagnée de l'indicateur de type <ram:ChargeIndicator><udt:Indicator>, en valeur « true » :

- > BT-141 : valeur nette HT de la charge (même taux de TVA que la ligne à laquelle elle se rattache. En cas de charge avec un autre taux de TVA, faire une ligne dédiée), sous la balise « ram:ActualAmount »
- ▶ BT-145, BT-144 : respectivement code et valeur de raison de charge, l'un des deux est obligatoire en cas de charge de ligne (BR-CO-23), sous les balises « ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge/ram:ReasonCode » et « ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge/ram:Reason ». Le code doit être pris parmi les valeurs de UNTDID7161 listées dans les listes de codes.
- ✓ BT-131 : montant net HT de la ligne, donnée obligatoire, sous la double balise « ram:SpecifiedTradeSettlementLineMonetarySummation/ram:LineTotalAmount »

Commentaire sur la gestion de la Quantité de base du prix de l'article (BT-149) au niveau de la ligne. Cette valeur donne le nombre d'unités sur laquelle le prix s'applique (par exemple si la valeur est 3, ceci signifie que le prix unitaire est pour 3 boites). Dans la syntaxe XML UNCEFACT CII D16B, cette valeur est présente en complément du prix brut (BT-148) et du prix net (BT-146). Dans ce cas les 2 valeurs des champs suivants doivent être identiques et présentes en même temps (ou absentes en même temps), ainsi que leur complément respectifs BT-150 (Unité de mesure de la quantité de base du prix de l'article) :

- BT-149 (ram:NetPriceProductTradePrice/ram:BasisQuantity), avec BT-150 (/@unitCode) obligatoire et identique à BT-150-1 ET BT-130 (unité de mesure de la quantité facturée).
- BT-149-1 (/ram:GrossPriceProductTradePrice/ram:BasisQuantity), avec BT-150-1 (/@unitCode) obligatoire et identique à BT-150 ET BT-130 (unité de mesure de la quantité facturée).





Pour mémoire, dans ce cas, le Montant net de ligne de facture (BT-131) est égal au prix net (BT-146) divisé par la quantité de base du prix de l'article (BT-149) multiplié par la quantité facturée (BT-129), arrondi à 2 chiffres, diminuée de la somme des remises de ligne et augmenté de la somme des charges de ligne. D'autre part, le prix net (BT-146) doit être égal au prix brut de l'article (BT-148) diminué de l'éventuel rabais (BT-147), codifié comme une charge sur le prix de l'article.

ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BG-25-00	1		(INVOICE LINE)						11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction
BG-25	2	1n	INVOICE LINE	A group of business terms providing information on individual Invoice lines.			BR-16: An Invoice shall have at least one Invoice line (BG- 25).		1n	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem
BT-126-00	3		(Invoice line identifier)						11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:AssociatedDocumentLineDocument
BT-126	4	11 1	Invoice line identifier	A unique identifier for the individual line within the Invoice.			BR-21: Each Invoice line (BG- 25) shall have an Invoice line identifier (BT-126).	Identifier	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:AssociatedDocumentLineDocument /ram:LineID
BT-127-00	4	n 1	INVOICE LINE NOTE						01	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:AssociatedDocumentLineDocument /ram:IncludedNote





ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-127	5	10 1	Note de ligne de facture	Commentaire fournissant des informations non structurées concernant la ligne de Facture.				Texte	11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:AssociatedDocumentLineDocument /ram:IncludedNote
BG-31	3	11	ITEM INFORMATION	A group of business terms providing information about the goods and services invoiced.					11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedTradeProduct
BT-157	4	01	Item standard identifier Scheme	The identification	The identification scheme shall be identified from the entries of the list published by the ISO/IEC 6523 maintenance agency.	CHORUSPRO: this field is limited to 40 characters	BR-64: The Item standard identifier (BT-157) shall have a Scheme identifier	Identifier	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedTradeProduct /ram:GlobalID
BT-157-1	5	11	Scheme identifier	Identifiant du schéma de l'identifiant standard de l'article	If used, the identification scheme identifier shall be chosen from the entries of the list published by the ISO/IEC 6523 maintenance agency.				11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedTradeProduct /ram:GlobalID
BT-153	4	11	Item name	A name for an item.			BR-25: Each Invoice line (BG- 25) shall contain the Item name (BT- 153).	Text	11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedTradeProduct /ram:Name





ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	- C	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BG-29	3	11	PRICE DETAILS	A group of business terms providing information about the price applied for the goods and services invoiced on the Invoice line.					11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeAgreement
BT-148-00	4	01	PRICE DETAIL - ITEM GROSS PRICE						01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeAgreement /ram:GrossPriceProductTradePrice
BT-148	5	01	Prix brut de l'article	Prix unitaire, hors TVA, avant application du Rabais sur le prix de l'article.		Le prix brut de l'article ne	'	Montant de prix unitaire	11	1n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeAgreement /ram:GrossPriceProductTradePrice /ram:ChargeAmount
BT-149-1	5		Quantité de base du prix de l'article	Nombre d'articles sur lequel s'applique le prix.		A compléter si BT-149 est présent et si BT-148 est présent, avec la même valeur que BT-149.		Quantité	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeAgreement /ram:GrossPriceProductTradePrice /ram:BasisQuantity





ID		Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-150-	1 6	6	01	Unité de mesure de la quantité de base du prix de l'article	Unité de mesure applicable à la Quantité de base du prix de l'article.	Il convient que l'Unité de mesure de la quantité de base du prix de l'article soit identique à l'Unité de mesure de quantité facturée. Il convient que les unités de mesure soient exprimées selon les termes de la Recommandation UN-ECE N° 20 « Codes des unités de mesure utilisées dans le commerce international » [7], par exemple « KGM » pour kilogramme.	En particulier, les unités de mesures les plus courantes sont les suivantes: LTR = Litre (1 dm3) MTQ = Mètre cube KGM = Kilogramme MTR = Mètre C62 = Unité TNE = Tonne	Doit être le même que BT-150 pour Prix Net	Code	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeAgreement /ram:GrossPriceProductTradePrice /ram:BasisQuantity /@unitCode
BT-147-	00 !	5	01	(((Rabais sur le prix de l'article)))						01	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeAgreement /ram:GrossPriceProductTradePrice /ram:AppliedTradeAllowanceCharge
BT-147-	01	6	1 1	((Rabais sur le prix de l'article))						11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeAgreement /ram:GrossPriceProductTradePrice /ram:AppliedTradeAllowanceCharge /ram:ChargeIndicator





ID		Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-147-	02 7	7	11	(Rabais sur le prix de l'article)				Valeur = false		11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeAgreement /ram:GrossPriceProductTradePrice /ram:AppliedTradeAllowanceCharge /ram:ChargeIndicator /udt:Indicator
BT-147	6	ō	() 1	Rabais sur le prix de l'article	fois soustraite du Prix brut de l'article, donne le	S'applique exclusivement à l'unité et si elle n'est pas incluse dans le Prix brut de l'article.			Montant de prix unitaire	11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeAgreement /ram:GrossPriceProductTradePrice /ram:AppliedTradeAllowanceCharge /ram:ActualAmount
BT-146-	00 4	1	11	DETAIL DU PRIX - PRIX UNITAIRE NET						11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeAgreement /ram:NetPriceProductTradePrice
BT-146	ī,	5	11	Prix net de l'article	TVA, après application du Rabais sur le prix de	O .	Le prix net de l'article ne DOIT pas être négatif	BR-26 : Chaque Ligne de facture (BG-25) doit comporter le Prix net de l'article (BT-146). BR-27 : Le Prix net de l'article (BT-146) ne doit PAS être négatif.	Montant de prix unitaire	11	1n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeAgreement /ram:NetPriceProductTradePrice /ram:ChargeAmount





ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-149	5	01	Quantité de base du prix de l'article	Nombre d'articles sur lequel s'applique le prix.		Optionnel, si renseigné et si BT-148 est présente (profils EN16931 et EXTENDED), alors ce doit être la même valeur que BT-149-1		Quantité	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeAgreement /ram:NetPriceProductTradePrice /ram:BasisQuantity
BT-150	6	01	Unité de mesure de la quantité de base du prix de l'article	Unité de mesure applicable à la Quantité de base du prix de l'article.	Il convient que l'Unité de mesure de la quantité de base du prix de l'article soit identique à l'Unité de mesure de quantité facturée. Il convient que les unités de mesure soient exprimées selon les termes de la Recommandation UN-ECE N° 20 « Codes des unités de mesure utilisées dans le commerce international » [7], par exemple « KGM » pour kilogramme.	IIIR - Litro (1 dm 3)	Doit être la même valeur que BT-130 et BT-150-1 si elle existe	Code	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeAgreement /ram:NetPriceProductTradePrice /ram:BasisQuantity /@unitCode
BT-129-00	3	I1 1	LINE TRADE DELIVERY						11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeDelivery
BT-129	4	111	Quantité facturée	Quantité d'articles (biens ou services) prise en compte dans la ligne de Facture.		CHORUS PRO : La quantité facturée est renseignée sur 10 chiffres maximum.	BR-22 : Chaque Ligne de facture (BG-25) doit avoir une Quantité facturée (BT-129).	Quantité	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeDelivery /ram:BilledQuantity





ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-130	5	11	mesure de la	applicable à la quantité facturée.	exprimees seion les termes de la Recommandation UN/ECE N° 20 « Codes des unités de mesure utilisées dans le commerce international » [7], par	En particulier, les unités de mesures les plus courantes sont les suivantes: LTR = Litre (1 dm3) MTQ = Mètre cube KGM = Kilogramme MTR = Mètre C62 = Unité TNE = Tonne	BR-23 : Une Ligne de facture (BG-25) doit avoir un Code de l'unité de mesure de la quantité facturée (BT-130).	Code	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeDelivery /ram:BilledQuantity /@unitCode
BG-30-00	3	11	LINE TRADE SETTLEMENT						11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettIement
BG-30	4		INFORMATIONS DE TVA D'UNE LIGNE	Groupe de termes métiers fournissant des informations sur la TVA applicable aux biens et services facturés sur la ligne de Facture.					11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettIement /ram:ApplicableTradeTax
BT-151-0	5	11	Type en code		Valeur = VAT		Valeur = VAT		11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:ApplicableTradeTax /ram:TypeCode





	ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
ВТ	-151	5	11	Code de type de TVA de l'article facturé	Code de type de TVA applicable à l'article facturé.	Les entrées suivantes de l'UNTDID 5305 [6] sont utilisées: - Liable for VAT in a standard way - Liable for VAT with a percentage rate of 0 (zero). - Exempt from VAT/IGIC/IPSI. - Reverse charge VAT/IGIC/IPSI rules apply. - VAT/IGIC/IPSI rules apply. - VAT/IGIC/IPSI not levied due to Intra-community supply rules. - VAT/IGIC/IPSI not levied due to export outside of the EU. - Sale is not subject to VAT/IGIC/IPSI. - Liable for IGIC (Canary) tax - Liable for IPSI (Ceuta/Melilla) tax		BR-CO-4 : Chaque Ligne de facture (BG-25) doit être classée à l'aide d'un Code de type de TVA de l'article facturé (BT-151).	Code	11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettIement /ram:ApplicableTradeTax /ram:CategoryCode
вт	-152	5	01	Taux de TVA de l'article facturé	sous forme de	Un taux de TVA de zéro pour cent est appliqué dans les calculs même si l'article se trouve hors du champ d'application de la TVA.	La valeur à inscrire est celle du pourcentage. Par exemple, pour 20%, il faut renseigner 20 (et non 0.2)		Pourcenta ge	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:ApplicableTradeTax /ram:RateApplicablePercent
ВС	i-26	4	01	PÉRIODE DE FACTURATION D'UNE LIGNE	Groupe de termes métiers fournissant des informations sur la période de facturation concernant la ligne de Facture.	Est également appelé période de livraison de la facture.				01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:BillingSpecifiedPeriod





ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-134-0	0 5	01	(Date de début de période de facturation d'une ligne)						01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:BillingSpecifiedPeriod /ram:StartDateTime
BT-134	6	01	de période de facturation	Date à laquelle la période de facturation commence pour cette ligne de Facture.	Cette date correspond au premier jour de la période.	Cette date doit être inférieure ou égale à la date de fin de période (BT-135), si elle existe	BR-CO-20 : Si la Période de facturation d'une ligne (BG- 26) est utilisée, la Date de début de période de facturation d'une ligne (BT- 134) et/ou la Date de fin de période de facturation d'une ligne (BT-135) doit être remplie.	Date	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:BillingSpecifiedPeriod /ram:StartDateTime /udt:DateTimeString
BT-134-0	7	11	Format		Valeur = 102		Uniquement Valeur = 102		11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:BillingSpecifiedPeriod /ram:StartDateTime /udt:DateTimeString /@format
BT-135-0	0 5	01	(Date de fin de période de facturation d'une ligne)						01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettIement /ram:BillingSpecifiedPeriod /ram:EndDateTime





	ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
E	T-135	6	01	période de facturation	periode de facturation se	Cette date correspond au dernier jour de la période.	Cette date doit être supérieure ou égale à la date de début de période (BT-134), si elle existe	BR-30 : Si la Date de début de période de facturation d'une ligne (BT-134) et la Date de fin de période de facturation d'une ligne (BT-135) sont données alors la Date de fin de période de facturation d'une ligne (BT-135) doit être postérieure ou égale à la Date de début de période de facturation d'une ligne (BT-134). BR-CO-20 : Si la Période de facturation d'une ligne (BG-26) est utilisée, la Date de début de période de facturation d'une ligne (BT-134) et/ou la Date de fin de période de factura	Date	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:BillingSpecifiedPeriod /ram:EndDateTime /udt:DateTimeString
E	T-135-0	7	11	Format		Valeur = 102		Uniquement Valeur = 102		11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:BillingSpecifiedPeriod /ram:EndDateTime /udt:DateTimeString /@format





ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BG-27	4	0n	REMISES DE LIGNE DE FACTURE	Groupe de termes métiers fournissant des informations sur les remises applicables à une ligne de Facture.		Les remises de ligne sont soumises au même taux de TVA que celui de la ligne auxquelles elles se rapportent. Si des remises font l'objet d'un taux de TVA différent, elle doivent être traitées comme des lignes de facture autonomes (négatives)	ChargeIndicator=false		0n	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettIement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge
BG-27-0	5	11	Indicateur de charge	Indicateur précisant si les données qui suivent sont celles d'une charge ou d'une remise.					11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:ChargeIndicator
BG-27-1	6	11	Valeur de l'indicateur de charge		Valeur = false		Valeur = false		11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:ChargeIndicator /udt:Indicator
BT-136	5	1 1		Montant d'une remise, hors TVA.			BR-41 : Chaque Remise de ligne de facture (BG-27) doit avoir un Montant de la remise de ligne de facture (BT-136).	Montant	11		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:ActualAmount





	ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
E	T-140	5	01		Motif de la remise applicable à la ligne de Facture, exprimé sous forme de code.	Voir liste de code UNTDID5189. Le Code de motif de la remise applicable à la ligne de facture et le Motif de la remise applicable à la ligne de facture doivent indiquer le même motif de remise.		BR-42 : Chaque Remise de ligne de facture (BG-27) doit être associée à un Motif de la remise de ligne de facture (BT-139) ou à un Code de motif de la remise de ligne de facture (BT-140). BR-CO-7 : Le Code de motif de la remise de ligne de facture (BT-140) et le Motif de la remise de ligne de facture (BT-139) doivent indiquer le même type de motif de remise. BR-CO-23 : Chaque Remise de ligne de facture (BG-27) doit être associée à un Motif de la remise de la ligne de facture (BT-139) et/ou à un Code de motif de la remise de la remise de ligne de facture (BT-139) et/ou à un Code de motif de la remise de ligne de facture (BT-140).	Code	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:ReasonCode





ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-139	5	0 1	remise applicable à la	Motif de la remise applicable à la ligne de Facture, exprimé sous forme de texte.			BR-42 : Chaque Remise de ligne de facture (BG-27) doit être associée à un Motif de la remise de ligne de facture (BT-139) ou à un Code de motif de la remise de ligne de facture (BT-140). BR-CO-7 : Le Code de motif de la remise de ligne de facture (BT-140) et le Motif de la remise de ligne de facture (BT-139) doivent indiquer le même type de motif de remise. BR-CO-23 : Chaque Remise de ligne de facture (BG-27) doit être associée à un Motif de la remise de la ligne de facture (BT-139) et/ou à un Code de motif de la remise de ligne de facture (BT-140).	Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:Reason
BG-28	4	0n	CHARGE DE LIGNE DE FACTURE	charges et frais et les taxes autres que la TVA	Toutes les charges et frais et taxes sont supposés être assujettis au même taux de TVA que la ligne de Facture.	Les charges de ligne sont soumises au même taux de TVA que celui de la ligne auxquelles elles se rapportent. Si des charges font l'objet d'un taux de TVA différent, elle doivent être traitées comme des lignes de facture autonomes.	ChargeIndicator=true		0n		/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettIement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge





ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BG-28-0	5	1 1	Indicateur de charge						11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:ChargeIndicator
BG-28-1	6	11	Valeur de l'indicateur de charge		Valeur = true		Valeur = true		11	11	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:ChargeIndicator /udt:Indicator
BT-141	5	11	_	Montant de frais, hors TVA.			BR-43: Chaque Charge ou frais sur ligne de facture (BG- 28) doit avoir un Montant des charges ou frais applicables à la ligne de facture (BT-141).	Montant	11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:ActualAmount





ID		Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	XML Cardinalité	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-145	5 5		01	des charges et	Motif des charges et frais applicables à la ligne de Facture, exprimé sous forme de code.	Voir liste de code UNTDID7161. Le Code de motif des charges et frais applicables à la ligne de facture et le Motif des charges et frais applicables à la ligne de facture doivent indiquer le même motif de frais.	En particulier, les codes et motifs suivants peuvent être utilisés : AA = Remise pour publicité ABL = Supplément emballage ADR = Autres services ADS = Commande d'une palette complète ADT = Enlèvement FC = Frais de transport FI = Frais financiers LA = Etiquetage	BR-44: Chaque Charge ou frais sur ligne de facture (BG-28) doit être associée à un Motif des charges ou frais applicables à la ligne de facture (BT-144) ou à un Code de motif des charges ou frais applicables à la ligne de facture (BT-145). BR-CO-8: Le Code de motif des charges ou frais applicables à la ligne de facture (BT-145) et le Motif des charges ou frais applicables à la ligne de facture (BT-145) et le Motif des charges ou frais applicables à la ligne de facture (BT144) doivent indiquer le même type de motif de charge ou frais. BR-CO-24: Chaque Charge ou frais sur ligne de facture (BG-28) doit être associée à un Motif des charges ou frais applicables à la ligne de facture (BT-144) et/ou à un Code de motif des charges ou frais applicables à la ligne de facture (BT-145).		01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:ReasonCode





	ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	> <u>-</u>	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
E	T-144	5	01	charges et frais	Motif des charges et frais applicables à la ligne de Facture, exprimé sous forme de texte.			BR-44: Chaque Charge ou frais sur ligne de facture (BG-28) doit être associée à un Motif des charges ou frais applicables à la ligne de facture (BT-144) ou à un Code de motif des charges ou frais applicables à la ligne de facture (BT-145). BR-CO-8: Le Code de motif des charges ou frais applicables à la ligne de facture (BT-145) et le Motif des charges ou frais applicables à la ligne de facture (BT-145) et le Motif des charges ou frais applicables à la ligne de facture (BT144) doivent indiquer le même type de motif de charge ou frais. BR-CO-24: Chaque Charge ou frais sur ligne de facture (BG-28) doit être associée à un Motif des charges ou frais applicables à la ligne de facture (BT-144) et/ou à un Code de motif des charges ou frais applicables à la ligne de facture (BT-145).	Texte	01	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge /ram:Reason
E	T-131-00	4	11	MONTANTS TOTAUX DE LIGNE						11	01	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementLineMonet arySummation





	ID	Level	Cardinality	Business Term	Description	Usage Note	CIUS (CORE INVOICE USAGE SPECIFICATION)	Business rule	Semantic data type	> <u>-</u>	CII D16B Cardinalité	Xpath XML UN/CEFACT16B-Norme
BT-:	131	5		Montant net de ligne de facture	Montant total de la ligne de Facture.	Ce montant est « net » hors TVA, c'est-à-dire qu'il inclut des remises et charges ou frais au niveau de la ligne ainsi que des autres taxes afférentes.		BR-24 : Chaque Ligne de facture (BG-25) doit avoir un Montant net de ligne de facture (BT-131).	Montant	11	0n	/rsm:CrossIndustryInvoice /rsm:SupplyChainTradeTransaction /ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem /ram:SpecifiedLineTradeSettlement /ram:SpecifiedTradeSettlementLineMonet arySummation /ram:LineTotalAmount





7.5 Le Profil de la NORME EUROPENNE : EN 16931 (Comfort)

Le profil CONFORT contient potentiellement toutes les données présentes dans la Norme Sémantique Européenne. Il est décrit pour ses règles de gestion dans la Norme Sémantique Européenne, et pour son implémentation dans la syntaxe UN/CEFACT XML D16B, dans la documentation disponible sur les sites www.fnfe-mpe.org et www.ferd.net.de ainsi qu'une description XSD, schematron et excel aussi disponibles en ligne.

Une attention particulière peut être portée sur les points suivants :

- Utilisation du même bloc de la syntaxe XML UNCEFACT CII D16B (AdditionalReferencedDocument correspondant à des Documents Justificatifs Additionnels) pour codifier 3 business term de la norme EN16931 au niveau document et 1 au niveau ligne :
 - ✓ BT-122 : Identifiant de document justificatif pour tout document additionnel à intégrer. Le typecode (ram:AdditionalReferencedDocument/ram:TypeCode) doit prendre la valeur 916.
 - ✓ BT-17 : Identifiant d'appel d'offres ou de lot. Dans ce cas, le même bloc est utilisé dans la syntaxe XML (ram:AdditionalReferencedDocument/ram:IssuerAssignedID) pour la valeur du champs, et elle doit être complétée d'un typecode égal à 50.
 - ✓ BT-18: Identifiant d'objet facturé. Dans ce cas, le même bloc est utilisé dans la syntaxe XML (ram:AdditionalReferencedDocument/ram:IssuerAssignedID) pour la valeur du champs, et elle doit être complétée d'un typecode (ram:AdditionalReferencedDocument/ram:TypeCode) égal à 130.
 - ✓ BT-128 : Identifiant de l'objet à la ligne. Dans ce cas, le même bloc est utilisé dans la syntaxe XML (ram:AdditionalReferencedDocument/ram:IssuerAssignedID), mais positionné au niveau de la ligne (ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem/ram:SpecifiedLineTradeSettlement) pour la valeur du champs, et elle doit être complétée d'un typecode (/ram:TypeCode) égal à 130.

7.6 Profil EXTENDED

Le standard Factur-X intègre aussi un profil EXTENDED, qui repose toujours sur la syntaxe XML UN/CEFACT CII D16B, intégrant des données métiers additionnelles et la possibilité de produire des factures multi-livraison. Il permet aussi de gérer certaines données additionnelles pour CHORUSPRO comme le « Valideur » (Invoicee). Ce profil est détaillé dans l'excel joint au présent document.

Le profil EXTENDED a un sous-ensemble (subset) nommé EXTENDED FR B2B qui inclut tous les termes métiers qui ont été considérés comme nécessaires pour répondre à tous les cas d'usage standard inventoriés pendant la phase de co-construction de la réforme 2024 de facture électronique obligatoire entre assujettis en France.

7.7 Profil « de référence » XRECHNUNG

Afin de se conformer à l'implémentation B2G en Allemagne, il a été nécessaire d'ajouter une implémentation de facture spécifique à l'Allemagne conforme à la norme EN16931, en XML UN/CEFACT SCRDM CII D16B, nommée XRECHNUNG, qui est un profil CIUS (Spécification d'Usage de Facture Essentielle).

Le nom du composant xml de Factur-X / ZUGFeRD est toujours nommé xrechnung.xml au lieu de factur x.xml. Par conséquent, un profil XRECHNUNG Factur-x / ZUGFeRD ne doit pas contenir un fichier factur-x.xml incorporé.

Ce chapitre décrit uniquement l'incorporation du fichier XML. Les spécifications détaillées du fichier xrechnung.xml incorporé peuvent être trouvées sur le lien suivant https://www.xoev.de/de/xrechnung qui offre un téléchargement de la dernière version et est disponible en allemand seulement.



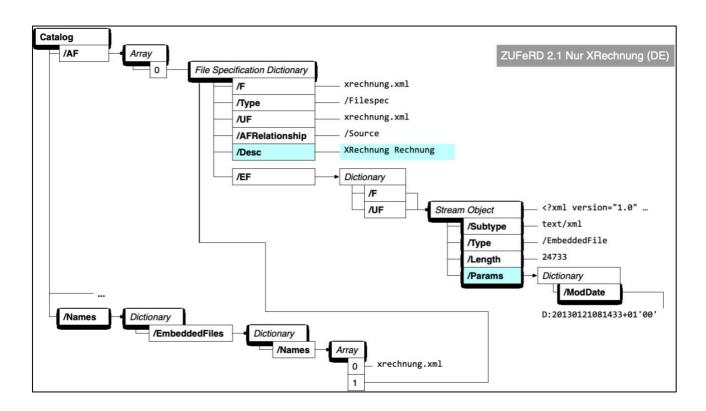


Veuillez noter que XRechnung exige des utilisateurs qu'ils utilisent la version actuellement en vigueur. Chaque nouvelle version est publiée 6 mois avant son entrée en vigueur.

De plus amples informations peuvent être trouvées sur GitHub. Vous y trouverez des fichiers d'exemple, des règles de gestion spécifiques dans le cadre de ce CIUS, un validateur et d'autres artefacts techniques : https://github.com/itplr-kosit.

La relation de données (AFRelationship) pour le profil XRECHNUNG est toujours « Alternative » car XRechnung est à l'origine un format XML uniquement. Toutefois, conformément à la structure hybride de Factur-x / ZUGFeRD, une représentation visuelle (PDF) est également créée à partir du fichier initial xrechnung.xml.

La figure suivante illustre cette structure en utilisant l'exemple d'une facture XML basée sur ZUGFeRD. Le fichier de facture incorporé est nommé xrechnung.xml. L'élément / AF fait partie du « *Document Dictionary »* (situé directement sous la racine), c'est pourquoi le fichier de facture fait référence au document entier. La relation entre les données est « Alternative », c'est-à-dire que les données de la facture XML sont une forme alternative d'affichage de la visualisation PDF.



Les propriétés du schéma d'extension sont les suivantes :

Propriété	Valeur	Description
Nom du schéma d'extension	ZUGFeRD PDFA Extension Schema	
URI	urn:factur- x:pdfa:CrossIndustryDocument:invoice:1p0#	L'utilisation du "#" à la fin de l'URI doit être noté !
Préfixe du schéma	fx	Préfixe du namespace

Propriétés du schéma d'extension XMP pour le profil XRECHNUNG.





Le tableau ci-dessous montre les champs du schéma d'extension :

Champ	Description	Exemple
fx:DocumentType	Le type de document contient toujours la valeur INVOICE	INVOICE
fx:DocumentFileName	Le nom du fichier du document de données embarqué doit être identique à la valeur indiquée dans l'étiquette F dans le dictionnaire de spécification de fichier.	xrechnung.xml
	II s'agit d'une valeur fixe dans le profil XRECHNUNG : xrechnung.xml	
fx:Version	La version majeure et mineure de la spécification des données de facturation sous-jacentes. Important : utilisez toujours le numéro de version actuellement valide!	2p1
fx:ConformanceLevel	Le profil des données de la facture XML tel que spécifié dans ZUGFeRD (valeurs autorisées)	XRECHNUNG

Champs du schéma d'extension XMP pour le profil XRECHNUNG.

Les destinataires d'une facture peuvent préférer intégrer toutes les pièces jointes et les documents justificatifs de la facture dans le XML. Toutefois, si cela entraîne un dépassement de la taille maximale autorisée du fichier, il est recommandé de ne pas intégrer d'autres fichiers dans le PDF, mais plutôt d'insérer un lien. Ce lien renverrait à une URL externe. En fonction de la sensibilité des informations auxquelles il est fait référence, des mesures de sécurité appropriées doivent être appliquées.





Annexes





Annexe 1 Spécifications détaillées de la syntaxe XML UN/CEFACT 16B implémentant la norme sémantique européenne

et incluant les profils de Factur-X.

8 Annexe 1 – Spécifications détaillées profil EN 16931 et Norme Européenne

Cette documentation est disponible en ligne sur le site www.fnfe-mpe.org. Elle se compose :

- D'un fichier excel détaillant
 - √ l'ensemble des données par profils,
 - √ les spécifications d'usage
 - √ les règles métier
 - ✓ et un exemple de présentation de lisible référençant la plupart des données du modèle, indiquant à la fois le profil et le caractère obligatoire ou non (droit fiscal, commercial ou sous condition). Cet exemple comporte une version avec données de ligne très restreintes et une seconde page de présentation de toutes les données d eligne disponibles dans le modèle.
- De fichiers xsd par profils :
 - ✓ Pour les profils EN 16931 et BASIC (avec les lignes), EN 16931 permettant aussi de valider BASIC.
 - ✓ Pour les profils sans ligne BASIC WL et MINIMUM
 - ✓ Pour le profil EXTENDED
 - ✓ Il est aussi possible d'utiliser l'xsd du D16B SCRDM CII (uncoupled) pour anticiper sur des extensions à venir. **C'est aussi une option recommandée pour implémenter en réception**. Ceci permet d'accepter tous les profils dans la vérification du schéma XML en réception, y compris des profils étendus, puis de restreindre sur les données extraites en fonction du profil déclaré par l'émetteur.
 - ✓ EN 16931 UNCEFACT XML CII D16B Schematron V1.2.1 disponible sur Github et qui valide les profiles EN 16931 et BASIC
- D'un exemple de fichier xmp
- D'exemples de factures « Factur-x »

D'autre part, la Norme sémantique Européenne 16931 :2017 à laquelle cette documentation fait référence, et qui décrit et détaille l'ensemble des règles de gestion notamment pour le profil complet **EN 16931** est disponible sur le site de l'AFNOR à l'adresse : https://www.boutique.afnor.org (chercher en16931-1).

Elle peut aussi se trouver sur d'autres sites de normalisation européen comme https://ilnas.services-publics.lu/ecnor/home.action ou https://www.evs.ee/shop (chercher en16931-1).

Il en est de même pour tous les documents de la Norme Sémantique Européenne EN16931 tel que présenté en introduction au présent document.





Annexe 2 : Exemples

9 Annexe 2 – exemples

9.1 Exemple de factures sous Factur-x

Deux séries d'exemples de factures ont été préparés, construisant des Factur-x suivant les 4 profils pour une facture donnée :

- Factur-x, Jeux AdL
 - ✓ Facture « normale »
 - ✓ Facture DOM TOM
 - √ Facture UE (Intra-communautaire)
 - ✓ Avoir type 381 (montants positifs)
 - ✓ Avoir type 380 : facture « négative »
- Factur-x Jeux Test CS, fait avec outil de génération excel :
 - ✓ Facture_F20220023 : facture contenant toutes les données du profil BASIC et un peu plus
 - √ Facture_F20220024 : facture avec exonération et TVA
 - ✓ Facture_F20220025 : facture simplifiée
 - ✓ Facture_F20220026 : facture intracommunautaire
 - ✓ Facture F20220027 : facture à 10% de TVA avec acompte
 - √ Facture_F20220028: avoir positif (381)
 - ✓ Facture_F20220029 : avoir sous forme de facture négative (380 et 751 pour les profils BASIC WL et MINIMUM car adressée à un client allemand)
 - ✓ Facture_F20220030 : Facture hors scope TVA
 - ✓ Facture_F20220031 : Facture avec ligne de débours (exemption code VATEX-EU-79-C)





9.2 Annexe 2 – Exemple de fichier de données factur-x.xml sous profil BASIC.

De façon à illustrer le profil Basic, ci-dessous un exemple de message contenant en commentaire (entre < !-- -->) à chaque ligne la donnée qui est reprise, sa cardinalité, la définition du terme métier et son type. Puis, en gras un exemple de valeur. Cet exemple contient tous les champs possibles alors que certains ne sont pas nécessaires ou opportuns. Il 'agit donc uniquement d'illustrer la complétude du message.

<rsm:CrossIndustryInvoice

```
xmlns:xsi=http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance
xmlns:qdt="urn:un:unece:uncefact:data:standard:QualifiedDataType:100"
xmlns:udt="urn:un:unece:uncefact:data:standard:UnqualifiedDataType:100"
xmlns:rsm="urn:un:unece:uncefact:data:standard:CrossIndustryInvoice:100"
xmlns:ram="urn:un:unece:uncefact:data:standard:ReusableAggregateBusinessInformationEntity:100">
```

<rsm:ExchangedDocumentContext> <!--BLOC IDENTIFICATION DU MESSAGE -->

<rsm:ExchangedDocument> <!—BLOC ENTETE DE MESSAGE -->





```
<ram:Content> <!-- BT-22, 1..1, Note de facture, Texte --> NOTE FREE TEXTE </ram:Content>
              <ram:SubjectCode> <!-- BT-21, 0..1, Sujet de la note de facture en code, Texte --> CODE NOTE /ram:SubjectCode>
       </ram:IncludedNote>
</rsm:ExchangedDocument>
<rsm:SupplyChainTradeTransaction> <!--BLOC TRANSACTION COMMERCIALE -->
       <ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem> <!-- BG-25, 1...n, LIGNE DE FACTURE -->
              <ram:AssociatedDocumentLineDocument> <!-- BT-126, 1..1, Identifiant de ligne de facture, Identifiant -->
                     <ram:LineID> 1 </ram:LineID>
              </ram:AssociatedDocumentLineDocument>
              <ram:SpecifiedTradeProduct> <!-- BG-31, 1..1, INFORMATIONS SUR L'ARTICLE -->
                     <ram:GlobalID schemeID ="ID SCHEME"> <!-- BT-157, 0..1, Identifiant standard de l'article, Identifiant --> ID ARTICLE </ram:GlobalID>
                     <ram:Name> <!-- BT-153, 1..1, Nom de l'article, Texte --> DESIGNATION ARTICLE /ram:Name>
              </ram:SpecifiedTradeProduct>
              <ram:SpecifiedLineTradeAgreement> <!-- BG-29, 1..1, DÉTAILS DU PRIX -->
                      <ram:NetPriceProductTradePrice> <!-- BT-146, 1..1, Prix net de l'article, Montant de prix unitaire -->
                             <ram:ChargeAmount> <!-- BT-146, 1..1, Prix net de l'article, Montant de prix unitaire --> 20.00 /ram:ChargeAmount>
                             < ram:BasisQuantity unitCode="C62"> > <!-- BT-149, 0..1, Quantité de base du prix de l'article--> 1< /ram:BasisQuantity>
                     </ram:NetPriceProductTradePrice>
              </ram:SpecifiedLineTradeAgreement>
              <ram:SpecifiedLineTradeDelivery> <!-- BT-129, 1..1, Quantité facturée, Quantité -->
                     <ram:BilledQuantity unitCode ="C62" > <!-- BT-129, 1..1, Quantité facturée, Quantité --> 5.00 </ram:BilledQuantity>
              </ram:SpecifiedLineTradeDelivery>
              <ram:SpecifiedLineTradeSettlement>
                      <ram:ApplicableTradeTax> <!-- BG-30, 1..1, INFORMATIONS DE TVA D'UNE LIGNE -->
                             <ram:TypeCode> <!-- BT-151-0, 1..1, Type en code --> VAT </ram:TypeCode>
                             <ram:CategoryCode> <!-- BT-151, 1..1, Code de type de TVA de l'article facturé, Code --> $ </ram:CategoryCode>
```





```
<ram:RateApplicablePercent> <!-- BT-152, 0..1, Taux de TVA de l'article facturé, Pourcentage --> 20.00 </ram:RateApplicablePercent>
              </ram:ApplicableTradeTax>
              <ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge>
                      <!-- BG-27, 0..n, REMISES DE LIGNE DE FACTURE --> <>
                      <ram:ChargeIndicator> <!-- BG-27-0, 1..1, Indicateur de remise ou charge -->
                             <udt:Indicator> <!-- BG-27-1, 1..1, Valeur de l'indicateur de charge --> FALSE </udt:Indicator>
                      </ram:ChargeIndicator>
                      <ram:ActualAmount> <!-- BT-136, 1..1, Montant de la remise applicable à la ligne de facture, Montant --> 7.00 </ram:ActualAmount>
                      <ram:ReasonCode> <!-- BT-140, 1..1, Code de motif de la remise applicable à la ligne de facture, Code --> 100 </ram:ReasonCode>
                      <ram:Reason> <!-- BT-139, 1..1, Motif de la remise applicable à la ligne de facture, Texte --> Remise spéciale </ram:Reason>
                      <!-- BG-28, O..n, CHARGE ET FRAIS DE LIGNE DE FACTURE --> <>
                      <ram:ChargeIndicator> <!-- BG-28-0, 1..1, Indicateur de charge -->
                             <udt:Indicator> <!-- BG-28-1, 1..1, Valeur de l'indicateur de charge --> TRUE </udt:Indicator>
                      </ram:ChargeIndicator>
                      <ram:ActualAmount> <!-- BT-141, 1..1, Montant des charges et frais applicables à la ligne de facture, Montant --> 7.00 </ram:ActualAmount>
                      <ram:ReasonCode> <!-- BT-145, 1..1, Code de motif des charges et frais applicables à la ligne de facture, Codre--> FC </ram:ReasonCode>
                      <ram:Reason> <!-- BT-144, 1..1, Motif des charges et frais applicables à la ligne de facture, Texte --> Frais de transport </ram:Reason>
              </ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge>
              <ram:SpecifiedTradeSettlementLineMonetarySummation> <!-- BT-131, 1..1, Montant net de ligne de facture, Montant -->
                      <ram:LineTotalAmount> <!-- BT-131, 1..1, Montant net de ligne de facture, Montant --> 100.00 </ram:LineTotalAmount>
              </ram:SpecifiedTradeSettlementLineMonetarySummation>
       </ram:SpecifiedLineTradeSettlement>
</ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem>
<ram:ApplicableHeaderTradeAgreement> <!-- BT-10, 0..1, Référence de l'acheteur, Texte -->
       <ram:BuyerReference> <!-- BT-10, 0..1, Référence de l'acheteur, Texte --> SERVICE EXEC </ram:BuyerReference>
       <ram:SellerTradeParty> <!-- BG-4, 1..1, VENDEUR -->
```





```
<ram:ID schemeID = "Scheme ID"><!-- BT-29, 0..n, Identifiant du vendeur, Identifiant --> ID VENDEUR </ram:ID>
       <ram:GlobalID schemeID = "GLN"> <!-- BT-29-1, 0..1, --> GLOBAL ID VENDEUR </ram:GlobalID>
       <ram:Name> <!-- BT-27, 1...1, Raison sociale du vendeur, Texte --> RAISON SOCIALE VENDEUR </ram:Name>
       <ram:SpecifiedLegalOrganization> <!-- BT-30, 0..1, Identifiant d'enregistrement légal du vendeur, Identifiant -->
              <ram:ID schemeID = "0002" > <!-- BT-30, 0..1, Identifiant d'enregistrement légal du vendeur, Identifiant --> 12345678900014 </ram:ID>
              <ram:TradingBusinessName> <!-- BT-28, 0..1, Appellation commerciale du vendeur, Texte --> NOM COMMERCIAL VENDEUR </ram:TradingBusinessName>
       </ram:SpecifiedLegalOrganization>
       <ram:PostalTradeAddress> <!-- BG-5, 1..1, ADRESSE POSTALE DU VENDEUR -->
              <ram:PostcodeCode> <!-- BT-38, 0..1, Code postal du vendeur, Texte --> 75007 /ram:PostcodeCode>
              <ram:LineOne> <!-- BT-35, 0..1, Adresse du vendeur - Ligne 1, Texte --> 55 AVENUE BOSQUET 
              <ram:LineTwo> <!-- BT-36, 0..1, Adresse du vendeur - Ligne 2, Texte --> LIGNE 2 </ram:LineTwo>
              <ram:LineThree> <!-- BT-162, 0..1, Adresse du vendeur - Ligne 3, Texte --> LIGNE 3 /ram:LineThree>
              <ram:CityName> <!-- BT-37, 0..1, Localité du vendeur, Texte --> PARIS /ram:CityName>
              <ram:CountryID> <!-- BT-40, 1..1, Code de pays du vendeur, Code --> FR </ram:CountryID>
              <ram:CountrySubDivisionName> <!-- BT-39, 0..1, Subdivision du pays du vendeur, Text --> FR </ram:CountrySubDivisionName>
       </ram:PostalTradeAddress>
       <ram:URIUniversalCommunication> <!-- BT-34, 0..1, Adresse électronique du vendeur , Identifiant -->
              <ram:URIID schemeID = "EM" > <!-- BT-34, 0..1, Adresse électronique du vendeur , Identifiant --> vendeur@vendeur.com 
       </ram:URIUniversalCommunication>
       <ram:SpecifiedTaxRegistration> <!-- BT-31, 0..1, Identifiant à la TVA du vendeur, Identifiant -->
              <ram:ID schemeID = "VA"> <!-- BT-31, 0..1, Identifiant à la TVA du vendeur, Identifiant --> FRXX123456789 </ram:ID>
       </ram:SpecifiedTaxRegistration>
</ram:SellerTradeParty>
<ram:BuverTradePartv> <!-- BG-7. 1..1. ACHETEUR -->
       <ram:ID schemeID = "Scheme ID"> <!-- BT-46, 0..1, Identifiant de l'acheteur, Identifiant --> ID ACHETEUR </ram:ID>
       <ram:GlobalID schemeID = "GLN"> <!-- BT-46-1, 0..1, --> GLOBAL ID </ram:GlobalID>
       <ram:Name> <!-- BT-44, 1..1, Raison sociale de l'acheteur, Texte --> RAISON SOCIALE ACHETEUR </ram:Name>
```





```
<ram:SpecifiedLegalOrganization> <!-- BT-47, 0..1, Identifiant d'enregistrement légal de l'acheteur, Identifiant -->
               <ram:ID schemeID = "0002"> <!-- BT-47, 0..1, Identifiant d'enregistrement légal de l'acheteur, Identifiant --> 98765432100014 </ram:ID>
       </ram:SpecifiedLegalOrganization>
       <ram:PostalTradeAddress> <!-- BG-8. 1..1. ADRESSE POSTALE DE L'ACHETEUR -->
               <ram:PostcodeCode> <!-- BT-53, 0..1, Code postal de l'acheteur, Texte --> 75012 </ram:PostcodeCode>
              <ram:LineOne> <!-- BT-50, 0..1, Adresse de l'acheteur - Ligne 1, Texte --> 139 RUE DE BERCY </ram:LineOne>
              <ram:LineTwo> <!-- BT-51, 0..1, Adresse de l'acheteur - Ligne 2, Texte --> LIGNE 2 /ram:LineTwo>
              <ram:LineThree> <!-- BT-163, 0..1, Adresse de l'acheteur - Ligne 3, Texte --> LIGNE 3 </ram:LineThree>
              <ram:CityName> <!-- BT-52, 0..1, Localité de l'acheteur, Texte --> PARIS </ram:CityName>
              <ram:CountryID> <!-- BT-55, 1..1, Code de pays de l'acheteur, Code --> FR </ram:CountryID>
              <ram:CountrySubDivisionName> <!-- BT-54, 0..1, Subdivision du pays de l'acheteur, Text --> FR </ram:CountrySubDivisionName>
       </ram:PostalTradeAddress>
       <ram:URIUniversalCommunication> <!-- BT-49, 0..1, Adresse électronique de l'acheteur, Identifiant -->
              <ram:URIID schemeID = "EM"><!-- BT-49, 0..1, Adresse électronique de l'acheteur, Identifiant --> acheteur@acheteur.com 
       </ram:URIUniversalCommunication>
       <ram:SpecifiedTaxRegistration> <!-- BT-48, 0..1, Identifiant à la TVA de l'acheteur, Identifiant -->
               <ram:ID schemeID = "VA"> <!-- BT-48, 0..1, Identifiant à la TVA de l'acheteur, Identifiant --> FRXX987654321 /ram:ID>
       </ram:SpecifiedTaxRegistration>
</ram:BuyerTradeParty>
<ram:SellerTaxRepresentativeTradeParty> <!-- BG-11, 0..1, REPRÉSENTANT FISCAL DU VENDEUR -->
       <ram:Name> <!-- BT-62, 1..1, Nom du représentant fiscal du vendeur, Texte --> MON REPRESENTANT FISCAL /ram:Name>
       <ram:PostalTradeAddress> <!-- BG-12. 1..1. ADRESSE POSTALE DU REPRÉSENTANT FISCAL --> </ram:PostalTradeAddress>
              <ram:PostcodeCode> <!-- BT-67, 0..1, Code postal du représentant fiscal, Texte --> 92100 </ram:PostcodeCode>
              <ram:LineOne> <!-- BT-64, 0..1, Adresse du représentant fiscal - Ligne 1, Texte --> LIGNE 1 
              <ram:LineTwo> <!-- BT-65, 0..1, Adresse du représentant fiscal - Ligne 2, Texte --> LIGNE 2 </ram:LineTwo>
              <ram:LineThree> <!-- BT-164, 0..1, Adresse du représentant fiscal - Ligne 3, Texte --> LIGNE 3 /ram:LineThree>
              <ram:CityName> <!-- BT-66, 0..1, Localité du représentant fiscal, Texte --> BOULOGNE BILLANCOURT </ram:CityName>
```





```
<ram:CountryID> <!-- BT-69, 1..1, Code de pays du représentant fiscal, Code --> FR </ram:CountryID>
                      <ram:CountrySubDivisionName> <!-- BT-68, 0..1, Subdivision du pays du représentant fiscal, Text --> FR </ram:CountrySubDivisionName>
              </ram:PostalTradeAddress>
              <ram:SpecifiedTaxRegistration> <!-- BT-63, 1..1, Identifiant à la TVA du représentant fiscal du vendeur, Identifiant -->
                      <ram:ID schemeID = "VA"> <!-- BT-63, 1..1, Identifiant à la TVA du représentant fiscal du vendeur, Identifiant --> FRXX123987654 </ram:ID>
              </ram:SpecifiedTaxRegistration>
       </ram:SellerTaxRepresentativeTradeParty>
       <ram:BuyerOrderReferencedDocument> <!-- BT-13, 0..1, Identifiant de bon de commande, Référence de Document -->
              <ram:lssuerAssignedID> <!-- BT-13, 0..1, Identifiant de bon de commande, Référence de Document --> REFBCXXXXXX </ram:lssuerAssignedID>
       </ram:BuyerOrderReferencedDocument>
       <ram:ContractReferencedDocument> <!-- BT-12, 0..1, Identifiant de contrat, Référence de Document -->
              <ram:IssuerAssignedID> <!-- BT-12, 0..1, Identifiant de contrat, Référence de Document --> REF CONTRAT XXXXXX </ram:IssuerAssignedID>
       </ram:ContractReferencedDocument>
</ram:ApplicableHeaderTradeAgreement>
<ram:ApplicableHeaderTradeDelivery> <!-- BG-13, 0..1, INFORMATIONS CONCERNANT LA LIVRAISON -->
       <ram:ShipToTradeParty>
              <ram:ID schemeID = "Scheme ID"> <!-- BT-71, 0..1, Identifiant de l'acheteur, Identifiant --> ID LIVRAISON </ram:ID>
              <ram:GlobalID schemeID = "GLN"> <!-- BT-71-1, 0..1, --> GLOBAL ID /ram:GlobalID>
              <ram:Name> <!-BT-70, 0..1, NOM DE L'INTERVENANT A LIVRER - SHIP TO PARTY> </ram:Name>
              <ram:PostalTradeAddress> <!-- BG-15, 1..1, ADRESSE POSTALE DE LIVRAISON -->
                      <ram:PostcodeCode> <!-- BT-78, 0..1, Code postal de livraison, Texte --> 75012 </ram:PostcodeCode>
                      <ram:LineOne> <!-- BT-75, 0..1, Adresse de livraison - Ligne 1, Texte --> 139 RUE DE BERCY </ram:LineOne>
                      <ram:LineTwo> <!-- BT-76, 0..1, Adresse de livraison - Ligne 2, Texte --> LIGNE 2 </ram:LineTwo>
                      <ram:LineThree> <!-- BT-165, 0..1, Adresse de livraison - Ligne 3, Texte --> LIGNE 3 </ram:LineThree>
                      <ram:CitvName> <!-- BT-77, 0..1, Localité de livraison, Texte --> PARIS </ram:CitvName>
                      <ram:CountryID> <!-- BT-80, 1..1, Code de pays de livraison, Code --> FR </ram:CountryID>
```





```
<ram:CountrySubDivisionName> <!-- BT-79, 0..1, Subdivision du pays de livraison, Text --> FR </ram:CountrySubDivisionName>
              </ram:PostalTradeAddress>
       </ram:ShipToTradeParty>
       <ram:ActualDeliverySupplyChainEvent> <!-- BT-72, 0..1, Date effective de livraison, Date -->
              <ram:OccurrenceDateTime> <!-- BT-72, 0..1, Date effective de livraison, Date -->
                     <udt:DateTimeString format="102"> <!-- BT-72, 0..1, Date effective de livraison, Date --> AAAMMJJ </udt:DateTimeString>
              </ram:OccurrenceDateTime>
       </ram:ActualDeliverySupplyChainEvent>
       <ram:DespatchAdviceReferencedDocument> <!-- BT-16, 0..1, Identifiant d'avis d'expédition, Référence de Document -->
              <ram:IssuerAssignedID> <!-- BT-16, 0..1, Identifiant d'avis d'expédition, Référence de Document --> AVIS EXP XXXX </ram:IssuerAssignedID>
       </ram:DespatchAdviceReferencedDocument>
</ram:ApplicableHeaderTradeDelivery>
<ram:ApplicableHeaderTradeSettlement>
       <ram:CreditorReferenceID> <!-- BT-90, 0..1, Identifiant bancaire du créancier, Identifiant --> ICS : IDENTIFIANT MANDAT PREL 
       <ram:PaymentReference> <!-- BT-83, 0..1, Référence de paiement, Texte --> REF ENDTOEND PAIMENT </ram:PaymentReference>
       <ram:InvoiceCurrencyCode><!-- BT-5, 1..1, Code de devise de facturation, Code --> EUR </ram:InvoiceCurrencyCode>
       <ram:PayeeTradeParty> <!-- BG-10, 0..1, BÉNÉFICIAIRE -->
              <ram:ID schemeID = "Scheme ID"> <!-- BT-60, 0..1, Identifiant du bénéficiaire, Identifiant --> 12378965400014 </ram:ID>
              <ram:GlobalID schemeID = "GLN"> <!-- BT-60-1, 0..1, Identifiant du bénéficiaire --> MONGLN </ram:GlobalID>
              <ram:Name> <!-- BT-59, 1..1, Nom du bénéficiaire, Texte --> NOM BENEFICIAIRE </ram:Name>
              <ram:SpecifiedLegalOrganization> <!-- BT-61, 0..1, Identifiant d'enregistrement légal du bénéficiaire, Identifiant -->
                     <ram:ID schemeID = "0002"> <!-- BT-61, 0..1, Identifiant d'enregistrement légal du bénéficiaire, Identifiant --> 123789654 </ram:ID>
              </ram:SpecifiedLegalOrganization>
       </ram:PayeeTradeParty>
       <ram:SpecifiedTradeSettlementPaymentMeans> <!-- BG-16, 0..1, INSTRUCTIONS DE PAIEMENT -->
```

<ram:TypeCode> <!-- BT-81, 1..1, Code de type de moyen de paiement, Code --> 30 /ram:TypeCode>





```
<ram:PayerPartyDebtorFinancialAccount> <!-- BT-91, 0..1, Identifiant du compte débité, Identifiant -->
               <ram:IBANID> <!-- BT-91, 0..1, Identifiant du compte débité, Identifiant --> IBAN ACHETEUR </ram:IBANID>
       </ram:PayerPartyDebtorFinancialAccount>
       <ram:PayeePartyCreditorFinancialAccount> <!-- BG-17, 0..n, VIREMENT</pre>
              <ram:IBANID> <!-- BT-84, 1..1, Identifiant de compte bancaire, Identifiant --> IBAN VENDEUR OU BENEF </ram:IBANID>
              <ram:ProprietaryID> <!-- BT-84-0, 1..1, --> NUM COMPTE BANCAIRE SI PAS IBAN </ram:ProprietaryID>
       </ram:PayeePartyCreditorFinancialAccount>
</ram:SpecifiedTradeSettlementPaymentMeans>
<ram:ApplicableTradeTax> <!-- BG-23, 1..n, VENTILATION DE LA TVA -->
       <ram:CalculatedAmount> <!-- BT-117, 1..1, Montant de la taxe pour le type de TVA, Montant --> 20.00 </ram:CalculatedAmount>
       <ram:TypeCode> <!-- BT-118-0, 1..1, Code de type de TVA --> VAT /ram:TypeCode>
       <ram:ExemptionReason> <!-- BT-120, 0..1, Motif d'exonération de la TVA, Texte --> PAS DE MOTIF </ram:ExemptionReason>
       <ram:BasisAmount> <!-- BT-116, 1..1, Base d'imposition du type de TVA, Montant --> 100.00 </ram:BasisAmount>
       <ram:CategoryCode> <!-- BT-118, 1..1, Code de type de TVA, Code --> $ </ram:CategoryCode>
       <ram:ExemptionReasonCode> <!-- BT-121, 0..1, Motif d'exonération de la TVA en code, Code --> NEANT </ram:ExemptionReasonCode>
       <ram:DueDateTypeCode> <!-- BT-8, 0..1, Date d'exigibilité de la taxe sur la valeur ajoutée en code, Code --> 5 (SUR DEBITS) </ram:DueDateTypeCode>
       <ram:RateApplicablePercent> <!-- BT-119, 0..1, Taux de type de TVA, Pourcentage --> 20.00 </ram:RateApplicablePercent>
</ram:ApplicableTradeTax>
<ram:BillingSpecifiedPeriod>
       <ram:StartDateTime>
              <udt:DateTimeString format="102"> !-- BT-73, 0..1, date de début de période de facturation, Date --> 20180101</udt:DateTimeString>
       </ram:StartDateTime>
       <ram:EndDateTime>
              <udt:DateTimeString format="102">BT-74, 0..1, date de fin de période de facturation, Date --> 20181231</udt:DateTimeString>
       </ram:EndDateTime>
</ram:BillingSpecifiedPeriod>
<ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge>
```





```
<!-- BG-20. O..n. REMISES AU NIVEAU DU DOCUMENT -->
<ram:ChargeIndicator> <!-- BG-20-0, 1..1, Indicateur de charge --> </ram:ChargeIndicator>
       <udt:Indicator> <!-- BG-20-00, 1..1, Valeur de l'indicateur de charge --> false </udt:Indicator>
</ram:ChargeIndicator>
<ram:CalculationPercent> <!-- BT-94, 0..1, Pourcentage de remise au niveau du document, Pourcentage --> 5.00 </ram:CalculationPercent>
<ram:BasisAmount> <!-- BT-93, 0..1, Assiette de la remise au niveau du document, Montant --> 100.00 </ram:BasisAmount>
<ram:ActualAmount> <!-- BT-92. 1..1. Montant de la remise au niveau du document. Montant --> 5.00 </ram:ActualAmount>
<ram:ReasonCode> <!-- BT-98, 0..1, Code de motif de la remise au niveau du document, Code --> CODE REMISE </ram:ReasonCode>
<ram:Reason> <!-- BT-97, 0..1, Motif de la remise au niveau du document, Texte --> MOTIF REMISE </ram:Reason>
<ram:CategoryTradeTax> <!-- BT-95-0, 1..1, Code de type de TVA de la remise au niveau du document -->
       <ram:TypeCode> <!-- BT-95-0, 1..1, Code de type de TVA de la remise au niveau du document --> VAT </ram:TypeCode>
       <ram:CategoryCode> <!-- BT-95, 1..1, Code de type de TVA de la remise au niveau du document, Code ---> $ </ram:CategoryCode>
       <ram:RateApplicablePercent> <!-- BT-96, 0..1, Taux de TVA de la remise au niveau du document, Pourcentage --> 20.00 </ram:RateApplicablePercent>
</ram:CategoryTradeTax>
<!-- BG-21, 0..n, CHARGES OU FRAIS AU NIVEAU DU DOCUMENT --> <>
<ram:ChargeIndicator> <!-- BG-21-0, 1..1, Indicateur de charge -->
       <udt:Indicator> <!-- BG-21-00, 1..1, Valeur de l'indicateur de charge --> true </udt:Indicator>
</ram:ChargeIndicator>
<ram:CalculationPercent> <!-- BT-101, 0..1, Pourcentage de charges ou frais au niveau du document, Pourcentage --> 5.00 
<ram:BasisAmount> <!-- BT-100, 0..1, Assiette des charges ou frais au niveau du document, Montant --> 100.00 </ram:BasisAmount>
<ram:ActualAmount> <!-- BT-99, 1..1, Montant des charges ou frais au niveau du document, Montant --> 5.00 </ram:ActualAmount>
<ram:ReasonCode><!-- BT-105, 0..1, Code de motif des charges ou frais au niveau du document, Code --> CODE CHARGE </ram:ReasonCode>
<ram:Reason> <!-- BT-104, 0..1, Motif des charges ou frais au niveau du document, Texte --> MOTIF CHARGE </ram:Reason>
<ram:CategoryTradeTax> <!-- BT-102-0, 1..1, Code de type de TVA des charges ou frais au niveau du document -->
       <ram:TypeCode><!-- BT-102-0, 1..1, Code de type de TVA des charges ou frais au niveau du document --> VAT </ram:TypeCode>
       <ram:CategoryCode> <!-- BT-102, 1..1, Code de type de TVA des charges ou frais au niveau du document, Code ---> $ </ram:CategoryCode>
       <ram:RateApplicablePercent> <!-- BT-103, 0..1, Taux de TVA des charges ou frais au niveau du document, Pourcentage --> 20.00 </ram:RateApplicablePercent>
```





```
</ram:CategoryTradeTax>
</ram:SpecifiedTradeAllowanceCharge>
<ram:SpecifiedTradePaymentTerms> <!-- BT-9, 0..1, Date d'échéance, Date -->
       <ram:DueDateDateTime> <!-- BT-9, 0..1, Date d'échéance, Date -->
              <udt:DateTimeString format="102"> <!-- BT-9, 0..1, Date d'échéance, Date --> AAAMMJJ </udt:DateTimeString>
       </ram:DueDateDateTime>
       <ram:DirectDebitMandateID> <!-- BT-89, 0..1, Identifiant de référence de mandat, Identifiant --> ICS XXXX </ram:DirectDebitMandateID>
</ram:SpecifiedTradePaymentTerms>
<ram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMonetarySummation> <!-- BG-22, 1..1, TOTAUX DU DOCUMENT -->
       <ram:LineTotalAmount> <!-- BT-106, 1..1, Somme du montant net des lignes de facture, Montant --> 100.00 </ram:LineTotalAmount>
       <ram:ChargeTotalAmount> <!-- BT-108, 0..1, Somme des charges ou frais au niveau du document, Montant --> 5.00 </ram:ChargeTotalAmount>
       <ram:AllowanceTotalAmount> <!-- BT-107, 0..1, Somme des remises au niveau du document, Montant --> 5.00 </ram:AllowanceTotalAmount>
       <ram:TaxBasisTotalAmount> <!-- BT-109, 1..1, Montant total de la facture hors TVA, Montant --> 100.00 </ram:TaxBasisTotalAmount>
       <ram:TaxTotalAmount currencyID = "EUR"> <!-- BT-110, 0..1, Montant total de TVA, Montant --> 20.00 </ram:TaxTotalAmount>
       <ram:GrandTotalAmount> <!-- BT-112, 1..1, Montant total de la facture avec TVA comprise, Montant --> 120.00 </ram:GrandTotalAmount>
       <ram:TotalPrepaidAmount> <!-- BT-113, 0..1, Montant payé, Montant --> 0.00 /ram:TotalPrepaidAmount>
       <ram:DuePayableAmount> <!-- BT-115, 1..1, Montant à payer, Montant --> 120.00 </ram:DuePayableAmount>
</ram:SpecifiedTradeSettlementHeaderMonetarySummation>
<ram:InvoiceReferencedDocument> <!-- BG-3, 0..n, RÉFÉRENCE À UNE FACTURE ANTÉRIEURE -->
       <ram:IssuerAssignedID> <!-- BT-25, 1..1, Numéro de facture antérieure, Référence de Document --> NA </ram:IssuerAssignedID>
       <ram:FormattedIssueDateTime> <!-- BT-26, 0..1, Date d'émission de facture antérieure, Date -->
              <qdt:DateTimeString format="102"> <!-- BT-26, 0..1, Date d'émission de facture antérieure, Date --> NA </qdt:DateTimeString>
       </ram:FormattedIssueDateTime>
</ram:InvoiceReferencedDocument>
<ram:ReceivableSpecifiedTradeAccountingAccount> <!-- BT-19, 0..1, Référence comptable de l'acheteur, Texte -->
       <ram:ID> <!-- BT-19, 0..1, Référence comptable de l'acheteur, Texte --> REF COMPTABLE ACHETEUR </ram:ID>
</ram:ReceivableSpecifiedTradeAccountingAccount>
```





</ram:ApplicableHeaderTradeSettlement>

</rsm:SupplyChainTradeTransaction>

</rsm:CrossIndustryInvoice

9.3 Exemple de lisible de facture

L'objet de cet exemple est de présenter comment organiser la plupart des données dans un modèle de facture :

- Un exemple de présentation étendu des données de ligne de facture (à utiliser si le modèle mono page et lignes restreintes ne convient pas)
- Un exemple de facture monopage, avec la plupart des données d'entête et de pied, et des données restreintes de ligne. Si le bloc de ligne est trop restreint, il suffit de l'enlever et d'utiliser le modèle de ligne étendu en complément. Ceci montre toutes les données possibles, chacun gérant celles qu'il souhaite ou peut fournir.

Le code couleur pour les données de la facture 1 page est le suivant :

Code couleur et motif pour les données:
. Couleur : donnée obligatoire quand ...
. Motif : profil

Mention Obligatoire fiscale

Mention Obligatoire sous condition

Mention Obligatoire commerciale

Minimum

Basic / Basic WL

EN16931





LOGO Vendeur

Facture / Avoir N° BT-1 : N° Facture

Date BT-2 : date de facture

Lignes de facturation (détail)

N° de Ligne BT-126	N° de ligne de BC BT-132	Références	ID de l'article	Période de facturation	Nom de l'article BT-153	Description de l'article BT-154	Attribut(s) de l'article	Détermination du prix	Prix Unitaire Net (EUROS) BT-146	Unité de mesure BT-130	Quantité facturée BT-129	Remise(s) de ligne	Charge(s) de ligne	Montant Net (EUROS) BT-131	Code TV/
		- Référence comptable de		Date début (BT-134) Date de fin (BT-135)			- Nom d'attribut (BT-160 : Valeur de l'attribut (BT-161) - Code de Classification de l'article (unspsc,) : BT-158 - Pays d'origine de l'article : BT-159	- Quantité de base du prix (BT-149) - Prix Unitaire Brut (BT-148) - Rabais du prix brut (BT-147)				- Montant de remise (BT-136) - Assiette de remise (BT-137) - Taux de remise (BT-138) - Code (BT-140) et Motif (BT-139) de remise	- Montant de charges et frais (BT-141) - Assiette de charges et frais (BT-142) - Taux de charges et frais (BT-143) - Code (BT-145) et Motif (BT-144) de charges et frais		
1	4			du 12.12.2017 au 12.12.2017		Produit 1 Livré le 12.12.2017	Taille : Moyen UNSPSC : 80543215	Boites de 10	4,00	PCE	10,00	5% sur 40 € Remise sur volume -2,00	72.0	40,00	1
2	5			du 15.12.2017 au 15.12.2017	Produit 2	Produit 1 Livré le 12.12.2017	Couleur : rouge UNSPSC : 80543215		58,00	PCE	3,00		Frais d'emballage 6,00	180,00	1
3	3	ABO Ligne 1		du 01.12.2017 au 31.12.2017	Service 1				80,00	PCE	2,00			160,00	1
4	1	ABO Ligne 2		du 01.12.2017 au 31.12.2017	Service 2				150,00	PCE	1,00		i	150,00	1
														•	

Total HT: 530,00





LOGO Vendeur

BT-28 : Appelation Commerciale du vendeur

BT-27 : Raison Sociale du vendeur

BG-5 : xxx, ma rue BG-5 : 12345 Ville - Pays

BG-6 : contact vendeur: nom, : ① +33 6 07 53 32 85, email

BT34: email vendeur: admin@macompagnie.fr

BT29 : ID privé (GLN, DUUNS, ...) BT30 : RCS / SIRET 123 456 789 00015 BT31 : N° TVA : FR 32 123 456 789

Si représentant fiscal

BT-62 : Nom du représentant fiscal

BG-12: adresse

BG-12 : code postal ville, pays BT-63 : N° de TVA du représentant fiscal

Nos références

BT-18 : REF Client : numéro de client, de compteur, d'abonnement

BT-14: N° de bon de vente : n° de bon de commande du vendeur

Vos références

BT-10: REF ACHETEUR : Cost center, BU, pour routage

BT-17 : REF Appel d'offres : référence à un appel d'offres

BT-11 : REF au projet auquel la facture se réfère

BT-19 : REF comptable pour l'acheteur BT-12 : REF CONTRAT : numéro de contrat

BT-13 : N° de Bon de COMMANDE : numero de BC

Références sur la facture

BT-73 : Période de facturation début : date de début de prestation

BT-74 : Période de facturation fin : date de fin de prestation

BT-25 : N° de facture antérieure: avoir sur facture xxxxx

BT-26 : Date de facture antérieure : avoir sur facture du xxxxx

BT-23: Type de processus sous jacent (Optionnel)

Facture / Avoir N°

BT-1: N° Facture

BT-2 : date de facture

Adresse du Client

Date

BT-49 : email@delacheteur.fr

BT-44 : Raison sociale de l'acheteur

BT-45: nom commercial de l'acheteur

BG-8 : adresse acheteur BG-8 : adresse acheteur BG-8 : adresse acheteur

BG-8 : Code postal Ville

BG-9: contact acheteur: nom, : 10 +33 6 10 34 56 78, email

Vos identifiants

BG-8: Pays

BT46: ID privé (GLN, DUUNS, ...)

BT47: RCS / SIRET 987 654 321 00017

BT48: N° TVA: FR 32 123 456 789

Livraison

BT-71 : Identifiant du lieu de livraison

BT-70 : Nom du contact de livraison chez le client

BG-15 : xxx, ma rue BG-15 : Complément

BG-15 : 12345 Ville BG-15 : Pays

BT-16: N° de Bon de livraison, bon d'expédition

BT-72 : Date de livraison : date de livraison

BT-15 : N° de Bon de réception

Devise (BT-5): EUROS

Référence de l'article (N° de ligne de commande, Code article,)	DESIGNATION : BT153, BT 154	QUANTITE BT-129	P.U. HT (€) BT-146	TOTAL HT (€) BT-131	TVA
BC ligne 1	Produit 1	1,00	40,00	40,00	1
BC ligne 2	Produit 2	3,00	60,00	180,00	1
BC ligne 3	Service 1	2,00	80,00	160,00	2
BC ligne 4	Service 2	1,00	150,00	150,00	3
	BG-20 remise sur facture	10%	220,00	-22,00	1

BG-21 charge sur facture (frais,)		1,00	25,00	25,00	1
Détail TVA (motif si exonération : BT-120 / BT-121)	Cde TVA	Taux TVA (BT-119)	Base TVA (BT-116)	TVA (BT-117)	

BT-8: TVA acquittée sur les encaissements / débits

BT-20: Tout retard de paiement engendre une pénalité exigible à compter de la date d'échéance, calculée sur la base de trois fois le taux d'interêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement:

TOTAL HT	TOTAL TVA	TOTAL TTC
BT-109	BT-110	BT-112
533,00€	60,60€	593,60€

BT-113 : Acompte : 0,00 €

Date d'échéance : BT-9 (date d'échéance) NET A PAYER (BT-115) 593,60 €

Bénéficiaire (si différent du vendeur)

BT-59: Nom du bénéficiaire

BT-60: ID bénéficiaire BT-61: SIREN/ SIRET Bénéficiaire BT-81 / BT-82 : Moyen de paiement demandé

BT-85: Nom du compte bancaire

BT-84: IBAN: FR76 1234 5678 9012 3456 7890 123 | BT-86: BIC: XXXXXXXX

BT-83 : REF Paiement (End to End), pour réconciliation par le Bénéficiaire

Ma société. Société anonyme au capital de xx.xxx EUROS - R.C.S. MAVILLE 123 456 789 - NAF ZZZZZ 136 ma rue a moi, code postal Ville Pays – contact@masociete.fr - www.masociete.fr – N° TVA : FR32 123 456 789

Page 1 / 1